



CONSEIL MUNICIPAL
DU
JEUDI 16 AVRIL 2026 A 17H30

L'an deux mille vingt-six, le jeudi 16 avril à 17h30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, en séance publique, sous la présidence de Madame Cynthia JAN, Maire de la Ville de Dumbéa.

ETAIENT PRESENTS :

MM.	Loic BASSET-CREUGNET	Mme	Anne OURMIERES
	Xavier ROSSARD	M.	Patita VAIMATAPAKO
Mme	Guylène WAMEDJO	Mme	Marie-Claude COLOMINA
MM.	Wesley LUAKI	M.	Edgar CHARDON
	Sébastien LIMOUSIN	Mme	Rose de Lima TAPUTAI
Mme	Nadia VEA	M.	Pascal RIVOILAN
M.	Raphael ROMANO	Mme	Aude DESRIAUX
Mmes	Véronique GALAUD	M.	Renato PORTERAT
	Josiane TCHONG-TAI	Mme	Lorena KUHN
MM.	Yoann BAILLY	M.	Yoann LECOURIEUX
	Patrick TEIN-BAI	Mme	Alison MATHELON
Mmes	Barbara BABEL-UNGERER	M.	Elia HAEWENG
	Catherina MAITUKU	Mmes	Delhia PRUDENT
	Caroline TUCK		Rachel AUCHER
MM.	Philippe GIRAUD		Jocelyne IEKAWÉ
	Gil-Emmanuel NOUVEAU		Muriel Malfar-Pauga
Mme	Heidi NOVAK	M.	Christian COURTIER
M.	Jean FATAG-TATANG		

formant la majorité des membres en exercice.

ABSENTS EXCUSES :

Mme	Virginie BARREAU	Conseiller municipal
M	Johanito WAMYTAN	Conseiller municipal

ABSENTS :

M.	Vaimu'a MULIAVA
----	-----------------

*
* *

L'administration municipale était représentée par :

Mmes	Marie EZOE-CANEL, Directrice Administrative et Financière
	Sylvia CONZATTI, Directrice du Centre Communal d'Action Sociale
	Juanita FOUAGNE, Cheffe du Service des Affaires Générales
MM.	Patrice CUER, Secrétaire Général
	Denis CORGET, Secrétaire Général Adjoint
	Aymeric LOSTE, Secrétaire Général Adjoint
	Olivier LE BEULZE, Directeur de la Police Municipale
	Bruno CHITUSSI, Directeur des Services d'Incendie et de Secours
	Steeve VAKIE, Directeur du Développement Durable et de la Proximité
	Christophe BOUTON, Directeur de la Vie Educative et Associative

SOMMAIRE

EXAMEN DES AFFAIRES INSCRITES A L'ORDRE DU JOUR DU PRESENT CONSEIL MUNICIPAL

I	<u>Adoption du procès-verbal du conseil municipal du 18 décembre 2025</u>	Page 4
II	<u>Note explicative de synthèse n°2026/04</u> , portant fixation du montant des indemnités de fonction du Maire, des adjoints et des conseillers délégués de la Ville de Dumbéa ;	Page 4
III	<u>Note explicative de synthèse n°2026/05</u> , portant Constitution et composition des commissions municipales, et désignation des représentants du Conseil municipal au sein des organismes extérieurs et des établissements publics de Dumbéa ;	Page 6
IV	<u>POUR INFORMATION :</u>	
-	<u>Note explicative de synthèse n°2026/06</u> , relative aux décisions prises par le Maire par voie de délégation du conseil municipal – année 2025 ;	Page 23
-	<u>Note explicative de synthèse n°2026/07</u> , relative au suivi des décisions du Conseil Municipal – année 2025.	Page 24

MME LE MAIRE :

Mesdames, Messieurs, la séance est ouverte. Je salue les membres du Conseil Municipal, l'administration, la presse et le public, présents ce soir.

Je donne acte des pouvoirs suivants :

Mme	Virginie BARREAU	donne pouvoir à M. Yoann BAILLY
M.	Johanito WAMYTAN	donne pouvoir à Mme Rachel AUCHER

ACCORD A LA MAJORITE

EXAMEN DES AFFAIRES INSCRITES A L'ORDRE DU JOUR DU PRESENT CONSEIL MUNICIPAL :

MME LE MAIRE :

Je vous propose de désigner Mme Véronique GALAUD comme secrétaire de séance.

Avant de débiter l'ordre du jour, je vous informe que j'ai reçu 4 dépôts de constitution de groupe au sein du Conseil municipal conformément aux dispositions de l'article 45 du règlement intérieur du conseil municipal :

- Le groupe « Unir pour l'avenir » composé de 29 élus dont le chef de groupe est monsieur Yoann BAILLY,
- Le groupe « Dumbéa avant tout » avec 4 élus dont le chef de groupe est monsieur Yoann LECOURIEUX,
- Le groupe « UC/FLNKS » avec 3 élus dont le chef de groupe est madame Rachel AUCHER,
- Le groupe « Passionnement Dumbéa » avec 2 élus dont le chef de groupe est madame Muriel MALFAR-PAUGA.

Par ailleurs, lors du conseil municipal du 27 mars dernier, 9 adjoints ont été élus. Je tenais à vous informer de leurs délégations respectives :

1 ^{er} adjoint	M. Loic BASSET-CREUGNET	en charge des finances, de l'aménagement et de la modernisation de l'administration publique
2 ^{ème} adjoint	M. Xavier ROSSARD	en charge du développement économique, du logement et des mobilités
3 ^{ème} adjointe	Mme Guylène WAMEDJO	en charge de l'état civil et de la vie scolaire
4 ^{ème} adjoint	M. Wesley LUAKI	en charge du cadre de vie et de la proximité
5 ^{ème} adjointe	Mme Virginie BARREAU	en charge de la politique sociale, du bien vieillir et de la famille
6 ^{ème} adjoint	M. Sébastien LIMOUSIN	en charge de l'environnement, de la propreté, de l'embellissement et des grands événements, en charge du Nord de la commune
7 ^{ème} adjointe	Nadia VEA	en charge de la culture et de la valorisation des talents
8 ^{ème} adjoint	M. Raphaël ROMANO	En charge du sport, du handicap, du bien-être animal et des élections
9 ^{ème} adjointe	Mme véronique GALAUD	En charge de la jeunesse, de la vie associative, de la condition féminine et du lien social

Concernant le domaine de la sécurité des biens et des personnes, il reste sous la prérogative du Maire.

J'ai également nommé 5 conseillers municipaux délégués :

Mme Josiane TCHONG-TAI	en charge du jumelage et du suivi et du contrôle des actions menées en lien avec les associations de résidents
M. Yoann BAILLY	en charge de la mise en œuvre des actions en matière de démocratie participative, et des opérations menées en lien avec les voisins vigilants
M. Patrick TEIN-BAI	en charge du suivi du dispositif de rappel à l'ordre et des TIG, et des actions en lien avec les forces de sécurité et de sureté
Mme Barbara BABEL-UNGERER	en charge du patrimoine et des actions en liens avec les TPE et PME
Mme Catherina MAITUKU	en charge de la solidarité

I **ADOPTION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 DECEMBRE 2025 :**

MME. LE MAIRE :

Je vous propose d'adopter le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 18 décembre 2025.

ADOpte A L'UNANIMITE

==/==

II **Note explicative de synthèse n°2026/04**, portant fixation du montant des indemnités de fonction du Maire, des adjoints et des conseillers délégués de la Ville de Dumbéa ;

Conformément aux dispositions de l'article L 123-4 du code des communes de la Nouvelle-Calédonie, le Haut-Commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie a fixé par arrêté n° 2020-3 du 13 février 2020, les indemnités maximales de fonction des Maires et des adjoints au Maire des communes de Nouvelle-Calédonie.

Compte tenu de l'élection du Maire et des adjoints en date du 27 mars 2026, il est demandé au conseil municipal de déterminer le montant des indemnités du nouvel exécutif.

Ainsi, pour les communes de 20.000 à 49.999 habitants, les indemnités maximales de fonction des Maires et des adjoints sont fixées selon les modalités suivantes :

- indemnité maximale du maire égale à 90% de l'indice brut terminal de la fonction publique de la Nouvelle-Calédonie, équivalente à l'indice brut HEA I,
- indemnité maximale des adjoints égale à 40% de l'indemnité du Maire.

Il est donc proposé au conseil municipal de déterminer le montant de l'indemnité allouée au Maire à 90% de l'indice brut terminal de la fonction publique de la Nouvelle-Calédonie et à 40% pour l'indemnité versée au 1^{er} adjoint et 30% pour les adjoints 2 à 9 inclus.

Par ailleurs, conformément aux dispositions de l'article L 123-5 du code des communes de la Nouvelle-Calédonie, dans les communes de moins de 80 000 habitants, il peut être versé une indemnité pour l'exercice effectif des fonctions de conseiller municipal à condition que le montant total des indemnités maximales susceptibles d'être allouées au Maire et aux adjoints ne soit pas dépassé. Celle-ci est au plus égale à 6% du montant de l'indemnité maximale du Maire.

Il est ainsi proposé de déterminer l'indemnité à verser aux conseillers municipaux délégués.

M. ROSSARD :

Lecture est faite du projet de délibération.

MME. LE MAIRE :

Sans observation complémentaire des conseillers municipaux, je demande au Conseil Municipal de bien vouloir se prononcer sur la délibération suivante :

DÉLIBÉRATION N° 2026/

Fixant le montant des indemnités de fonction du maire et des adjoints de la ville de Dumbéa

Le conseil municipal de la Ville de Dumbéa, réuni en séance publique le 16 avril 2026,

VU la loi organique modifiée n° 99-209 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie,

VU la loi modifiée n° 99-210 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie,

VU le code des communes de la Nouvelle-Calédonie, et notamment ses articles L.123-4, L 123-5 et R. 114-1,

VU l'arrêté HC/DLAJ/BCL/JGG n°2020-3 du 13 février 2020 fixant les indemnités maximales de fonction des maires et adjoints,

VU la délibération n°2025/243 du 18 décembre 2025, portant approbation du budget de l'exercice 2026 de la Ville de Dumbéa – Budget principal ;

VU la délibération n°2026/018 du 27 mars 2026, relative à la détermination du nombre d'adjoints et de conseillers municipaux délégués au maire,

VU le procès-verbal de réunion n°116 du 27 mars 2026, relatif à l'élection du maire et des adjoints,

VU la note explicative de synthèse n°2026/004 du 30 mars 2026,

Après en avoir délibéré,

D É C I D E :

ARTICLE 1^{er} /

Le montant des indemnités de fonction du Maire et des adjoints au Maire de la Ville de Dumbéa est fixé comme suit :

Maire	Indemnité égale à 90% du traitement correspondant à l'indice brut terminal de la fonction publique de la Nouvelle-Calédonie
1^{er} adjoint	Indemnité égale à 40% de l'indemnité versée au Maire
2^{ème} au 9^{ème} adjoint au maire	Indemnité égale à 30% de l'indemnité versée au Maire
Conseillers municipaux délégués	Indemnité égale à 6% de l'indemnité versée au Maire

ARTICLE 2/

Les indemnités ainsi calculées sont affectées d'un coefficient de majoration applicable aux fonctionnaires de la Nouvelle-Calédonie exerçant sur la commune de Dumbéa, et soumise à cotisations.

Elles sont dues à compter de la date d'élection pour le Maire, et à compter de leur désignation pour les adjoints au Maire.

ARTICLE 3/

Pour compter de la même date, toutes dispositions contraires sont abrogées.

ARTICLE 4/

Les dépenses correspondantes seront imputées au chapitre 65, intitulé « autres charges de gestion courante », du budget principal de fonctionnement de la Ville de Dumbéa.

ARTICLE 5 /

Conformément aux dispositions des articles R 421-1 et R 421-2 du Code de Justice Administrative, un délai de deux mois est disponible à compter de la notification et/ou de la publication de toute décision administrative pour former un recours gracieux ou un recours contentieux devant le tribunal administratif de Nouvelle-Calédonie.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

ARTICLE 6 /

La présente délibération sera enregistrée, transmise à Madame la Trésorière de la province Sud et à Madame la commissaire déléguée de la République pour la province Sud, et publiée.

MME LE MAIRE :

Mesdames, Messieurs, je mets aux voix l'ensemble de la délibération.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

==/==

- III **Note explicative de synthèse n°2026/05**, portant constitution et composition des commissions municipales, et désignation des représentants du Conseil municipal au sein des organismes extérieurs et des établissements publics de Dumbéa ;

Les dispositions de l'article L 121-20 du code des communes de la Nouvelle-Calédonie prévoient la possibilité de former des commissions chargées d'étudier les questions soumises au conseil municipal, ou d'examiner tous dossiers ou questions d'intérêt communal.

Ces commissions doivent permettre l'expression pluraliste des élus au sein du conseil, aussi il vous est proposé une composition de ces commissions dans le respect du principe de la représentativité.

Aussi, il vous est proposé :

1. Pour les commissions municipales et la représentation au sein des organismes extérieurs :

- de lever le vote à scrutin secret pour la désignation des représentants du conseil municipal aux commissions municipales et organismes extérieurs, considérant qu'aucune disposition législative ou réglementaire ne s'y oppose ;

- de procéder au vote à main levée pour la désignation des représentants du conseil municipal au sein des commissions municipales et des divers organismes extérieurs ;

2. Pour la Caisse des Ecoles :

- de fixer le nombre d'administrateurs du comité de la Caisse des Ecoles (CDE) et de procéder au vote au scrutin secret pour la désignation des représentants du Conseil Municipal siégeant au sein du comité.

3. Pour le Centre Communal d'Action Sociale :

- de fixer le nombre d'administrateurs du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) et de procéder au vote au scrutin secret de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste, sans panachage, ni vote préférentiel, pour la désignation des représentants du Conseil Municipal siégeant au sein du conseil d'administration.

Tels sont les objets des projets de délibérations ci-joints que j'ai l'honneur de soumettre au conseil municipal.

MME LE MAIRE :

Comme indiqué dans la note explicative de synthèse je vous propose de lever le vote à bulletin secret, conformément aux dispositions de l'article L121-12 du code des communes qui nous y autorise.

Avis favorable à l'unanimité.

Les têtes de liste ont toutes été destinataires d'un courrier faisant part de la création des commissions municipales et de la représentation de la Ville aux divers organismes extérieurs. Dans ce courrier était également mentionné le nombre de sièges à pourvoir au sein des différentes instances.

Conformément à ma demande j'ai reçu les listes des candidats proposés des groupes « Unir pour l'avenir », « Dumbéa avant tout! », « UC/FLNKS » et « Passionnément Dumbéa ».

J'ai souhaité laisser la possibilité à chacune des listes présentes au sein du conseil municipal d'être représentée au sein de chacune des commissions en maintenant le nombre d'élus à 10.

Dans ce contexte et comme convenu avec M. MULIAVA, celui-ci étant le seul représentant de sa liste, il aura donc 1 siège dans chaque commission et sera suppléé par un membre du groupe « Unir pour l'avenir » dans les commissions nécessitant des suppléants.

Aussi, à la suite de notre réunion du 03 avril dernier et à vos retours respectifs, je vous propose, pour chaque commission de vous énumérer les noms des candidats, et de procéder au vote à main levée pour désigner les représentants du conseil municipal après la désignation des membres de chaque commission.

Je laisse la parole à monsieur le 1^{er} adjoint pour la lecture de la délibération.

M. BASSET-CREUGNET :

Lecture est faite du projet de délibération.

DELIBERATION N°2026/

Relative à la constitution et à la composition des commissions municipales, et désignation des représentants du
Conseil municipal au sein des organismes extérieurs – Ville de Dumbéa

Le conseil Municipal de la ville de Dumbéa, réuni en séance publique le 16 avril 2026,

VU la loi organique modifiée n° 99-209 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie,

VU la loi modifiée n° 99/210 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie,

VU le Code des Communes de Nouvelle-Calédonie,

VU la délibération du Congrès de la Nouvelle-Calédonie n° 424 du 20 mars 2019, portant réglementation des marchés publics,

VU la note explicative de synthèse n°2026/005 du 7 avril 2026,

Après en avoir délibéré,

D E C I D E :

ARTICLE 1^{er}

Le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres présents, décide de lever le vote à scrutin secret pour désigner les membres des commissions municipales et les représentants ou délégués au sein des organismes extérieurs.

ARTICLE 2/

De fixer à neuf (9) le nombre de commissions municipales permanentes telles que définies ci-après :

Commission n°1 : PILOTAGE, RESSOURCES ET MODERNISATION

10 membres dont la composition est la suivante :

	NOM	Prénom
1	BASSET-CREUGNET	Loic
2	GALAUD	Véronique
3	ROSSARD	Xavier
4	TUCK	Caroline
5	BABEL-UNGERER	Barbara
6	BARREAU	Virginie
7	MATHELON	Alison
8	WAMYTAN	Johanito
9	MALFAR-PAUGA	Muriel
10	MULIAVA	Vaimu'a

Commission n°2 : LIEN SOCIAL, JEUNESSE ET ENGAGEMENT REPUBLICAIN

10 membres dont la composition est la suivante :

	NOM	Prénom
1	WAMEDJO	Guylène
2	VEA	Nadia
3	PORTERAT	Renato
4	GALAUD	Véronique
5	ROMANO	Raphael
6	ROSSARD	Xavier
7	PRUDENT	Delhia
8	AUCHER	Rachel
9	COURTIER	Christian
10	MULIAVA	Vaimu'a

Commission n°3 : AMENAGEMENTS ET CADRE DE VIE

10 membres dont la composition est la suivante :

	NOM	Prénom
1	LIMOUSIN	Sébastien
2	CHARDON	Edgar
3	LUAKI	Wesley
4	RIVOILAN	Pascal
5	TUCK	Caroline
6	BASSET-CREUGNET	Loic
7	HAEWENG	Elia
8	IEKAWE	Jocelyne
9	MALFAR-PAUGA	Muriel
10	MULIAVA	Vaimu'a

Commission n°4 : PREVENTION DES RISQUES ET SECURITE

10 membres dont la composition est la suivante :

	NOM	Prénom
1	TEIN-BAI	Patrick
2	MAITUKU	Catherina
3	BAILLY	Yoann
4	FATAG-TATANG	Jean
5	ROMANO	Raphael
6	LUAKI	Wesley
7	HAEWENG	Elia
8	AUCHER	Rachel
9	MALFAR-PAUGA	Muriel
10	MULIAVA	Vaimu'a

Commission n°5 : COMMISSION TECHNIQUE DE DÉPOUILLEMENT

5 membres titulaires dont la composition est la suivante :

	Fonction	
1	Maire	Titulaire
2	Service instructeur	Titulaire
3	Comptable public ou trésorier	Titulaire
4	Secrétaire général ou secrétaire général adjoint	Titulaire
5	Directeur de la DDP	Titulaire

Commission n°6 : COMMISSION DES APPELS D'OFFRES

10 membres titulaires et suppléants dont la composition est la suivante :

	NOM	Prénom	
1	JAN	Cynthia	Titulaire
	BASSET-CREUGNET	Loic	Suppléant (e)
2	ROSSARD	Xavier	Titulaire
	CHARDON	Edgar	Suppléant (e)
3	GALAUD	Véronique	Titulaire
	TCHONG-TAI	Josiane	Suppléant (e)
4	TUCK	Caroline	Titulaire
	VEA	Nadia	Suppléant (e)
5	BABEL-UNGERER	Barbara	Titulaire
	WAMEDJO	Guylène	Suppléant (e)
6	LUAKI	Wesley	Titulaire
	RIVOILAN	Pascal	Suppléant (e)
7	LECOURIEUX	Yoann	Titulaire
	HAEWENG	Elia	Suppléant (e)
8	WAMYTAN	Johanito	Titulaire
	AUCHER	Rachel	Suppléant (e)
9	MALFAR-PAUGA	Muriel	Titulaire
	COURTIER	Christian	Suppléant (e)
10	MULIAVA	Vaimu'a	Titulaire
	ROMANO	Raphael	Suppléant (e)

Commission n°7 : COMMISSION DE RÉVISION DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR

10 membres titulaires dont la composition est la suivante :

	NOM	Prénom
1	ROSSARD	Xavier
2	ROMANO	Raphael
3	GALAUD	Véronique
4	BABEL-UNGERER	Barbara
5	CHARDON	Edgar

6	TUCK	Caroline
7	LECOURIEUX	Yoann
8	IEKAWE	Jocelyne
9	COURTIER	Christian
10	MULIAVA	Vaimu'a

Commission n°8 : COMMISSION DE RÉVISION DU PLAN D'URBANISME DIRECTEUR
10 membres titulaires dont la composition est la suivante :

	NOM	Prénom
1	BASSET-CREUGNET	Loic
2	LIMOUSIN	Sébastien
3	ROSSARD	Xavier
4	ROMANO	Raphael
5	GALAUD	Véronique
6	FATAG-TATANG	Jean
7	HAEWENG	Elia
8	WAMYTAN	Johanito
9	MALFAR-PAUGA	Muriel
10	MULIAVA	Vaimu'a

Commission n°9 : COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX (CCSPL)
10 membres titulaires et 10 suppléants conformément aux dispositions de l'article L. 126-1 du code des communes de la Nouvelle-Calédonie, dont la composition est la suivante :

	NOM	Prénom	
1	JAN	Cynthia	Titulaire
	BASSET-CREUGNET	Loic	Suppléant (e)
2	BAILLY	Yoann	Titulaire
	GALAUD	Véronique	Suppléant (e)
3	ROSSARD	Xavier	Titulaire
	LUAKI	Wesley	Suppléant (e)
4	BARREAU	Virginie	Titulaire
	LIMOUSIN	Sébastien	Suppléant (e)
5	NOUVEAU	Gil-Emmanuel	Titulaire
	WAMEDJO	Guyène	Suppléant (e)
6	ROMANO	Raphael	Titulaire
	OURMIERES	Anne	Suppléant (e)
7	LECOURIEUX	Yoann	Titulaire
	HAEWENG	Elia	Suppléant (e)
8	IEKAWE	Jocelyne	Titulaire
	AUCHER	Rachel	Suppléant (e)
9	MALFAR-PAUGA	Muriel	Titulaire
	COURTIER	Christian	Suppléant (e)

10	MULIAVA	Vaimu'a	Titulaire
	BABEL-UNGERER	Barbara	Suppléant (e)

La CCSPL est également composée de deux (2) représentants d'associations locales qui seront désignés par arrêté du Maire

ARTICLE 3 /

De créer une **commission consultative municipale des taxis**, outre le maire, composée de 10 membres titulaires et 10 membres suppléants qui seront nommés par arrêté du maire.

ARTICLE 4 /

De créer une **commission des délégations de services publics** (10 membres titulaires et 10 suppléants), dont la composition est identique à la commission d'appels d'offres.

ARTICLE 5 /

De créer, **une commission communale pour l'accessibilité aux personnes handicapées (CCAPH)** (10 membres titulaires), dont la composition est la suivante :

	NOM	Prénom
1	JAN	Cynthia
2	ROMANO	Raphael
3	MAITUKU	Catherina
4	BARREAU	Virginie
5	DOUELLON ép DESRIAUX	Aude
6	TAPUTAI	Rose de Lima
7	PRUDENT	Delhia
8	IEKAWE	Jocelyne
9	MALFAR-PAUGA	Muriel
10	MULIAVA	Vaimu'a

La CCAPH est également composée de trois (3) représentants d'associations d'usagers, d'associations représentant les personnes handicapées, ou de personnes qualifiées, qui seront désignés par arrêté du Maire.

ARTICLE 6 /

De désigner les représentants du conseil municipal au sein d'organismes extérieurs comme suit :

1- **Commission foncière communale (CFC) ADRAF**

DELEGUE TITULAIRE	DELEGUE SUPPLEANT
BASSET-CREUGNET Loic	LIMOUSIN Sébastien

2- **Syndicat Mixte de Transports Urbains du Grand Nouméa (SMTU)**

DELEGUE TITULAIRE	DELEGUE SUPPLEANT
ROSSARD Xavier	CHARDON Edgar

3- **Syndicat Intercommunal du Grand Nouméa (SIGN)**

DELEGUES TITULAIRES	DELEGUES SUPPLEANTS
BASSET-CREUGNET Loïc	LIMOUSIN Sébastien
ROSSARD Xavier	ROMANO Raphael

4- **Groupement d'Intérêt Économique SERAIL**

Assemblée générale

DELEGUE TITULAIRE	DELEGUE SUPPLEANT
BASSET-CREUGNET Loïc	ROSSARD Xavier

Comité technique de gestion (personnel municipal)

DELEGUE TITULAIRE	DELEGUE SUPPLEANT
Directeur de la DDDP	Chef du service du Développement Durable

5- **Société d'Équipement de la Nouvelle-Calédonie « SECAL »**

Assemblée générale

✓ BASSET-CREUGNET Loïc

6- **Commission communale des calamités agricoles (Chambre d'Agriculture de Nouvelle-Calédonie)**

✓ LIMOUSIN Sébastien

7- **Centre d'Information Jeunesse**

- Conseil d'administration

✓ GALAUD Veronique

- Assemblée générale

✓ GALAUD Veronique

8- **Assemblée générale du Comité Territorial Olympique et Sportif**

✓ ROMANO Raphael

9- **Comité de gestion du Fonds de Garantie des Terres Coutumières**

✓ BASSET-CREUGNET Loïc

10- **Comité de l'habitat de la province Sud**

✓ ROSSARD Xavier

11- **Comité provincial de prévention de la délinquance**

✓ BAILLY Yoann

12- **Groupement d'Intérêt Public Maison de l'Étudiant**

MEMBRE TITULAIRE	MEMBRE SUPPLEANT
WAMEDJO Guylene	TCHONG-TAI Josiane

13- **Comité de jumelage de la Ville de Dumbéa**

MEMBRE	MEMBRE
TCHONG-TAI Josiane	LIMOUSIN Sebastien

14- **Société Publique Locale « Centre Aquatique Régional de Dumbéa Guy Verlaquet »**

Les membres ci-dessous sont désignés pour représenter la collectivité auprès du conseil d'administration de la société, avec faculté d'accepter toutes fonctions dans ce cadre :

MEMBRES TITULAIRES
ROMANO Raphael
DOUELLON ép DESRIAUX Aude
RIVOILAN Pascal
NOUVEAU Gil-Emmanuel

Monsieur Raphael ROMANO est désigné comme représentant de la collectivité auprès des assemblées générales de la société, doté de tous pouvoirs à cet effet.

Le Maire est habilité à signer, le cas échéant, tous les documents liés à l'évolution, la transformation de cette Société Publique Locale, ainsi qu'à sa gestion.

15- **Conseil d'administration « Hôtel de Police »**

MEMBRE TITULAIRE	MEMBRE SUPPLEANT
BASSET-CREUGNET Loic	BAILLY Yoann

16- **Conseil d'administration du Collège Francis CARCO (Koutio)**

DELEGUE TITULAIRE	DELEGUE SUPPLEANT
BAILLY Yoann	LIMOUSIN Sebastien

17- **Conseil d'administration du Collège Edmée VARIN (Auteuil)**

DELEGUE TITULAIRE	DELEGUE SUPPLEANT
VEA Nadia	CHARDON Edgar

18- **Conseil d'administration du Collège Jean FAYARD (Katiramona)**

DELEGUE TITULAIRE	DELEGUE SUPPLEANT
KUHN Lorena	FATAG -TATANG Jean

19- **Conseil d'administration du Collège de Dumbéa-sur-Mer**

DELEGUE TITULAIRE	DELEGUE SUPPLEANT
DOUELLON ép DESRIAUX Aude	ROMANO Raphael

20- **Conseil d'administration du Collège d'Apogoti**

DELEGUE TITULAIRE	DELEGUE SUPPLEANT
BABEL-UNGERER Barbara	GALAUD Veronique

21- **Conseil d'administration du Lycée Polyvalent Dick UKEIWE (Lycée du Grand Nouméa)**

DELEGUE TITULAIRE	DELEGUE SUPPLEANT
WAMEDJO Guylene	BASSET-CREUGNET Loic

22- **Comité d'aménagement et d'urbanisme de la province Sud (CAUPS)**

FONCTION	PRENOMS – NOMS
Maire de la commune ou son représentant	BASSET-CREUGNET Loic

23 – **Comité d'études (PUD)**

FONCTION	PRENOMS – NOMS
Maire de la commune ou son représentant	SECRETAIRE GENERAL
Représentants du conseil municipal de la commune, désignés en son sein dans la limite de trois membres	BASSET-CREUGNET Loic ROSSARD Xavier LIMOUSIN Sebastien

24 – **Agence d'attractivité Sud Tourisme de la province Sud – Société Publique Locale**

- Assemblée générale
 - ✓ ROSSARD Xavier
- Conseil d'administration
 - ✓ ROSSARD Xavier

25 – **Association SCAL'AIR**

- ✓ LIMOUSIN Sebastien

ARTICLE 7 /

Les présentes dispositions abrogent toutes celles qui leurs sont antérieures.

ARTICLE 8 /

Conformément aux dispositions des articles R 421-1 et R 421-2 du Code de Justice Administrative, un délai de deux mois est disponible à compter de la notification et/ou de la publication de toute décision administrative pour former un recours gracieux ou un recours contentieux devant le tribunal administratif de Nouvelle-Calédonie. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

ARTICLE 9 /

Le Maire de la Ville de Dumbéa est chargé de l'exécution de la présente délibération qui sera transmise à Madame la commissaire déléguée de la République pour la province Sud.

MME LE MAIRE :

Mesdames, Messieurs, je mets aux voix l'ensemble de la délibération.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

==/==

Je vous informe que les commissions étant constituées, leur installation se tiendra demain le 17 avril 2026 à partir de 9h30 en salle du conseil municipal.

La convocation vous sera envoyée à la fin de la séance.

Merci de votre disponibilité.

Nous allons maintenant aborder la Caisse des Ecoles.

Je vous propose de fixer à 14 le nombre d'administrateurs de la Caisse des Ecoles (CDE), dont 4 membres du Conseil Municipal et de procéder au vote au scrutin secret de liste pour la désignation des représentants siégeant au sein du conseil d'administration.

Nous allons procéder au vote à bulletins secrets, aussi je propose de désigner comme assesseurs, les adjoints suivants : Guylène WAMEDJO et Loïc BASSET-CREUGNET.

Par ailleurs, j'ai constaté le dépôt de 2 listes de candidats : celles du groupe « Unir pour l'avenir » et celle du groupe « UC/FLNKS ».

Des bulletins blancs sont mis à votre disposition devant vous, et le service des affaires générales va procéder à la distribution des listes reçues ;

Distribution des listes par l'administration.

Je demande à chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom de me faire constater qu'il est porteur d'un seul bulletin et de le déposer plié dans l'urne prévue à cet effet.

Opération de vote.

Nous allons procéder au dépouillement des bulletins de vote.

La liste « Unir pour l'avenir » obtient 31 votes, la liste « UC FLNKS » obtient 3 votes et il est constaté 4 votes blancs.

Les membres du conseil municipal suivants, Mme Guylène WAMEDJO, Mme Anne OURMIERES, Mme Rose de Lima TAPUTAI et Mme Caroline TUCK, ayant obtenus 31 voix, sont désignés pour siéger au comité de la Caisse des Ecoles.

MME LE MAIRE :

Lecture est faite du projet de délibération.

Sans observation complémentaire des conseillers municipaux, je demande au Conseil Municipal de bien vouloir se prononcer sur la délibération suivante :

DELIBERATION N° 2026/

Relative à la composition du conseil d'administration de la Caisse des Ecoles de Dumbéa, et à la désignation des représentants du conseil municipal au sein de l'établissement

Le conseil Municipal de la ville de Dumbéa, réuni en séance publique le 16 avril 2026,
VU la loi organique modifiée n° 99-209 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie,
VU la loi modifiée n° 99/210 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie,
VU le Code des Communes de Nouvelle-Calédonie,
VU le décret n°413 du 13 mai 1996 relatif aux Caisses des Ecoles des Communes de Nouvelle-Calédonie,
VU la note explicative de synthèse n°2026/05 du 7 avril 2026,
Après en avoir délibéré,

D E C I D E :

ARTICLE 1^{er}/

1/ Outre le Maire, Président de droit, de fixer à **14** le nombre d'administrateurs du conseil d'administration de la Caisse des Écoles (4 membres du Conseil Municipal, 5 membres de la société civile, 1 membre de l'assemblée de la Province Sud, 1 membre désigné par le Haut-Commissaire, 1 inspecteur de l'enseignement primaire des écoles de la circonscription, 2 médecins responsables de la médecine scolaire).

2/ Outre le Maire, Président de droit, de désigner par vote au bulletin secret, pour représenter la commune et siéger au conseil d'administration de la Caisse des Écoles, les conseillers municipaux dont les noms suivent :

	NOM	Prénom
1	WAMEDJO	Guyène
2	OURMIERES	Anne
3	TAPUTAI	Rose de Lima
4	TUCK	Caroline

ARTICLE 2 /

Les présentes dispositions abrogent toutes celles qui leurs sont antérieures.

ARTICLE 3 /

Conformément aux dispositions des articles R 421-1 et R 421-2 du Code de Justice Administrative, un délai de deux mois est disponible à compter de la notification et/ou de la publication de toute décision administrative pour former un recours gracieux ou un recours contentieux devant le tribunal administratif de Nouvelle-Calédonie. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

ARTICLE 4 /

Le Maire de la ville de Dumbéa est chargé de l'exécution de la présente délibération qui sera transmise à Madame la commissaire déléguée de la République pour la province Sud.

MME LE MAIRE :

Mesdames, Messieurs, je mets aux voix l'ensemble de la délibération.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

==/==

Nous allons maintenant aborder le Centre Communal d'Action Sociale.

Je vous propose de fixer à 10 le nombre d'administrateurs du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), dont 5 membres du Conseil Municipal et de procéder au vote au scrutin secret de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste, sans panachage, ni vote préférentiel, pour la désignation des représentants du siègeant au sein du conseil d'administration.

Nous allons procéder au vote à bulletins secrets, aussi je propose de désigner comme assesseurs, les adjoints suivants : Guylène WAMEDJO et Loic BASSET-CREUGNET.

J'ai été destinataire du dépôt de 3 listes de candidats des Groupes « Unir pour l'avenir », « Dumbéa avant tout ! » et « UC/FLNKS »

Des bulletins blancs sont mis à votre disposition devant vous, et le service des affaires générales va procéder à la distribution des listes reçues

Distribution des listes par l'administration.

Je demande à chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom de me faire constater qu'il est porteur d'un seul bulletin et de le déposer plié dans l'urne prévue à cet effet.

Opération de vote..

Nous allons procéder au dépouillement des bulletins de vote.

La liste « Unir pour l'avenir » obtient 29 votes, la liste « Dumbéa avant tout ! » obtient 4 votes, la liste « UC FLNKS » obtient 3 votes et il est constaté 2 votes blancs.

La liste « Unir pour l'avenir » obtient donc 4 sièges et 1 siège pour la liste « Dumbéa avant tout ! ».

Les membres du conseil municipal suivants, Mme Virginie BARREAU, Mme Catherina MAITUKU, M. Philippe GIRAUD, M. Edgar CHARDON et Mme Délhia PRUDENT, sont désignés pour siéger au conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale.

MME LE MAIRE :

Lecture est faite du projet de délibération.

Sans observation complémentaire des conseillers municipaux, je demande au Conseil Municipal de bien vouloir se prononcer sur la délibération suivante :

DELIBERATION N° 2026/

Relative à la composition du conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale de Dumbéa, et à la désignation des représentants du conseil municipal au sein de l'établissement

Le conseil Municipal de la ville de Dumbéa, réuni en séance publique le 16 avril 2026,
VU la loi organique modifiée n° 99-209 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie,
VU la loi modifiée n° 99/210 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie,
VU le Code des Communes de Nouvelle-Calédonie,
VU le Code de l'action sociale et des familles,
VU la note explicative de synthèse n°2026/005 du 7 avril 2026,
Après en avoir délibéré,

D E C I D E :

ARTICLE 1^{er} /

1/ Outre le Maire, Président de droit, de fixer à **10** le nombre d'administrateurs du conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale (5 membres du Conseil Municipal et 5 membres de la société civile).

2/ Outre le Maire, Président de droit, de désigner par vote au bulletin secret, pour représenter la commune et siéger au conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale, les conseillers municipaux dont les noms suivent :

	NOM	Prénom
1	BARREAU	Virginie
2	MAITUKU	Catherina
3	GIRAUD	Philippe
4	CHARDON	Edgar
5	PRUDENT	Delhia

ARTICLE 2 /

Les présentes dispositions abrogent toutes celles qui leurs sont antérieures.

ARTICLE 3 /

Conformément aux dispositions des articles R 421-1 et R 421-2 du Code de Justice Administrative, un délai de deux mois est disponible à compter de la notification et/ou de la publication de toute décision administrative pour former un recours gracieux ou un recours contentieux devant le tribunal administratif de Nouvelle-Calédonie. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

ARTICLE 4 /

Le Maire de la ville de Dumbéa est chargé de l'exécution de la présente délibération qui sera transmise à Madame la commissaire déléguée de la République pour la province Sud.

MME LE MAIRE :

Mesdames, Messieurs, je mets aux voix l'ensemble de la délibération.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

==/==

M. LE MAIRE :

Je vous remercie pour la tenue de cette séance.

Il y a un événement important pour la Ville de Dumbéa aujourd'hui puisqu'il s'agit du dernier conseil municipal du secrétaire général adjoint, Monsieur Denis CORGET.

M. Denis CORGET a occupé le poste de secrétaire général adjoint de Dumbéa depuis le 1^{er} novembre 2023. En charge du secteur de l'animation, de la culture, des sports et de l'insertion-prévention, c'est sous son impulsion que le secteur de la vie associative s'est structuré, le parcours Street Art s'est étoffé, la nouvelle direction de la vie éducative et associative s'est développée et que la culture pour tous s'est affirmée avec notamment l'installation du dispositif Micro-folie au sein de la médiathèque.

Fort de ses 14 années déjà passé sur le territoire, monsieur CORGET n'a eu aucun mal à s'adapter à la structure communale même s'il ne se doutait pas en signant à Dumbéa qu'il aurait des souvenirs aussi marquants !

Ses qualités humaines, d'écoute et d'empathie sont unanimement reconnues et ont séduit l'ensemble de l'administration communale et tous les partenaires qui ont pu le côtoyer.

Pour son dernier conseil municipal parmi nous, je tenais à chaleureusement le remercier pour son implication pour la commune, son professionnalisme et sa bonne humeur contagieuse et lui souhaiter une bonne retraite méritée pour profiter de sa famille.

Applaudissements.

Dates à retenir :

- Cérémonie de souvenirs du 22 avril 2026 à 17h00 à la stèle en Mairie du Nord.
- Formation à l'utilisation de la tablette et des outils associés programmée les 22 et 23 avril 2026
- Fête de Dumbéa le 25 et 26 avril 2026
- Venue de madame la Présidente de la province Sud le mercredi 29 avril 2026
- Commissions municipales pour prochain conseil du 21 mai 2026 prévues le mercredi 06 mai 2026
- Inauguration de l'école Louise De Greslan le 06 mai 2026 à 10h30 avec monsieur le Haut-Commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie
- Cérémonie de la Victoire 39-45, le jeudi 07 mai 2026 à 14h00

Mesdames, Messieurs, nous avons terminé l'examen de l'ordre du jour de notre séance de ce soir.

Je vous remercie.

La séance est levée. Il est 18h40.

Le secrétaire de séance,
Véronique GALAUD



Le Maire,
Cynthia JAN



PROCURATION

Je soussigné **Madame Virginie BARREAU**, 5ème adjoint, donne procuration à :

M. BAILLY Yoann , conseiller municipal, afin de me représenter lors du **Conseil Municipal de la Ville de Dumbéa convoqué le** Jeudi 16 Avril 2026 à 17h30, de prendre part à toutes les délibérations, émettre tous votes et signer tous documents.

Fait à Dumbéa, le 13 Avril 2026

Virginie BARREAU

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'V' and 'B' followed by a horizontal line.

PROCURATION

Je soussigné Johanito WAMYTAN Conseiller municipal de la Ville de Dumbéa, donne
par la présente procuration à Mme AUCHER Rachel.

Aux fins de voter en mon nom à l'occasion du conseil municipal du 16 avril 2026.

La présente est faite pour servir et valoir ce que de droit

Dumbéa, le 16 avril 2026



NOTE EXPLICATIVE

DE SYNTHESE

OBJET : Décisions prises par le Maire, par voie de délégation du Conseil Municipal – Exercice 2025

Par délibération n° 2026/019 du 27 mars 2026, donnant délégation de pouvoir au bénéfice du Maire, le conseil municipal a autorisé le Maire de Dumbéa à prendre, par délégation, les décisions qui relèvent de sa compétence et dans les matières indiquées à l'article L 122-20 du Code des Communes de la Nouvelle-Calédonie.

En application des dispositions de l'article L 122-21 (alinéa 3°) dudit code, il lui appartient donc de rendre compte au conseil municipal des décisions qu'il a été amené à prendre par délégation durant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2025 inclus.

Il est rappelé que tous les arrêtés mentionnés dans le tableau ci-joint, sont publiés au registre des délibérations et accessibles à toute personne qui en fait la demande par écrit.

Pour mémoire, le Maire n'a pas sollicité de délégation du Conseil Municipal dans les matières définies par les alinéas 1, 7, 9, 10, 12, 13, 14, 16, 18, 19, de l'article L 122-20 précité.

Telle est la note de synthèse relative aux décisions prises par voie de délégation du conseil municipal que j'ai l'honneur de vous rapporter au titre de l'exercice 2025.

Dumbéa, le 8 avril 2026

Le Maire,
Cynthia JAN

NOTE EXPLICATIVE

DE SYNTHESE

OBJET : Synthèse de suivi des décisions du conseil municipal – Année 2025

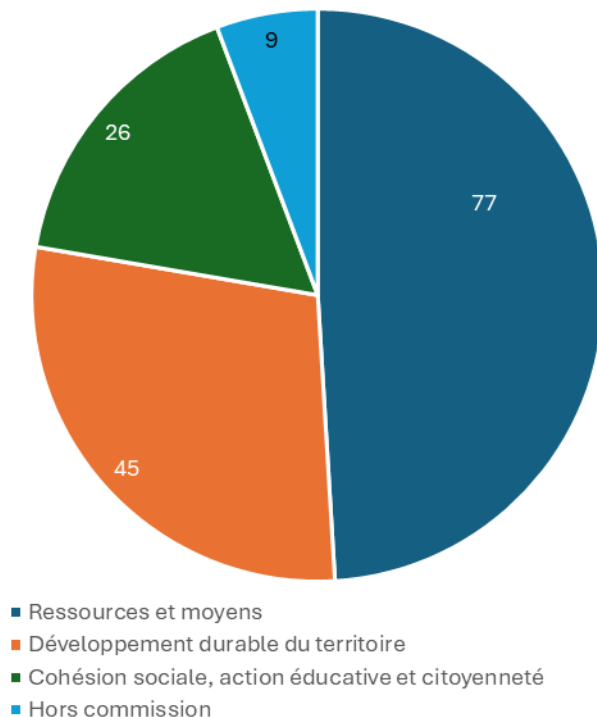
P/J : Tableau récapitulatif

J'ai l'honneur de vous communiquer le rapport de synthèse de suivi des décisions du Conseil Municipal prises lors des séances du 6 février au 18 décembre 2025.

Le Conseil Municipal a examiné au cours de cette période, **157 sujets** (contre 115 en 2024) et a donc adopté **157 délibérations** répartis en 8 séances (contre 7 en 2024) avec une **moyenne de 20 dossiers par séance** (contre 16 en 2024).

Répartition des sujets adoptés par les différentes commissions
(hors CAO DSP/CCSPL/Notes diverses)

Nombre de sujets examinés



Pour la tenue de ces 8 conseils municipaux, 17 commissions municipales préparatoires ont été organisées et réparties comme suit :

Commissions	Nbre de commissions organisées
Ressources et moyens	6
Développement durable du territoire	6
Cohésion sociale, action éducative et citoyenneté	5
TOTAL	17

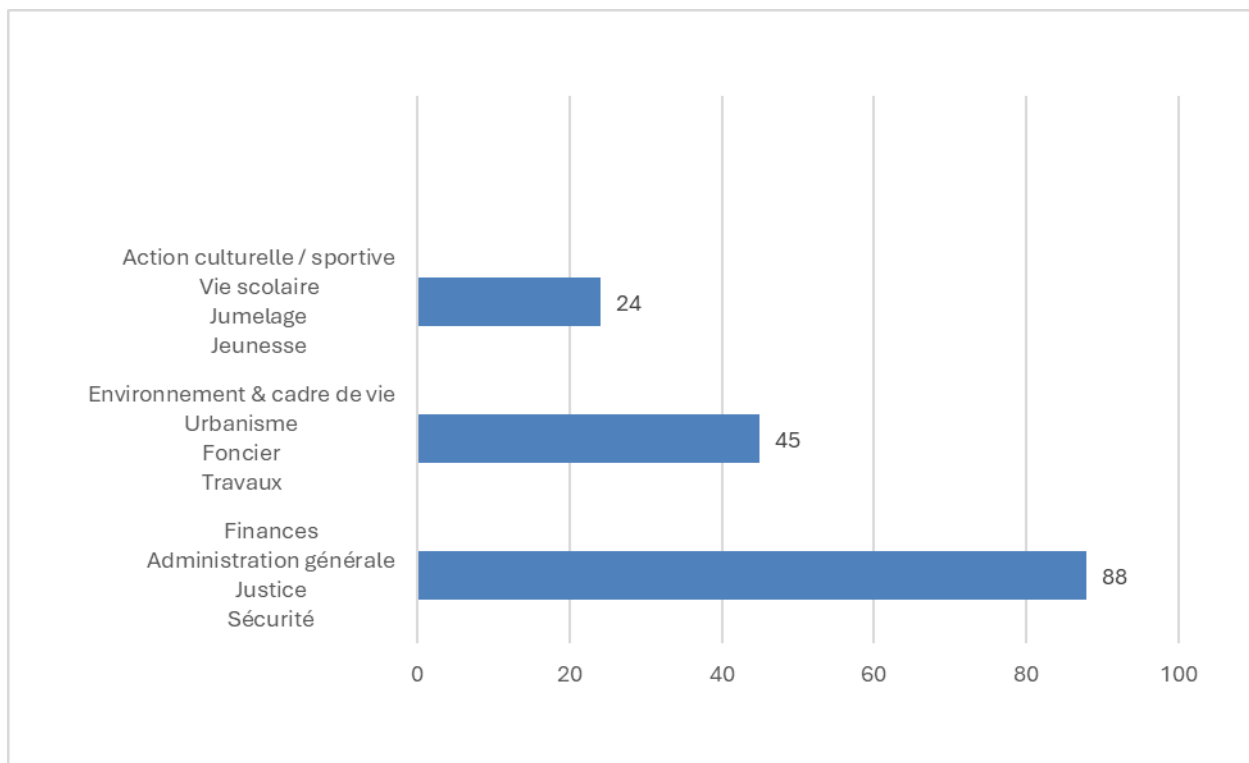
Il est à noter que les conseillers municipaux ont également été convoqués pour assister aux commissions suivantes :

Intitulé des commissions municipales	Nbre de commissions organisées
Prévention des risques	4
CAO	15
CTD	11
CCSPL	3
CDSP	3
TOTAL	44

Ainsi, 57 commissions municipales ont été organisées en 2025, contre 61 en 2024.

Par ailleurs, le suivi des décisions prises en Conseil Municipal permet de mettre en évidence les thèmes suivants :

Répartition thématique des points examinés en Conseil Municipal



Sur les **157 délibérations votées en 2025**, **132 l'ont été à l'unanimité** et **25 à la majorité**, soit **84%** de délibérations adoptées à l'unanimité.

Parmi les 157 délibérations adoptées par le Conseil Municipal en 2025 et suivies par les services, selon les mentions indiquées dans le tableau figurant en pièce jointe, il est fait une distinction entre :

- les affaires **définitivement traitées et donc closes (92% en 2025 contre 76% en 2024)**,
- les affaires auxquelles les services ont donné une suite mais qui demeurent encore **en cours (4% en 2025 contre 12% en 2024)**,
- les affaires **qui demeurent non traitées (2% en 2025 contre 12% en 2024)**.

Le tableau figurant en annexe fait ainsi apparaître un taux d'exécution de 98%.

Dumbéa le 2 mars 2026

Le maire,

DDP

décision d'arrêter et de modifier l'affectation des propriétés communales utilisées par les services publics communaux				
(Article L 122-20 - alinéa 1)				
Nature de l'acte (arrêté, convention avenant, courrier)	N°	date	objet (intitulé exact)	observations

SFB / DAF

fixer dans les limites déterminées par le conseil municipal, les tarifs des droits de voirie, de stationnement, de dépôt temporaire sur les voies et les autres lieux publics, et d'une manière générale, des droits prévus au profit de la commune qui n'ont pas un caractère fiscal				
(Article L 122-20 - alinéa 2)				
Nature de l'acte (arrêté, convention, avenant, courrier)	N°	date	objet (intitulé exact)	observations
TITRE	25	29/01/2025	TAXI 16 - CHARLE THOMAS	133.100 F.CFP
TITRE	26	29/01/2025	TAXI 15 - ATAPO JEANNETTE	133.100 F.CFP
TITRE	27	29/01/2025	TAXI 14 - LEUKALINO MELISSA	133.100 F.CFP
TITRE	28	29/01/2025	TAXI 12 - HNAWEONGO ROGER WAGAD	133.100 F.CFP
TITRE	29	29/01/2025	TAXI 11 - NAPOLEON GISELE	133.100 F.CFP
TITRE	30	29/01/2025	TAXI 9 - KARTOTAROENO JEAN-JACQUES	133.100 F.CFP
TITRE	31	29/01/2025	TAXI 8 - ARAMOTO BERNADETTE	133.100 F.CFP
TITRE	32	29/01/2025	TAXI 7 - MATHELON EP ILOAI ELODIE	133.100 F.CFP
TITRE	33	29/01/2025	TAXI 6 - LALANDE EP ATMAN NATACHA	133.100 F.CFP
TITRE	34	29/01/2025	TAXI 5 - SIULI PATRICE	133.100 F.CFP
TITRE	35	29/01/2025	TAXI 4 - THOMAS DOMINIQUE	133.100 F.CFP
TITRE	36	29/01/2025	TAXI 3 - BLUCKER LORNA	133.100 F.CFP
TITRE	37	29/01/2025	TAXI 2 - WENDT ELISABETH SABRINA	133.100 F.CFP
TITRE	38	29/01/2025	TAXI 1 - SIMONIN	11.090 F.CFP
TITRE	361	20/08/2025	MARCHAND AMBULANT - FLYPIER ROTISSERIE	28.000 F.CFP
TITRE	362	20/08/2025	MARCHAND AMBULANT - COW JAM SARL	28.000 F.CFP
TITRE	366	20/08/2025	MARCHAND AMBULANT - DRISS KEVIN	28.000 F.CFP
TITRE	371	20/08/2025	MARCHAND AMBULANT - VIALARON VINCENT	40.000 F.CFP
TITRE	373	20/08/2025	MARCHAND AMBULANT - SOERIP WILLIAM	40.000 F.CFP
TITRE	374	20/08/2025	MARCHAND AMBULANT - LEPRON FREDERIC	4.000 F.CFP
TITRE	175	17/04/2025	LOCATION SERVITUDE - VAIVAIKAVA HIASINITO	14.907 F.CFP
TITRE	176	17/04/2025	LOCATION SERVITUDE - KASMAN GLENN	18.210 F.CFP
TITRE	177	17/04/2025	LOCATION SERVITUDE - GANDELIN PHILIPPE ET CLAUDINE	19.245 F.CFP
TITRE	178	17/04/2025	LOCATION SERVITUDE - FORICHON CHOMETTE PATRICK	23.764 F.CFP
TITRE	179	17/04/2025	LOCATION SERVITUDE - GARCIAS STEPHANIE	21.659 F.CFP
TITRE	180	17/04/2025	LOCATION SERVITUDE - ARISTIDE LOUIS MICHEL	18.265 F.CFP
TITRE	181	17/04/2025	LOCATION SERVITUDE - LE CHI THANH	18.755 F.CFP
TITRE	182	17/04/2025	LOCATION SERVITUDE - DELACHAMBRE HARRY	22.004 F.CFP
TITRE	183	17/04/2025	LOCATION SERVITUDE - LATUVA KAROL ET JESSICA	18.828 F.CFP
TITRE	184	17/04/2025	LOCATION SERVITUDE - LECLERC LORENE ET DE VOS XAVIER	18.828 F.CFP
TITRE	185	17/04/2025	LOCATION SERVITUDE - PARAVIA GINO PABOUTEIN VIVIANE	18.755 F.CFP
TITRE	186	17/04/2025	LOCATION SERVITUDE - BECHANI MOURAD	16.940 F.CFP
TITRE	187	17/04/2025	LOCATION SERVITUDE - SCI KELLA 2	364.075 F.CFP
TITRE	188	17/04/2025	LOCATION SERVITUDE - NICHOLLS KEN ET VENARD AUDE	18.592 F.CFP
TITRE	189	17/04/2025	LOCATION SERVITUDE - GOP-FENEPEJ MONETTE	27.819 F.CFP
TITRE	190	17/04/2025	LOCATION SERVITUDE - POTIAROA EUGENIE	19.245 F.CFP
TITRE	191	17/04/2025	LOCATION SERVITUDE - LAUNAY CHRISTIAN ET GOUYNEAU ANDRE	18.882 F.CFP
TITRE	192	17/04/2025	LOCATION SERVITUDE - HMANA RENE ET MARGUERITE	21.623 F.CFP
TITRE	193	17/04/2025	LOCATION SERVITUDE - ELIA ANDRE ET MARCELINE	17.884 F.CFP

Accusé de réception en préfecture
988-200012565-10260501-2026-194-AU
Date de télétransmission : 28/05/2026
Date de réception préfecture : 29/05/2026

décision de procéder, dans les limites fixées par le conseil municipal, à la réalisation des emprunts destinés au financement des investissement prévus par le budget, et aux opérations financières utiles à la gestion des emprunts, y compris les opérations de couverture des risques de taux et de change, ainsi que de prendre les décisions de dérogations à l'obligation de dépôt des fonds auprès de l'Etat dans les conditions définies aux articles L. 1618-1, L. 1618-2, L. 2221-5-1 du code général des collectivités territoriales et de passer à cet effet les actes nécessaires				
(Article L 122-20 - alinéa 3)				
Nature de l'acte (arrêté, convention, avenant, courrier)	N°	date	objet (intitulé exact)	observations
Convention	22-3120/2025	20/11/2025	Fixant les conditions d'octroi d'une aide financière exceptionnelle par la Nouvelle-Calédonie au profit de la commune de Dumbéa	Montant : 191.367.562 F.CFP - Voir délib 2025/225 du 24/11/2025 - TITRE n° 647 DU 09/12/2025
Contrat de prêt		23/06/2025	Prêt pour le secteur public local aux collectivités territoriales et à leurs groupements - Décision ou arrêté d'autorisation d'emprunt - UTC KOE	Montant : 103.572.000 F.CFP - Voir délib 2025/136 du 23/06/2025

décision de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés de travaux, de fournitures et de services qui peuvent être réglementairement passés de gré à gré en raison de leur montant, lorsque les crédits sont prévus au budget				
(Article L 122-20 - alinéa 4)				
Libellé de l'acte (arrêté, convention, courrier)	N°	date	objet (intitulé exact)	observations
DVEA/SCP - AVENANT 1 VINCENT CERNEAUX	2569	17/12/2024	MAD maison de musique MQ DSM	FAIT
DVEA/SCP - CONVENTION LEMON OIL	1250	07/02/2025	MAD SALLE DE MUSIQUE DSM	ANNULE
DVEA/SCP - CONVENTION DUMBEA CLUB D'ECHEC	2117	28/02/2025	MAD BIG UP SPOT	FAIT
DVEA/SCP - CONVENTION COLLECTIF HANDICAP	2172	03/03/2025	MAD MQ DSM	FAIT
DVEA/SCP - CONVENTION ROOTS VIBRATION FAMILY	2603	06/03/2025	MAD SALLE DE MUSIQUE DSM	FAIT
DVEA/SCP - CONVENTION YUK'S BAND	2601	12/03/2025	MAD SALLE DE MUSIQUE DSM	FAIT
DVEA/SCP - CONVENTION OATH TO NONE	2604	12/03/2025	MAD SALLE DE MUSIQUE DSM	FAIT
DVEA/SCP - CONVENTION LEMON OIL	1250	14/03/2025	MAD SALLE DE MUSIQUE DSM	FAIT
DVEA/SCP - CONVENTION VINCENT CERNEAUX	2670	14/03/2025	MAD SALLE DE MUSIQUE DSM	FAIT
DVEA/SCP - CONVENTION CMDNC	2677	14/03/2025	MAD SALLE POLYVALENTE MEDIATHEQUE	FAIT
DVEA/SCP - CONVENTION MARION FARCY LA NLLE ECOLE ARTISTIQUE	2678	14/03/2025	MAD SALLE POLYVALENTE MEDIATHEQUE	FAIT
DVEA/SCP - CONVENTION ECHO TEN 2.0	2837	18/03/2025	MAD SALLE DE MUSIQUE DSM	FAIT
DVEA/SCP - CONVENTION PROJET M	2853	18/03/2025	MAD SALLE DE MUSIQUE DSM	FAIT
DVEA/SCP - CONVENTION VOID CALL	2870	19/03/2025	MAD SALLE DE MUSIQUE DSM	FAIT
DVEA/SCP - CONVENTION NGERE K	3404	28/03/2025	MAD MQ DSM	FAIT
DVEA/SCP - CONVENTION DSIBELLES	3733	25/03/2025	MAD SALLE DE MUSIQUE DSM	FAIT
DVEA/SCP - AVENANT 1 CONTRAT UNC	5736	16/05/2025	COORDINATION EDITORIALE BEAU LIVRE SUR DUMBEA	FAIT
DVEA/SCP - AVENANT 1 CONVENTION PROJET M	5959	21/05/2025	MAD SALLE DE MUSIQUE DSM	FAIT
DVEA/SCP - CONVENTION HANDIJOB	6817	02/06/2025	MAD MQ DSM	FAIT
DVEA/SCP - CONVENTION DUMBEA CLUB D'ECHEC	7592	24/06/2025	MAD MQ DSM LE 28/06/2025	FAIT
DVEA/SCP - CONTRAT PHILIPPE ROY		26/06/2025	PREVENTE DU LIVRE SUR DUMBEA	FAIT
DVEA/SCP - CONVENTION LUECILLA 3 000	8288	07/07/2025	MAD SALLE DE MUSIQUE DSM	FAIT
DVEA/SCP - CONVENTION NGERE K	8551	09/07/2025	MAD MQ DSM LE 12/07/2025	FAIT
DVEA/SCP - CONVENTION JOYFULSOUND	9987	06/08/2025	MAD SALLE DE MUSIQUE DSM	FAIT
DVEA/SCP - CONVENTION SAS KII TI RE ORIGIN CINEMA	10739	20/08/2025	STAGE VACANCES D'AOÛT	FAIT
DVEA/SCP - CONVENTION NGERE K	10512	25/08/2025	MAD SALLE DE MUSIQUE DSM DU 15/08 AU 12/09/2025	FAIT
DVEA/SCP - AVENANT 1 OATH TO NONE	13355	09/10/2025	MAD SALLE DE MUSIQUE DSM	FAIT
DVEA/SCP - CONTRAT LE CHAPITO	13377	10/10/2025	APPEL A PROJETS ARTS VIVANTS 2025	FAIT
DVEA/SCP - CONVENTION TO FO KI	14133	23/10/2025	MAD MQ DSM LE 08/11/2025	FAIT
DVEA/SCP - CONTRAT ALEJANDRA RINCK	14136	27/10/2025	APPEL A PROJETS ARTS VISUELS 2025	FAIT
DVEA/SCP - CONTRAT LIBRES COMME L'ART	14291	29/10/2025	APPEL A PROJETS ARTS VISUELS 2025	FAIT
DVEA/SCP - CONTRAT STUDANCE	14703	05/11/2025	APPEL A PROJETS ARTS VIVANTS 2025	FAIT
DVEA/SCP - CONVENTION FNEJENC	15348	17/11/2025	MAD SALLE POLYVALENTE MEDIATHEQUE	FAIT
DVEA/SCP - CONTRAT LUDIK	15351	18/11/2025	MALLETTE PEDAGOGIQUE	EN COURS
DVEA/SCP - CONVENTION ALVM	15555	20/11/2025	MAD SALLE DE MUSIQUE DSM DU 24/11 AU 15/12/2025	FAIT
DVEA/SCP - AVENANT 1 VINCENT CERNEAUX	15599	21/11/2025	MAD SALLE DE MUSIQUE DSM DU 15/12/2025 AU 13/03/2026	EN COURS
DVEA/SCP - CONTRAT BOOKIN	17287	18/12/2025	DIFFUSION ET DISTRIBUTION DU LIVRE SUR DUMBEA	EN COURS
CONVENTION PARTENARIALE - ISEE NC	2025-2316		Convention fixant les modalités de mise a disposition de locaux dans l'espace des permanences à la Maison de la Jeunesse et de la Mairie du Nord Année2025	Année 2025 lespace des permanences à la Maison de la Jeunesse et de la Mairie du Nord
CONVENTION PARTENARIALE - AIKIDO CLUB DUMBÉA	2025-3606		Convention partenariale fixant les modalités de mise a disposition des installations municipales de la Ville de Dumbéa pour l'année 2025	Année 2025 Salle de judo « Jean-Jacques MORI »
CONVENTION PARTENARIALE - ASSOCIATION BADMINTON CLUB DUMBEA (ABCD)	2025-3575		Convention partenariale fixant les modalités de mise a disposition des installations municipales de la Ville de Dumbéa pour l'année 2025	Année 2025 Salle omnisports « Ernest WAHEO » Salle Omnisports « Nyiپیngo PASSA »
CONVENTION PARTENARIALE - ASSOCIATION DU PERSONNEL DU CHT GASTON BOURRET DUMBEA	2025-3454		Convention partenariale fixant les modalités de mise a disposition des installations municipales de la Ville de Dumbéa pour l'année 2025	Année 2025 Halle des sports du Collège Apogoti Halle des sports « Michel CASTEX »
CONVENTION PARTENARIALE - ASSOCIATION JUDO CLUB DE DUMBEA (AJCD)	2025-3443		Convention partenariale fixant les modalités de mise a disposition des installations municipales de la Ville de Dumbéa pour l'année 2025	Année 2025 Salle de judo « Jean-Jacques MORI »
CONVENTION PARTENARIALE - ASSOCIATION KARATE AUTEUIL (AKA)	2025-3604		Convention partenariale fixant les modalités de mise a disposition des installations municipales de la Ville de Dumbéa pour l'année 2025	Année 2025 Salle des arts martiaux d'Auteuil « Jean-Robert MONNIER »
CONVENTION PARTENARIALE - ASSOCIATION LOISIRS LUMIERE DSM (ALLD)	2025-3438		Convention partenariale fixant les modalités de mise a disposition des installations municipales de la Ville de Dumbéa pour l'année 2025	Année 2025 Salle parquet Salle d'expression corporelle
CONVENTION PARTENARIALE - ASS LOISIRS ET LUMIERES DSM	2025-3547		Convention partenariale fixant les modalités de mise a disposition à titre précaire et révocable de la villa des association n°20 de Dumbéa pour l'année 2025	Année 2025 convention non signée (suspendue par le Maire) mais occupation de la Villa des associations

CONVENTION PARTENARIALE - AS DUMBEA BASKET BALL	2025-3425		Convention partenariale fixant les modalités de mise a disposition des installations municipales de la Ville de Dumbéa pour l'année 2025	Année 2025 Halle dessports « Michel CASTEX » Salle omnisports « Ernest WAHEO » Salle omnisports « Ernest CHAMBONNIER »
AVENANT À LA CONVENTION PARTENARIALE - AS DUMBEA BASKET BALL	2025-5801		Avenant n°1 à la convention partenariale DVEA/SVAAS/CVA/N°2025-3425 fixant les modalités de mise a disposition des installations municipales de la Ville de Dumbéa pour l'année 2025	Année 2025 - modification de créneaux
CONVENTION PARTENARIALE - AS DUMBEA HANDBALL	2025-3306		Convention partenariale fixant les modalités de mise a disposition des installations municipales de la Ville de Dumbéa pour l'année 2025	Année 2025 Salle omnisports « Ernest WAHEO » Salle omnisports « Ernest CHAMBONNIER »
CONVENTION PARTENARIALE - AS ESSOR DE DUMBEA	2025-3443		Convention partenariale fixant les modalités de mise a disposition des installations municipales de la Ville de Dumbéa pour l'année 2025	Année 2025 Terrain synthétique des Erudits
AVENANT À LA CONVENTION PARTENARIALE - AS ESSOR DE DUMBEA	2025-5800		Avenant n°1 à la convention partenariale DVEA/SVAAS/CVA/N°2025-3443 fixant les modalités de mise a disposition des installations municipales de la Ville de Dumbéa pour l'année 2025	Année 2025 Terrain synthétique des Erudits pour les entrainements (modification créneaux) Terrain de football "GéraldPALMAS" en position de club receveur lors des compétitions fédérales
CONVENTION PARTENARIALE - ASSOCIATION THUAHAIK JEUNESSE DE DUMBEA (ATJD)	2025-3424		Convention partenariale fixant les modalités de mise a disposition des installations municipales de la Ville de Dumbéa pour l'année 2025	Année 2025 Halle des sports « Michel CASTEX »
CONVENTION PARTENARIALE - BOEA PRO VIE DANSE	2025-3302		Convention partenariale fixant les modalités de mise a disposition des installations municipales de la Ville de Dumbéa pour l'année 2025	Année 2025 Salle parquet Salle d'expression corporelle
CONVENTION PARTENARIALE - BOEA PRO VIE DANSE	2025-3600		Convention partenariale fixant les modalités de mise a disposition à titre précaire et révocable de la villa des association n°20 de Dumbéa pour l'année 2025	Année 2025 convention non signée (suspendue par le Maire) mais occupation de la Villa des associations
CONVENTION PARTENARIALE - BOXING CLUB DUMBEA	2025-3522		Convention partenariale fixant les modalités de mise a disposition des installations municipales de la Ville de Dumbéa pour l'année 2025	Année 2025 Salle de Boxe « Edmond SMITH »
CONVENTION PARTENARIALE - CALÉDONIE ENSEMBLE (Parti politique)	2025-9342		Convention partenariale fixant les modalités de mise a disposition des installations municipales de la Ville de Dumbéa pour l'année 2025	Année 2025 - Payant Hall et sanitaires de la maison de la jeunesse (réunion publique)
CONVENTION PARTENARIALE - CD FIGHT ACADEMY DUMBEA	2025-3609		Convention partenariale fixant les modalités de mise a disposition des installations municipales de la Ville de Dumbéa pour l'année 2025	Année 2025 Salle d'expression corporelle Salle de boxe « Edmond SMITH »
CONVENTION PARTENARIALE - CENTRAL SPORT SINOJ	2025-3421		Convention partenariale fixant les modalités de mise a disposition des installations municipales de la Ville de Dumbéa pour l'année 2025	Année 2025 Salle omnisports d'Auteuil « Ernest CHAMBONNIER » Salle Omnisports « Nypiengo PASSA »
CONVENTION PARTENARIALE - CENTRAL HOSPITALIER "ALBERT BOUSQUET "	2025-4781		Convention partenariale fixant les modalités de mise a disposition des installations municipales de la Ville de Dumbéa pour l'année 2025	Année 2025 Terrain de Rugby « Rocky VAITANAKI »
CONVENTION PARTENARIALE - COLLÈGE EDMÉE VARIN	2025-3616		Convention partenariale fixant les modalités de mise a disposition des installations municipales de la Ville de Dumbéa pour l'année 2025	Année 2025 Salle Omnisports « Nypiengo PASSA » Terrain de football de Katiramona
CONVENTION PARTENARIALE - COLLÈGE JEAN FAYARD	2025-3612		Convention partenariale fixant les modalités de mise a disposition des installations municipales de la Ville de Dumbéa pour l'année 2025	Année 2025 Terrain en herbe d'Auteuil Salled'expression corporelle d'Auteuil Salle parquet Salle polyvalente « Christiad'ORIOLA » Salle de Boxe « Edmond SMITH » Salle omnisports « Ernest CHAMBONNIER » Salle de judo « Jean-Jacques MORI »
CONVENTION PARTENARIALE - COLLÈGE FRANCIS CARCO	2025-3618		Convention partenariale fixant les modalités de mise a disposition des installations municipales de la Ville de Dumbéa pour l'année 2025	Année 2025 Salle omnisports « Ernest CHAMBONNIER »
CONVENTION PARTENARIALE - COMITÉ RÉGIONAL DE KARATÉ ET DISCIPLINES ASSOCIÉES DE NC	2025-3624		Convention partenariale fixant les modalités de mise a disposition des installations municipales de la Ville de Dumbéa pour l'année 2025	Année 2025 - Payant Salle des arts martiaux « Jean-Robert MONNIER »
CONVENTION PARTENARIALE - CONSEIL DES FEMMES DU PACIFIQUE DE NC	2025-4742		Convention partenariale fixant les modalités de mise a disposition des installations municipales de la Ville de Dumbéa pour l'année 2025	Année 2025 Salle de réunion à la maison de la jeunesse
CONVENTION PARTENARIALE - DUMBEA ATHLETIC CLUB (DATC)	2025-3434		Convention partenariale fixant les modalités de mise a disposition des installations municipales de la Ville de Dumbéa pour l'année 2025	Année 2025 Piste athlétisme de Dumbea centre Terrain de football de Dumbea centre
CONVENTION PARTENARIALE - DUMBEA HANDICAP	2025-5846		Convention partenariale fixant les modalités de mise a disposition des installations municipales de la Ville de Dumbéa pour l'année 2025	Année 2025 Espace numérique de la maison de la jeunesse
CONVENTION PARTENARIALE - DUMBEA HANDICAP	2025-3444		Convention partenariale fixant les modalités de mise a disposition à titre précaire et révocable de la villa des association n°20 de Dumbéa pour l'année 2025	Année 2025 convention non signée (suspendue par le Maire) mais occupation de la Villa des associations
CONVENTION PARTENARIALE - DUMBEA PÉTANQUE	2025-7218		Convention partenariale fixant les modalités de mise a disposition des installations municipales de la Ville de Dumbéa pour l'année 2025	Année 2025 Boulodrome de Dumbéa centre
CONVENTION PARTENARIALE - DUMBEA DANSE COUNTRY	2025-3433		Convention partenariale fixant les modalités de mise a disposition des installations municipales de la Ville de Dumbéa pour l'année 2025	Année 2025 Salle parquet Maison de quartier de DSM
AVENANT À LA CONVENTION PARTENARIALE - DUMBEA DANSE COUNTRY	2025-11225		Avenant n°1 à la convention partenariale DVEA/SVAAS/CVA/N°2025-3433 fixant les modalités de mise a disposition des installations municipales de la Ville de Dumbéa pour l'année 2025	Année 2025 Salle parquet Maison de quartier de DSM (modification créneaux)
CONVENTION PARTENARIALE - DUMBEA FOOTBALL CLUB (DFC)	2025-3442		Convention partenariale fixant les modalités de mise a disposition des installations municipales de la Ville de Dumbéa pour l'année 2025	Année 2025 Terrain synthétique des Erudits Terrain de Football « Gérald DALMAS »
AVENANT À LA CONVENTION PARTENARIALE - DUMBEA FOOTBALL CLUB (DFC)	2025-7298		Avenant n°1 à la convention partenariale DVEA/SVAAS/CVA/N°2025-3442 fixant les modalités de mise a disposition des installations municipales de la Ville de Dumbéa pour l'année 2026	Année 2025 Terrain synthétique des Erudits pour les entrainements (modification créneaux) Terrain de football "GéraldPALMAS" pour les entraînements et en position de club receveur lors des compétitions fédérales
CONVENTION PARTENARIALE - DUMBEA VOLLEY BALL	2025-3700		Convention partenariale fixant les modalités de mise a disposition des installations municipales de la Ville de Dumbéa pour l'année 2025	Année 2025 Salle omnisports « Nypiengo PASSA » Salle omnisports « Ernest CHAMBONNIER » Halle des sports du Collège Apogoti, de la salle omnisports « Ernest WAHEO » Halle des sports « Michel CASTEX » Terrains de beach volley de Dumbéa centre
CONVENTION PARTENARIALE - DUMBE'N ROLL	2025-9694		Convention partenariale fixant les modalités de mise a disposition des installations municipales de la Ville de Dumbéa pour l'année 2025	Année 2025 Salle omnisports « Nypiengo PASSA »
AVENANT À LA CONVENTION PARTENARIALE - DZUMAC TOUR SARL	2025-6439		Convention partenariale fixant les modalités de mise a disposition des installations municipales de la Ville de Dumbéa pour l'année 2025-2026	Année 2025-2026 -Payant Sanitaires du parc Fayard prend fin en septembre 2026

CONVENTION PARTENARIALE - FÉDÉRATION CALÉDONIENNE DE FOOTBALL (FCF)	2025-6866		Convention partenariale fixant les modalités de mise a disposition des installations municipales de la Ville de Dumbéa pour l'année 2025	Année 2025 Terrain de Football du Parc des Sports « Gérald Dalmas » dans le cadre fédéral pour l'organisation 1. Foot d'animation 2. Football des jeunes 3. Championnat U18 4. Championnat U15 5. Promotion d'honneur
CONVENTION PARTENARIALE - FENIFEN	2025-3419		Convention partenariale fixant les modalités de mise a disposition des installations municipales de la Ville de Dumbéa pour l'année 2025	Année 2025 Halle des sports « Michel CASTEX »
CONVENTION PARTENARIALE - GOURVERNEMENT DE LA NC VIA LA DPJEJ	2025-9050		Convention partenariale fixant les modalités de mise a disposition des installations municipales de la Ville de Dumbéa pour l'année 2025	Année 2025 Salle de permanence de la maison de la jeunesse
CONVENTION PARTENARIALE - KIWANIS CLUB TIARE PAÏTA	2025-4738		Convention partenariale fixant les modalités de mise a disposition des installations municipales de la Ville de Dumbéa pour l'année 2025	Année 2025 Salle de la salle de réunion d'Auteuil
CONVENTION PARTENARIALE - LIGUE DE HANDBALL DE NC	2025-4760		Convention partenariale fixant les modalités de mise a disposition des installations municipales de la Ville de Dumbéa pour l'année 2025	Année 2025 Salle de réunion d'Auteuil Salle omnisports « Ernest CHAMBONNIER » Salle omnisports « Ernest WAHEO »
CONVENTION PARTENARIALE - LIGUE RÉGIONALE DE BASKET BALL NC	2025-3440		Convention partenariale fixant les modalités de mise a disposition des installations municipales de la Ville de Dumbéa pour l'année 2025	Année 2025 - Payant Halle des sports « Michel CASTEX » Salle omnisports « Ernest WAHEO »
CONVENTION PARTENARIALE - LIONS CLUB DUMBEA ESPOIR	2025-4745		Convention partenariale fixant les modalités de mise a disposition des installations municipales de la Ville de Dumbéa pour l'année 2025	Année 2025 Salle de la salle de réunion d'Auteuil
CONVENTION PARTENARIALE - LYCEE DICK UKEIWE	2025-3611		Convention partenariale fixant les modalités de mise a disposition des installations municipales de la Ville de Dumbéa pour l'année 2025	Année 2025 Salle omnisports « Ernest WAHEO » Halle des sports « Michel CASTEX » Piste d'athlétisme de Dumbéa centre Terrain de football de Dumbéa centre
CONVENTION PARTENARIALE - MAKATEA	2025-3303		Convention partenariale fixant les modalités de mise a disposition des installations municipales de la Ville de Dumbéa pour l'année 2025	Année 2025 Salle parquet Maison de quartier de DSM
CONVENTION PARTENARIALE - MS FIGHT	2025-3539		Convention partenariale fixant les modalités de mise a disposition des installations municipales de la Ville de Dumbéa pour l'année 2025	Année 2025 Salle de Boxe « Edmond SMITH »
CONVENTION PARTENARIALE - NEW CAL RIDE	2025-4964		Convention partenariale fixant les modalités de mise a disposition des installations municipales de la Ville de Dumbéa pour l'année 2025	Année 2025 Skate Park de Koutio
CONVENTION PARTENARIALE - PENCAT SILAT-MARPATI PUTIH DUMBEA CLUB	2025-3432		Convention partenariale fixant les modalités de mise a disposition des installations municipales de la Ville de Dumbéa pour l'année 2025	Année 2025 Salle de judo « Jean-Jacques MORI » Salle d'expression Corporelle
AVENANT À LA CONVENTION PARTENARIALE - PENCAT SILAT-MARPATI PUTIH DUMBEA CLUB	2025-9680		Avenant n°1 à la convention partenariale DVEA/SVAAS/CVA/N°2025-3432 fixant les modalités de mise a disposition des installations municipales de la Ville de Dumbéa pour l'année 2025	Année 2025 - modification créneaux
CONVENTION PARTENARIALE - ROLLING CLUB DUMBEA	2025-3544		Convention partenariale fixant les modalités de mise a disposition des installations municipales de la Ville de Dumbéa pour l'année 2025	Année 2025 Halle des sports « Michel CASTEX » Salle Omnisports « Nypiengo PASSA »
CONVENTION PARTENARIALE - SPIP NC	2025-11762		Convention partenariale fixant les modalités de mise a disposition des installations municipales de la Ville de Dumbéa pour l'année 2025	Année 2025 Salle de permanence de la maison de la jeunesse (pas encore de retour de la convention signé au HDV au 27/10)
CONVENTION PARTENARIALE - SOPHIE GIROT EDUCATEUR SPORTIF PATENTE	2025-3300		Convention partenariale fixant les modalités de mise a disposition des installations municipales de la Ville de Dumbéa pour l'année 2025	Année 2025 - Payant Salle parquet Salle d'expression corporelle
AVENANT À LA CONVENTION PARTENARIALE - SOPHIE GIROT EDUCATEUR SPORTIF PATENTE	2025-6806		Avenant n°1 à la convention partenariale DVEA/SVAAS/CVA/N°2025-3300 fixant les modalités de mise a disposition des installations municipales de la Ville de Dumbéa pour l'année 2025	Année 2025 - Payant modification application délib tarifaire 2500 F au lieu 4800 F (certificat administratif suite à la résiliation convention) Salle parquet Salle d'expression corporelle
CONVENTION PARTENARIALE - SOCIETE SPORTIVE INDEPENDANTE (SSI)	2025-8733		Convention partenariale fixant les modalités de mise a disposition des installations municipales de la Ville de Dumbéa pour l'année 2025	Année 2025 Halle des sports « Michel CASTEX »
CONVENTION PARTENARIALE - TAEKWONDO KORYO CLUB	2025-3605		Convention partenariale fixant les modalités de mise a disposition des installations municipales de la Ville de Dumbéa pour l'année 2025	Année 2025 salle des arts martiaux d'Auteuil « Jean-Robert MONNIER »
CONVENTION PARTENARIALE - TAGALOA GYM	2025-3577		Convention partenariale fixant les modalités de mise a disposition des installations municipales de la Ville de Dumbéa pour l'année 2025	Année 2025 Salle de musculation du complexe sportif d'Auteuil

Accusé de réception en préfecture
988-200012565-10260501-2026-194-AU
Date de télétransmission : 28/05/2026
Date de réception préfecture : 29/05/2026

CONVENTION PARTENARIALE - TENNIS CLUB AUTEUIL (TCA)	2025-3526		Convention partenariale fixant les modalités de mise a disposition des installations municipales de la Ville de Dumbéa pour l'année 2025	Année 2025 gestion et l'exploitation du complexe tennistique d'Auteuil, à titre gracieux, et la mise à disposition des installations du club house, à titre onéreux , pour une période de deux (2) ans à compter du 01/01/2025. Elle prendra fin au 31/12/2026
AVENANT À LA CONVENTION PARTENARIALE CONVENTION PARTENARIALE - TENNIS CLUB AUTEUIL	2025-11114		Avenant n°1 à la convention partenariale DVEA/SVAAS/CVA/N°2025-3526 fixant les modalités de mise a disposition des installations municipales de la Ville de Dumbéa pour l'année 2025	Année 2025 modification erreur de mois sur la période mentionnée concernant l'exonération de la redevance
CONVENTION PARTENARIALE - TENNIS DE TABLE DE DUMBEA	2025-3435		Convention partenariale fixant les modalités de mise a disposition des installations municipales de la Ville de Dumbéa pour l'année 2025	Année 2025 Salle Omnisports « Nyiپیngo PASSA »
CONVENTION PARTENARIALE - TOA NUI	2025-6002		Convention partenariale fixant les modalités de mise a disposition des installations municipales de la Ville de Dumbéa pour l'année 2026	Année 2025 Salle d'expression corporelle
CONVENTION PARTENARIALE - URCD	2025-3427		Convention partenariale fixant les modalités de mise a disposition des installations municipales de la Ville de Dumbéa pour l'année 2025	Année 2025 Terrain de Rugby « Rocky VAITANAKI » Terrain synthétique des Erudits
CONVENTION PARTENARIALE - Y ORI TAHITI	2025-3299		Convention partenariale fixant les modalités de mise a disposition des installations municipales de la Ville de Dumbéa pour l'année 2025	Année 2025 Salle parquet Salle d'expression corporelle
CONVENTION PARTENARIALE - ZAMAZLAW DE DUMBEA	2025-3542		Convention partenariale fixant les modalités de mise a disposition des installations municipales de la Ville de Dumbéa pour l'année 2025	Année 2025 Halle des sports « Michel CASTEX »
CONVENTION PARTENARIALE - ASSOCIATION LOISIRS ET LUMIERES	2025-3547		Convention partenariale fixant les modalités de mise a disposition des installations municipales de la Ville de Dumbéa pour l'année 2026	Année 2025 Convention suspendue par décision du Maire Villa N°20 des assocaition
CONVENTION PARTENARIALE - DUMBEA HANDICAP	2025-3444		Convention partenariale fixant les modalités de mise a disposition des installations municipales de la Ville de Dumbéa pour l'année 2027	Année 2025 Convention suspendue par décision du Maire Villa N°20 des assocaition
CONVENTION PARTENARIALE - BOEA PRO VIE DANSE	2025-3600		Convention partenariale fixant les modalités de mise a disposition des installations municipales de la Ville de Dumbéa pour l'année 2028	Année 2025 Convention suspendue par décision du Maire Villa N°20 des assocaition

DDP

décision de décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans				
(Article L 122-20 - alinéa 5)				
Nature de l'acte (arrêté, convention, avenant, courrier)	N°	date	objet (intitulé exact)	observations
Convention	SUP-S-2025-03-19-2888	31/03/2025	Convention d'occupation précaire et révocable relative à la mise à disposition onéreuse d'une parcelle de 2 ares 07 centiares appartenant à la Ville de Dumbéa au profit de Madame Valérie DEBARLE	
Convention	SUP-S-2025-07-10-8531	18/07/2025	Convention d'occupation précaire et révocable relative à la mise à disposition onéreuse d'une parcelle de 1 are 10 centiares appartenant à la Ville de Dumbéa au profit de Monsieur Soané FELOMAKI	
Convention	SUP-S-2025-08-07-10055	12/08/2025	Convention d'occupation précaire et révocable relative à la mise à disposition onéreuse d'une parcelle de 1 are appartenant à la Ville de Dumbéa au profit de Monsieur Armand RICHMOND	
Convention	066/25	20/02/2025	Occupation d'un emplacement à titre gracieux, pour l'installation d'une station de télécommunications située à la Résidence du Parc, commune de Dumbéa	Convention rédigée par l'OPT
Convention	SUP-S-2025-09-02-11187	02/09/2025	Convention d'occupation temporaire relative à la reconstruction d'un centre commercial, sis section Koutio	

DAF

décision de passer des contrats d'assurance				
(Article L 122-20 - alinéa 6)				
Nature de l'acte (arrêté, convention, courrier)	N°	date	objet (intitulé exact)	observations
AVENANT	1	25/09/2025	Retrait des risques suite au renouvellement du contrat n°CA500000104810 de 9063,7m²	Ristourne de 478.506 F.CFP
AVENANT	1	03/09/2025	Dérogation à toutes dispositions contraire au contrat n°6010018498	Précisions apportées dans la partie "Exclusions" du contrat suite aux émeutes 2024

SFB

décision de créer des régies comptables nécessaires au fonctionnement des services municipaux				
(Article L 122-20 - alinéa 7)				
Nature de l'acte (arrêté, convention, avenant, courrier)	N°	date	objet (intitulé exact)	observations

Accusé de réception en préfecture
988-200012565-10260501-2026-194-AU
Date de télétransmission : 28/05/2026
Date de réception préfecture : 29/05/2026

décision de prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières					
(Article L 122-20 - alinéa 8)					
Nature de l'acte (arrêté, convention, avenant, courrier)	N°	date	objet (intitulé exact)	observations	
Arrêté municipal	25/027/DBA	08/01/2025	Portant concession de terrain dans le cimetière communal du Calvaire (TAVERGEUX épouse KONGHOULEUX Nicole)	15 ans - 50 000 XPF	
Arrêté municipal	25/038/DBA	13/01/2025	Portant concession de terrain dands le cimetière communal du Calvaire (BUAMA Samala)	Enfant 15 ans - 40 000 XPF	
Arrêté municipal	25/043/DBA	16/01/2025	Portant concession de terrain dans le cimetière communal du Calvaire (WADJENO Fredy)	15 ans - 50 000 XPF	
Arrêté municipal	25/053/DBA	21/01/2025	Portant concession de terrain dans le cimetière communal du Calvaire (KAFIKAILA épouse HEAFALA Ivona)	15 ans - 50 000 XPF	
Arrêté municipal	25/077/DBA	03/02/2025	Portant concession de terrain dans le cimetière communal du Calvaire (GOROU Daniel)	15 ans - 50 000 XPF	
Arrêté municipal	25/079/DBA	07/02/2025	Portant concession de terrain dans le cimetière communal du Calvaire (JOUSLIN Roger Alexandre Marcel)	15 ans - 50 000 XPF	
Arrêté municipal	25/091/DBA	12/02/2025	Portant autorisation d'une inhumation dans le cimetière communal du Calvaire (GATA Lafaele)	Droit d'ouverture de concession caveau - 15 000 XPF	
Arrêté municipal	25/095/DBA	14/02/2025	Portant autorisation d'une inhumation dans le cimetière communal du Calvaire (TAKANIUA Annick épouse IKAUNO)	Droit d'ouverture de concession caveau - 15 000 XPF	
Arrêté municipal	25/102/DBA	20/02/2025	Portant autorisation d'une inhumation dans le cimetière communal du Calvaire (PERREAU Antoinette)	15 ans - 50 000 XPF	
Arrêté municipal	25/101/DBA	20/02/2025	Portant autorisation d'une inhumation dans le cimetière communal du Calvaire (LELEIVAL Apolosio)	15 ans - 50 000 XPF	
Arrêté municipal	25/114/DBA	27/02/2025	Portant autorisation de renouvellement de concession dans le cimetière communal du Calvaire (XEWE Hèxeni)	30 ans - 80 000 XPF	
Arrêté municipal	25/134/DBA	05/03/2025	Portant autorisation d'une inhumation dans le cimetière communal du Calvaire (THEBEUI Carl,Stanley)	30 ans - 80 000 XPF	
Arrêté municipal	25/131/DBA	04/03/2025	Portant autorisation d'une inhumation dans le cimetière communal du Calvaire (MOSES Reuben)	30 ans - 80 000 XPF	
Arrêté municipal	25/112/DBA	26/02/2025	Portant autorisation d'une inhumation dans le cimetière communal (BIGA Monique)	Droit d'ouverture de concession caveau - 15 000 XPF	
Arrêté municipal	25/148/DBA	19/03/2025	Portant autorisation d'une inhumation dans le cimetière communal du Calvaire (TAUKOLO Malia)	Droit d'ouverture de concession caveau - 15 000 XPF	
Arrêté municipal	25/171/DBA	28/03/2025	Portant concession de terrain dans le cimetière du Calvaire (SARENGAT Wakinem)	30 ans - 80 000 XPF	
Arrêté municipal	25/221/DBA	30/04/2025	Portant concession dans le cimetière du Calvaire (TUITEALA Soana épouse TAUFANA)	Caveau - 484 000 XPF	
Arrêté municipal	25/222/DBA	05/05/2025	Portant autorisation d'une inhumation dans le cimetière communal du Calvaire (DAHLAN Asmoune)	30 ans - 80 000 XPF	
Arrêté municipal	25/237/DBA	12/05/2025	Portant autorisation d'une inhumation dans le cimetière communal du Calvaire (MATILE Sefilina)	30 ans - 80 000 XPF	
Arrêté municipal	25/201/DBA	10/04/2025	Portant concession de terrain dans le cimetière du Calvaire (GATA Lafaele)	Caveau - 484 000 XPF	
Arrêté municipal	25/245/DBA	19/05/2025	Portant autorisation d'une inhumation d'une urne dans le cimetière du Calvaire (ROVINOT Paul)	Droit d'ouverture de concession caveau - 15 000 XPF	
Arrêté municipal	25/254/DBA	22/05/2025	Portant autorisation d'une inhumation en superposition dans le cimetière du Calvaire (CHEVALIER Yolande épouse PECQUEUX)	Droit d'ouverture de concession caveau - 15 000 XPF	
Arrêté municipal	25/297/DBA	04/06/2025	Modifiant l'arrêté n°25/221/DBA du 30 avril 2025, portant concession de terrain dans le cimetière du Calvaire (TUITEALA Soana épouse TAUFANA)		
Arrêté municipal	25/266/DBA	04/06/2025	Portant autorisation d'une inhumation dans le cimetière de Dumbéa (KAUDRE Raymond, lpin)	15 ans - 50 000 XPF	
Arrêté municipal	25/283/DBA	19/06/2025	Portant autorisation d'une inhumation dans le cimetière communal (KATOA Eneliko)	Droit d'ouverture de concession caveau - 15 000 XPF	
Arrêté municipal	25/285/DBA	20/06/2025	Portant autorisation d'une inhumation dans le cimetière du Calvaire (FAYARD Patrick, Léon, Marcel)	Droit d'ouverture de concession caveau - 15 000 XPF	
Arrêté municipal	25/307/DBA	01/07/2025	Portant concession de terrain dans le cimetière de Dumbéa (TALATINI veuve HALAGAHU Yvonne)	Caveau - 100 000 XPF (1ère tranche) sur les 484 000 XPF	
Arrêté municipal	25/323/DBA	04/07/2025	Portant autorisation d'une inhumation dans le cimetière de Dumbéa (HALAGAHU Paulo)		
Arrêté municipal	25/319/DBA	03/07/2025	Portant concession en columbarium dans le cimetière de Dumbéa (HOFMAN Véronique Anne Blanche épouse NGUYEN)	30 ans - 90 000 XPF	
Arrêté municipal	25/321/DBA	03/07/2025	Portant concession de terrain dans le cimetière du Calvaire (FUIMAONO Falaone)	Caveau - 484 000 XPF	
Arrêté municipal	25/324/DBA	07/07/2025	Portant concession de terrain dans le cimetière de Dumbéa (PUNUFUU Anamalia Fataihula)	15 ans - 50 000 XPF	
Arrêté municipal	25/331/DBA	09/07/2025	Portant concession de terrain dans le cimetière de Dumbéa (SALIGA Viane)	Caveau - 484 000 XPF	
Arrêté municipal	25/344/DBA	22/07/2025	Portant concession de terrain dans le cimetière de Dumbéa (KATIE Axel)	15 ans - 50 000 XPF	
Arrêté municipal	25/347/DBA	25/07/2025	Portant concession de terrain dans le cimetière de Dumbéa (TIMOTEO Madeleine, Mané épouse JONE)	30 ans - 80 000 XPF	
Arrêté municipal	25/352/DBA	29/07/2025	Portant concession de terrain dans le cimetière de Dumbéa (SANMOEKRI Misman)	15 ans - 50 000 XPF	
Arrêté municipal	25/365/DBA	04/08/2025	Portant concession en columbarium dans le cimetière de Dumbéa (ROUSSEAU Yves)	30 ans - 90 000 XPF	
Arrêté municipal	25/366/DBA	04/08/2025	Portant concession de terrain dans le cimetière de Dumbéa (TUUA Wilfried)	Caveau - 484 000 XPF	
Arrêté municipal	25/372/DBA	08/08/2025	Portant autorisation d'une inhumation dans le cimetière du Calvaire (MATAGIITA Mikaele et MATAGIITA Paula née MULIAVA)	Droit de superposition de concession caveau - 15 000 XPF	
Arrêté municipal	25/373/DBA	11/08/2025	Portant concession de terrain dans le cimetière de Dumbéa (WATILIGONE Elah, Mailounga, Outin)	15 ans - 40 000 XPF	
Arrêté municipal	25/399/DBA	28/08/2025	Portant concession de terrain dans le cimetière de Dumbéa (KUANENE Faustin-Bernard, Atamu)	15 ans - 50 000 XPF	
Arrêté municipal	25/400/DBA	28/08/2025	Portant concession de terrain dans le cimetière de Dumbéa (Paola KATOA épouse ALIKIAGALELEI)	Caveau - 484 000 XPF	
Arrêté municipal	25/401/DBA	01/09/2025	Portant concession de terrain dans le cimetière communal du Calvaire (FALEALUPO Keleatelini née TUAKOIFENUA	15 ans - 50 000 XPF	
Arrêté municipal	25/406/DBA	04/09/2025	Portant concession de terrain dans le cimetière de Dumbéa (JACQUET Lionel, Clément)	15 ans - 50 000 XPF	
Arrêté municipal	25/414/DBA	09/09/2025	Portant concession de terrain dans le cimetière de Dumbéa (SIGIA Ben, Kalokawa)	15 ans - 50 000 XPF	
Arrêté municipal	25/431/DBA	15/09/2025	Portant concession de terrain dans le cimetière de Dumbéa (NIULIKI Malia veuve GATA)	15 ans - 50 000 XPF	
Arrêté municipal	25/439/DBA	16/09/2025	Portant concession de terrain dans le cimetière de Dumbéa (HALUATR Donatienne épouse AJAPUHNYA	30 ans - 80 000 XPF	Accusé de réception en préfecture 988-200012565-10260501-2026-194-AU Date de télétransmission : 28/05/2026 Date de réception préfecture : 29/05/2026

Arrêté municipal	25/447/DBA	30/09/2025	Portant autorisation d'une exhumation et d'une réinhumation dans le cimetière du Calvaire (TUITEALA Soana épouse TAUFANA)	Droit d'ouverture de concession terre - 15 000 XPF
Arrêté municipal	25/476/DBA	21/10/2025	Portant concession de terrain dans le cimetière de Dumbéa (WAMO Edouard, Paulo)	15 ans - 50 000 XPF
Arrêté municipal	25/463/DBA	09/10/2025	Portant concession de terrain dans le cimetière de Dumbéa (STEEL veuve KIBANGUI Maryse)	Caveau - 484 000 XPF
Arrêté municipal	25/484/DBA	27/10/2025	Portant concession de terrain dans le cimetière de Dumbéa (SALINO André, Hubert)	15 ans - 50 000 XPF
Arrêté municipal	25/499/DBA	17/11/2025	Portant concession de terrain dans le cimetière de Dumbéa (WASHETINE Manoé, Thareyei, Basile)	15 ans - 40 000 XPF
Arrêté municipal	25/511/DBA	25/11/2025	Portant concession de terrain dans le cimetière de Dumbéa (Jeannina, Ephraïma NEUDJEN née JOMESSY	15 ans - 50 000 XPF
Arrêté municipal	25/514/DBA	02/12/2025	Portant concession de terrain dans le cimetière de Dumbéa (Hieckungo CARAWIANE veuve HNAWEONGO)	15 ans - 50 000 XPF
Arrêté municipal	25/517/DBA	03/12/2025	Portant autorisation d'une exhumation et d'une réinhumation dans le cimetière du Calvaire (TAFONO Mikaele)	Droit d'ouverture de concession caveau - 15 000 XPF
Arrêté municipal	25/531/DBA	11/12/2025	Portant concession de terrain dans le cimetière de Dumbéa (ABEN Thierry, Félice)	15 ans - 50 000 XPF
Arrêté municipal	25/523/DBA	11/12/2025	Portant autorisation d'une inhumation dans le cimetière de Dumbéa (Leone SALIGA)	Droit de superposition de concession caveau - 15 000 XPF
Arrêté municipal	25/522/DBA	11/12/2025	Portant autorisation d'une inhumation dans le cimetière de Dumbéa (Selesitina SALIGA née SEVELO)	
Arrêté municipal	25/536/DBA	15/12/2025	Portant concession de terrain dans le cimetière de Dumbéa (PANAPANA Gabriel)	15 ans - 50 000 XPF
Arrêté municipal	25/557/DBA	16/12/2025	Portant autorisation d'une exhumation et d'une réinhumation dans le cimetière de Dumbéa (KATOA Eneliko)	Droit d'ouverture de concession caveau - 15 000 XPF

DDDP

décision d'accepter des dons et legs qui ne sont pas grevés ni de conditions, ni de charges				
(Article L 122-20 - alinéa 9)				
Nature de l'acte (arrêté, convention, avenant, courrier)	N°	date	objet (intitulé exact)	observations

DDDP

décision de décider l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers jusqu'à cinq cent quarante cinq mille sept cent soixante (545.760) Francs CFP (4.573,46 Euros)				
(Article L 122-20 - alinéa 10)				
Nature de l'acte (arrêté, convention, avenant, courrier)	N°	date	objet (intitulé exact)	observations

DAF / DDP

décision de fixer les rémunérations et de régler les frais et honoraires des avocats, notaires, avoués, huissiers de justice et experts				
(Article L 122-20 - alinéa 11)				
Nature de l'acte (arrêté, convention, avenant, courrier)	N°	date	objet (intitulé exact)	observations
MANDAT	431	26/02/2025	JURISCAL - VILLE CONTRE TIDJINE/VENDEGOU	265.000 F.CFP
MANDAT	432	26/02/2025	JURISCAL - VILLE CONTRE ATINOUA (X2) ET MBOUERI	265.000 F.CFP
MANDAT	858	20/03/2025	JURISCAL - VILLE CONTRE TUIHOUA PAINO	1.116 F.CFP
MANDAT	867	24/03/2025	SCP BURIGNAT LESSON - CONTRAT HUNTER ALEXANDRE	19.663 F.CFP
MANDAT	1331	13/05/2025	JURISCAL - VILLE CONTRE DALMAS ET POINRI	265.000 F.CFP
MANDAT	1758	17/06/2025	JURISCAL - VILLE CONTRE APATYEE	265.000 F.CFP
MANDAT	1885	24/06/2025	JURISCAL - VILLE CONTRE HUNTER ALEXANDRE	265.000 F.CFP
MANDAT	1886	24/06/2025	JURISCAL - VILLE CONTRE HUNTER ALEXANDRE	265.000 F.CFP
MANDAT	1887	24/06/2025	JURISCAL - VILLE CONTRE TUIHOUA PAINO ET LAVATOGA MARIE LOUISA	132.500 F.CFP
MANDAT	1918	26/06/2025	JURISCAL - CONTENTIEUX VILLE CONTRE HUNTER ALEXANDRE 2024	265.000 F.CFP
MANDAT	1932	27/06/2025	JURISCAL - VILLE CONTRE BENOIT GUILLAUME	265.000 F.CFP
MANDAT	1976	01/07/2025	JURISCAL - VILLE CONTRE OIREMOIN HAROLD	265.000 F.CFP
MANDAT	2212	18/07/2025	JURISCAL - VILLE CONTRE SECAL PROMOCINE	265.000 F.CFP
MANDAT	2218	18/07/2025	JURISCAL - VILLE CONTRE DRAYTON SEBASTIEN	265.000 F.CFP
MANDAT	3190	07/10/2025	JURISCAL - VILLE CONTRE TUI GIOVANY	265.000 F.CFP
MANDAT	3191	07/10/2025	JURISCAL - VILLE CONTRE APATYEE	132.500 F.CFP
MANDAT	3192	07/10/2025	JURISCAL - VILLE CONTRE DAYE	132.500 F.CFP
MANDAT	3763	17/11/2025	SCP BURIGNAT LESSON TARRATRE - FRAIS ACTE SOMMATION DE PAYER	20.776 F.CFP
MANDAT	4376	31/12/2025	CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES - RATTACHEMENT CHARGES ART.6227	285.776 F.CFP
MANDAT	785	18/03/2025	SITRITA ESTELLE - OCCUPATION ILLEGALE DOMAINE PUBLIC	48.230 F.CFP
MANDAT	1201	22/04/2025	ACTECIL NC - MISSION DPO EXTERNE	135.150 F.CFP
MANDAT	1203	22/04/2025	ACTECIL NC - MISSION DPO EXTERNE	262.350 F.CFP
MANDAT	1233	24/04/2025	SITRITA ESTELLE - PVC DEGRADATION POST EMT	137.800 F.CFP
MANDAT	2153	15/07/2025	LOMBARDO XAVIER - HONORAIRES VENTES AUX ENCHERES	436.039 F.CFP
MANDAT	2155	16/07/2025	SITRITA ESTELLE - REMISE LETTRE ALEXANDRE HUNTER	24.963 F.CFP
MANDAT	2456	08/08/2025	CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES - ANNULATION ENGAGEMENT 677 DE 2024	821.712 F.CFP
MANDAT	3803	18/11/2025	LOMBARDO XAVIER - HONORAIRES VENTES AUX ENCHERES	249.822 F.CFP
MANDAT	1450	23/05/2025	OLMOS CABINET EXPERTISES - HONORAIRE EXPERTISE VL 351 445 NC	15.597 F.CFP
MANDAT	3121	03/10/2025	OLMOS CABINET EXPERTISES - HONORAIRE EXPERTISE VL 454 369 NC	15.597 F.CFP
MANDAT	1504	27/05/2025	AVOCAT ROYANEZ FRANCK - CONSEIL BAIL EMPHYTOTIQUE DDP SU	63.600 F.CFP

SFB

décision de fixer dans les limites de l'estimation des services fiscaux (domaines), le montant des offres de la commune à notifier aux expropriés et de répondre à leurs demandes				
(Article L 122-20 - alinéa 12)				
Nature de l'acte (arrêté, convention, courrier)	N°	date	objet (intitulé exact)	observations

Accusé de réception en préfecture
988-200012565-10260501-2026-194-AU
Date de télétransmission : 28/05/2026
Date de réception préfecture : 29/05/2026

décision de décider de la création de classes dans les établissements d'enseignement				
(Article L 122-20 - alinéa 13)				
Nature de l'acte (arrêté, convention, avenant, courrier)	N°	date	objet (intitulé exact)	observations

décision de fixer les reprises d'alignement en application d'un document d'urbanisme				
(Article L 122-20 - alinéa 14)				
Nature de l'acte (arrêté, convention, avenant, courrier)	N°	date	objet (intitulé exact)	observations

décision d'intenter au nom de la commune les actions en justice ou de défendre la commune dans les actions intentées contre elle, dans les cas définis par le conseil municipal			
(Article L 122-20 - alinéa 15)			
Objet	Date	Avocat représentant la Ville	Résultat
AFFAIRE TIDJINE ET VENDEGOU - dégradation ou détérioration de bien destiné à l'utilité ou la décoration publique» entre le 2 et le 17 novembre 2024	06/02/2025	Juriscal	Instruction en cours
AFFAIRE POINRI ET DALMAS - vol commis dans un établissement d'enseignement ou d'éducation ou aux abords à l'occasion de l'entrée ou la sortie des élèves, dégradation ou détérioration d'un établissement scolaire, éducatif ou de loisirs et destruction du bien d'autrui par un moyen dangereux pour les personnes commis dans la nuit du 4 au 5 juillet 2024	04/07/2025	Jursical	M. DALMAS n'a pas été poursuivi pour faits d'incendie de l'école - condamnation 8 mois prison ferme et 663 750 Frs des vitres cassées et des objets volés, outre 75.000 F CFP au titre de l'article 475-1 du code de procédure pénale. M. POINRI condamné à 6 mois de prison ferme, condamné également à payer une somme de 173.550 F CFP au titre des vols et destruction, outre 75.000 F CFP au titre de l'article 475-1 du code de procédure pénale.
AFFAIRE ATINOUA et MBOUERI - recel de véhicule, vol dégradations en réunion (déc 2023)	04/02/2025	Juriscal	Instruction en cours
AFFAIRE APATYEE - vol aggravé le 21 décembre 2023	29/09/2025	Juriscal	Reconnu coupable des faits reprochés (port d'armes et destruction d'un lampadaire) ; condamné à une peine de 140 heures de travail d'intérêt général (TIG) dans un délai de 18 mois, assortie de l'exécution provisoire, la peine devant être transformée en 3 mois d'emprisonnement à défaut d'exécution du TIG Mr APATYEE a été condamné à verser à la commune une somme de 440.000 F CFP à titre de réparation du préjudice matériel, outre une somme de 80.000 F CFP au titre de l'article 475-1 du code de procédure pénale.
AFFAIRE TUI - Incendie candélabre et muret de soutènement du 29 aout 2024	17/09/2025	Juriscal	Instruction en cours
AFFAIRE MATAILA - dégradations de l'école Renée Fong du 28 octobre 2024	27/02/2025	Juriscal	Coupable - avertissement judiciaire

décision de régler les conséquences dommageables des accidents dans lesquels sont impliqués des véhicules municipaux, dans la limite fixée par le conseil municipal				
(Article L 122-20 - alinéa 16)				
Nature de l'acte (arrêté, convention, avenant, courrier)	N°	date	objet (intitulé exact)	observations

instruction et délivrance (dans les communes dotées d'un document d'urbanisme approuvé et sauf délibération contraire du conseil municipal) des autorisations et des actes relatifs aux constructions, aux aménagements et aux démolitions dans les conditions fixées par la réglementation applicable localement				
(Article L 122-20 - alinéa 17)				
Nature de l'acte (arrêté, convention, avenant, courrier)	N°	date	objet (intitulé exact)	observations
PERMIS DE CONSTRUIRE ACCORDES				
Arrêté	25/005/DBA	09/01/2025	PC ACCORDE : SAS INNOV'XXL (représentée par Monsieur Christian BRIAULT) - Pour les travaux de : construction d'un bâtiment en R+9 à usage de pôle sportif dénommé "HUB sport" - A exécuter au : Lot n° 332 - ZAC CENTRE URBAIN DE KOUTIO - Section KOUTIO - DUMBEA	
Arrêté	25/008/DBA	20/01/2025	PC ACCORDE : BALLANDE SAS (représentée par Monsieur Olivier DEGROOTE) - Pour les travaux : d'aménagement intérieur du local n°10 au R+1 de l'immeuble "LES JARDINS D'APOGOTI" à usage de boutique sous l'enseigne "DECATHLON" - A exécuter au : Lot n° 221A - ZAC DUMBEA SUR MER - Section ANSE APOGOTI - DUMBEA	

Accusé de réception en préfecture
988-200012565-20260501-2026-194-AU
Date de télétransmission : 28/05/2026
Date de réception préfecture : 29/05/2026

Arrêté	25/011/DBA	21/01/2025	PC ACCORDE : SARL LISAAC (représentée par Monsieur Najet OUHARROU) - Pour les travaux de : construction préfabriquée d'une boutique commerciale provisoire de la "Station service Mobil de Koutio" - A exécuter au : Lot n° 366 - Section KOUTIO - DUMBEA	
Arrêté	25/012/DBA	21/01/2025	PC ACCORDE : SCI MIKADDO 2024 (représentée par Monsieur Michael PASTOR) - Pour les travaux de : extension de la villa F5 existante en F7, fermeture de la terrasse extérieure, création de salles de bains avec WC et d'une buanderie et modification du mur de clôture sur rue - A exécuter au : Lot n° 222 - LOTISSEMENT FAYARD - Section AUTEUIL - DUMBEA	
Arrêté	25/014/DBA	04/02/2025	PC ACCORDE : Mesdames France Loetitia MANOUKIAN et Jeanine BUTTEUX - Pour les travaux de : régularisation d'une villa préfabriquée de type F2 avec terrasse et faré - A exécuter au : Lot n° 80 - Section COUVELEE - DUMBEA	
Arrêté	25/016/DBA	04/02/2025	PC ACCORDE : SARL O GARAGE (représentée par Madame Laurence MORIN et Monsieur Luc LIGNIERES) - Pour les travaux de : Aménagement intérieur des locaux 1 et 2 de l'établissement "O GARAGE" - A exécuter au : Lot n° 253 - Section ZAC PANDA - DUMBEA	
Arrêté	25/017/DBA	04/02/2025	PC ACCORDE : Madame Rose De Lima SOUDRILLE et Monsieur Ety TOGA - Pour les travaux de : construction préfabriquée d'une villa de type F4 avec terrasse et clôtures - A exécuter au : Lot n° 273 – ZAC DUMBEA SUR MER - Section PIC AUX CHEVRES - DUMBEA	
Arrêté	25/018/DBA	04/02/2025	PC ACCORDE : Monsieur Frederic RAMEAUX - Pour les travaux de : construction préfabriquée d'une villa de type F4 en R+1 avec terrasses - A exécuter au : Lot n° 66 - - Section KOUTIO - DUMBEA	
Arrêté	25/024/DBA	18/02/2025	PC ACCORDE : SAS FONDS CALEDONIEN DE L'HABITAT (représentée par Madame Chrystel INIZAN) - Pour les travaux : d'extension des terrasses, construction des auvents et revalorisation des bâtiments existants, rénovation des espaces publics et création d'espaces collectifs, d'une promenade le long de l'arroyo et d'une micro forêt - A exécuter au : Lot n° 171 - LOTISSEMENT LES PALMIERS I - Section AUTEUIL - DUMBEA	
Arrêté	25/025/DBA	18/02/2025	PC ACCORDE : SAS FONDS CALEDONIEN DE L'HABITAT (représentée par Madame Chrystel INIZAN) - Pour les travaux : d'extension des terrasses, construction des auvents et revalorisation des bâtiments existants, requalification des espaces extérieurs, du lotissement "les Palmiers 2" - A exécuter au : Lot n° 6 pie - LOTISSEMENT LES PALMIERS II - Section AUTEUIL - DUMBEA	
Arrêté	25/026/DBA	18/02/2025	PC ACCORDE : SCI LOCA PANDA (représentée par Monsieur Adrien AGOSTI) - Pour les travaux de : Construction d'un bâtiment composé de 3 locaux avec mezzanine au rez de chaussée et 3 locaux au R-1 à usage de dock et stockage - A exécuter au : Lot n° 203 - Section ZAC PANDA - DUMBEA	
Arrêté	25/028/DBA	26/02/2025	PC ACCORDE : SARL STARLY (représentée par Monsieur Pawel BUKSHA) - Pour les travaux de : aménagement intérieur de la cellule B2 du complexe commercial Dumbéa Mall à usage de salon de beauté, bien-être avec vestiaire personnel dénommé "STARLY" - A exécuter au : Lot n° 1 - Section DSM - KOUCKOWETA - DUMBEA	
Arrêté	25/030/DBA	26/02/2025	PC ACCORDE : SARL INTERCAL PLUS (représentée par Monsieur Serge JEULIN) - Pour les travaux d' : aménagement intérieur du local 01- bâtiment A1 du centre commercial "PLAZA APOGOTI" à usage de « Tabac presse » - A exécuter au : Lot n° 226 – ZAC DUMBEA SUR MER - Section ANSE APOGOTI - DUMBEA	
Arrêté	25/031/DBA	26/02/2025	PC ACCORDE : SAS HYPERMAT (représentée par Monsieur Patrick LAMBERT) - Pour les travaux de : aménagement intérieur et création d'une mezzanine pour les cellules 7 et 8 du centre commercial GREEN RETAIL à usage de commerce de bricolage avec bureaux, vestiaires et réserves sous l'enseigne "MR BRICOLAGE" - A exécuter au : Lot n° 1 – ZAC Dumbéa-sur-Mer - Section DSM - KOUCKOWETA - DUMBEA	
Arrêté	25/032/DBA	26/02/2025	PC ACCORDE : SARL LABASE (représentée par Monsieur Vincent MIRTCHEV) - Pour les travaux : d'aménagement interieur du local R7 du complexe"DUMBEA MALL" à usage de restaurant rapide sous l'enseigne " O'TACOS" - A exécuter au : Lot n° 1 - ZAC DUMBEA SUR MER - Section KOUCKOWETA - DUMBEA	
Arrêté	25/033/DBA	26/02/2025	PC ACCORDE : Madame Jacqueline BRIAND - Pour les travaux de : construction d'une villa préfabriquée de type F2 avec terrasse et clôture sur rue - A exécuter au : Lot n° 304 – DUMBEA SUR MER - Section PIC AUX CHEVRES - DUMBEA	
Arrêté	25/055/DBA	07/03/2025	PC ACCORDE : SARL MEUBLES DU PACIFIQUE LTD (représentée par Monsieur Lorenzo NOTARI) - Pour les travaux de : construction d'un bâtiment de plain-pied à usage de dock de menuiserie artisanale et de bureaux en mezzanine et clôtures. - A exécuter au : Lot n° 556 - Section ZAC PANDA - DUMBEA	
Arrêté	25/056/DBA	13/03/2025	PC ACCORDE : SARL SUPER AUTEUIL (représentée par Monsieur Thierry TOMADA et Emmanuelle MOLNAR) - Pour les travaux de : aménagement d'une cave à vin dans le supermarché Auchan de la galerie Centr'Auteuil - A exécuter au : Lot n° 18 - LOTISSEMENT CENTR'AUTEUIL - Section AUTEUIL - DUMBEA	
Arrêté	25/057/DBA	13/03/2025	PC ACCORDE : CENTRE HOSPITALIER TERRITORIAL GASTON BOURRET (représenté par Monsieur Leslie LEVANT) - Pour les travaux d' : aménagement d'un centre de prélèvement des laboratoires au Centre Hospitalier Territorial Gaston Bourret - A exécuter au : Lots n° 1000, 1022, 1005, 1007 – ZAC DUMBEA SUR MER - Section FRONT DE MER - DUMBEA	
Arrêté	25/059/DBA	13/03/2025	PC ACCORDE : SAS SERMODIS NC (représentée par Monsieur Georges SIU) - Pour les travaux de : rénovation et extension de la station MOBIL de KOUTIO - A exécuter au : Lot n° 366 - ZAC Dumbéa sur Mer - Section KOUTIO - DUMBEA	
Arrêté	25/061/DBA	10/04/2025	PC ACCORDE : SCI RS (représentée par Monsieur Sébastien RICHARD) - Pour les travaux de : construction d'un bâtiment en R+1 à usage de snack comprenant une cuisine, une réserve, des sanitaires, un deck non couvert et une terrasse non couverte à l'étage sous l'enseigne "TINY FOOD" avec clôture - A exécuter au : Lot n° 55 - LOTISSEMENT PONCET GEORGES - Section KATIRAMONA - DUMBEA	
Arrêté	25/062/DBA	10/04/2025	PC ACCORDE : SARL TERRA CALEDONIA (représentée par Monsieur Mathieu ODAIMY) - Pour les travaux de : construction d'un bâtiment à usage de fabrications de produits alimentaires à base de végétaux, de bureaux en mezzanine et de stockage - A exécuter au : Lot n° 479 - Section ZAC PANDA - DUMBEA	
Arrêté	25/079/DBA	29/04/2025	PC ACCORDE : Monsieur Nicolas GURRERA - Pour les travaux de : construction d'une villa individuelle de type F4 de plain-pied avec mezzanine, terrasse couverte, piscine et murs de soutènement - A exécuter au : Lot n° 27 - LOTISSEMENT LA BUTTE DE KOUTIO - Section KOUTIO - DUMBEA	
Arrêté	25/081/DBA	13/05/2025	PC ACCORDE : Monsieur et Madame Georgio et Deborah DEIURE - Pour les travaux : d'aménagement intérieur du local 13 du centre commercial "APOGOTI FAIR" à usage de pizzeria sous l'enseigne "PIZZERIA TENTATIONE" A exécuter au : Lot n° 1023 - ZAC DUMBEA SUR MER - Section ANSE APOGOTI - DUMBEA	Accusé de réception en préfecture 988-200012565-20260501-2026-194-AU Date de télétransmission : 28/05/2026 Date de réception préfecture : 29/05/2026

Arrêté	25/084/DBA	14/05/2025	PC ACCORDE : Monsieur Richard LOQA et Madame Ludivine VILIAMO-PASSA - Pour les travaux de : construction traditionnelle d'une villa de type F4 avec terrasse et clôtures - A exécuter au : Lot n° 36 – ZAC DUMBEA SUR MER - Section CAP APOGOTI - DUMBEA	
Arrêté	25/083/DBA	14/05/2025	PC ACCORDE : Monsieur Christophe MATHIEU - Pour les travaux de : construction traditionnelle d'une villa de type F4 avec terrasse et installation d'une structure de type "Container" à usage de débarras - A exécuter au : Lot n° 60 - Lotissement LE PLATEAU DES NURSES - Section KOE - DUMBEA	
Arrêté	25/082/DBA	14/05/2025	PC ACCORDE : Madame Anaïs FERNIZON et Monsieur Steeve HAMBLIN - Pour les travaux de : construction préfabriquée d'une villa de type F4 - A exécuter au : Lot n° 266 - Section KOE - DUMBEA	
Arrêté	25/086/DBA	22/05/2025	PC ACCORDE : Monsieur Kendrick DUBOIS - Pour les travaux de : construction d'un carport ouvert - A exécuter au : Lot n° 31 - Section KATIRAMONA - DUMBEA	
Arrêté	25/089/DBA	04/06/2025	PC ACCORDE : Monsieur et Madame MIDRAIA Cliford et Catherine - Pour les travaux de : construction traditionnelle de plain-pied d'une villa de type F4 avec terrasse couverte, mur de soutènement et clôture sur rue - A exécuter au lot n°35 - ZAC DUMBEA SUR MER Section CAP APOGOTI - DUMBEA	
Arrêté	25/093/DBA	18/06/2025	PC ACCORDE : Madame Jeannine YANNICK - Pour les travaux de : construction préfabriquée d'une villa de type F4 - A exécuter au : Lot n° 174 - Lotissement PONCET GEORGES - Section KATIRAMONA - DUMBEA	
Arrêté	25/138/DBA	20/06/2025	PC ACCORDE : Monsieur et Madame Taniela et Marie MANI - Pour les travaux : d’extension d'une villa existante à usage de carport - A exécuter au : Lot n° 115 - ZAC DUMBEA SUR MER - Section LES HAUTS D'APOGOTI - DUMBEA	
Arrêté	25/137/DBA	20/06/2025	PC ACCORDE : Monsieur Patrick BELLENGUEZ - Pour les travaux de : construction d'un bâtiment en R-1 à usage de bureau et garage - A exécuter au : Lot n° 243 - LOTISSEMENT SCI KOUTIO-KOUEA - Section KOUTIO - DUMBEA	
Arrêté	25/143/DBA	23/07/2025	PC ACCORDE : SARL SPORT IMPORT (représentée par Messieurs Jérôme GUYOT et Laurent CALLEJA) - Pour les travaux de : construction d'un complexe sportif dénommé "LES PADELS DE DUMBEA" en deux tranches de travaux comprenant un clubhouse/snack avec cuisine et espace communautaire, un espace bureau avec showroom commercial et WC, 2 vestiaires, 5 pistes de padels dont 3 couvertes, 2 terrains synthétiques Foot 5 et un parking extérieur - A exécuter au : Lots n° 204, 69 -	
Arrêté	25/147/DBA	31/07/2025	PC ACCORDE : CALEDONIENNE DES EAUX (représentée par Monsieur Luc BOURGADE) - Pour les travaux de : reconstruction à l’identique du bâtiment administratif de la station d'épuration de Dumbéa - A exécuter au : Lot n° 31 - Section KOUTIO - DUMBEA	
Arrêté	25/148/DBA	01/08/2025	PC ACCORDE : VILLE DE DUMBEA (représentée par Monsieur Yoann LECOURIEUX) - Pour les travaux de : rénovation de l'école primaire et maternelle Jack MAINGUET - A exécuter au : Lot n° 21 - Lotissement LES PALMIERS III - Section KOUTIO - DUMBEA	
Arrêté	25/149/DBA	01/08/2025	PC ACCORDE : SNC LEADER PRICE NOUVELLE CALEDONIE (LPNC) (représentée par Monsieur Michel MEES) - Pour les travaux de : reconstruction du local commercial dénommé "LEADER PRICE APOGOTI" au complexe "PLAZA APOGOTI-OUTLET" - A exécuter au : Lot n° 226 - ZAC DUMBEA SUR MER - Section DSM - ANSE APOGOTI - DUMBEA	
Arrêté	25/150/DBA	04/08/2025	PC ACCORDE : Monsieur Julien ROLLAT et Madame Sulita FITIALEATA - Pour les travaux de : construction traditionnelle d'une villa de type F4 avec terrasse - A exécuter au : Lot n° 78 - ZAC DUMBEA SUR MER - Section CAP APOGOTI - DUMBEA	
Arrêté	25/151/DBA	04/08/2025	PC ACCORDE : Madame Seraphine FORTIER - Pour les travaux de : construction préfabriquée d'une villa de type F3 avec terrasse et carport - A exécuter au : Lots n° 14, 83 – ZAC DUMBEA SUR MER - Section CAP APOGOTI - DUMBEA	
Arrêté	25/152/DBA	07/08/2025	PC ACCORDE : SCI EDEN DOCK (représentée par Monsieur Pierre SEIGNEUR) - Pour les travaux d’ : aménagement intérieur et création d'une mezzanine à usage de stockage, local 25 du bâtiment D1 de l'ensemble dénommé "Docks du Pont Noir" - A exécuter au : Lot n° 373 - Section ZAC PANDA - DUMBEA	
Arrêté	25/153/DBA	07/08/2025	PC ACCORDE : SCI ELISA (représentée par Monsieur Pierre SEIGNEUR et Madame Sophie GAUTHIER) - Pour les travaux d’ : aménagement intérieur et création d'une mezzanine à usage de stockage et bureau, local 26 du bâtiment D2 de l'ensemble dénommé "Docks du Pont Noir" - A exécuter au : Lot n° 373 - Section ZAC PANDA - DUMBEA	
Arrêté	25/154/DBA	19/08/2025	PC ACCORDE : Monsieur Lionel FORNO - Pour les travaux d’ : extension d'une habitation existante à usage de 2 chambres et 1 salle d'eau, et réaménagement des 3 chambres existantes et du séjour - A exécuter au : Lot n° 13 - lotissement LES JARDINS DE KATI - Section KATIRAMONA - DUMBEA	
Arrêté	25/156/DBA	19/08/2025	PC ACCORDE : SARL HAIR ESTHETIC (représentée par Madame Do LINHDA LINE) - Pour les travaux : d’aménagement intérieur et la création d'une mezzanine dans le local n°10 du centre commercial "APOGOTI FAIR" à usage de salon de coiffure sous l'enseigne "HAIR ESTHETIC" - A exécuter au : Lot n° 1023 - ZAC DUMBEA SU RMER - Section DSM - ANSE APOGOTI - DUMBEA	
Arrêté	25/155/DBA	19/08/2025	PC ACCORDE : Monsieur Thierry AIFA - Pour les travaux de : création de deux auvents, l'un en limite Nord-Ouest et le second dans le prolongement de la terrasse 1 - A exécuter au : Lot n° 747 – lotissement FSH KOUTIO - Section KOUTIO - DUMBEA	
Arrêté	25/181/DBA	03/09/2025	PC ACCORDE : SARL NC ASSUR (représentée par Monsieur Romain TRELLUYER) - Pour les travaux : d’aménagement du local n°11 du centre commercial "APOGOTI FAIR" à usage de bureau sous l'enseigne "ASSUR NC" - A exécuter au : Lot n° 1023 - ZAC DUMBEA SUR MER - Section DSM - ANSE APOGOTI - DUMBEA	
Arrêté	25/187/DBA	12/09/2025	PC ACCORDE : Monsieur Florian BARAT et Madame Elise BAILLEUL - Pour les travaux de : construction d'une Tiny House avec terrasse non couverte - A exécuter au : Lot n° 231 – Morcellement Fayard (Sté des propriétés Fayard) - Section KOE - DUMBEA	
Arrêté	25/188/DBA	23/09/2025	PC ACCORDE : Monsieur Benoit MARTINEZ et Madame Floriane SIBIEUDE - Pour les travaux d’ : extension d'une villa en la création d'une entrée, d'un cellier, d'une chambre parentale avec dressing et salle d'eau, de l'agrandissement de la terrasse, d'une piscine, et d'un mur de soutènement - A exécuter au : Lot n° 31 – ZAC DUMBEA SUR MER - Section BAIE D'APOGOTI - DUMBEA	
Arrêté	25/192/DBA	21/10/2025	PC ACCORDE : Monsieur Daniel MARIE-ROSE - Pour les travaux de : aménagement d'un studio comprenant un espace de vie, une salle d'eau, un espace nuit situé au R-1 et la création d'une coursive extérieure au RDC de la villa F5 existante - A exécuter au : Lot n° 83 - LOTISSEMENT FAYARD - Section AUTEUIL - DUMBEA	
Arrêté	25/191/DBA	21/10/2025	PC ACCORDE : Monsieur Raphaël BIGOT - Pour les travaux d’ : extension d'une villa en la création d'un débarras, l'agrandissement du carport et la réalisation de la clôture sur voie publique - A exécuter au : Lot n° 165 – ZAC DUMBEA SUR MER - Section LES HAUTS D'APOGOTI - DUMBEA	
Arrêté	25/228/DBA	05/12/2025	PC ACCORDE : SAEM BCI (représentée par Monsieur Frederic REYNAUD) - Pour les travaux : d’aménagement d'un local n°1 du centre commercial "APOGOTI FAIR" à usage de bureaux de « l'agence BCI APOGOTI » - A exécuter au : Lot n° 1023 - ZAC DUMBEA SUR MER - Section DSM - ANSE APOGOTI - DUMBEA	

Arrêté	25/230/DBA	05/12/2025	PC ACCORDE : SARL TABBY (représentée par Monsieur Alexandre RODRIGUEZ) - Pour les travaux de : aménagement intérieur du local n°3 du rez-de-chaussée du bâtiment siège social du FSH, à usage de restauration rapide et coffee-shop sous l'enseigne "COLUMBUS CAFE & CO" - A exécuter au : Lot n° 369 - Section KOUTIO – DUMBEA	
Arrêté	25/231/DBA	05/12/2025	PC ACCORDE : SARL LIEGE (représentée par Monsieur Alexandre RODRIGUEZ) - Pour les travaux de : aménagement intérieur du local n°2 du rez-de-chaussée du bâtiment siège social du FSH, à usage de restauration rapide sous l'enseigne "WAFFLE FACTORY" - A exécuter au : Lot n° 369 - Section KOUTIO - DUMBEA	
Arrêté	25/266/DBA	23/12/2025	PC ACCORDE : Madame Laure, Sylvette, Claudette NASER et Monsieur David, Tavae MAI - Pour les travaux de : Construction d'un bâtiment de plain-pied à usage d'habitation de typeF4 avec terrasse et carport - A exécuter au : Lot n° 34 - ZAC DUMBEA SUR MER - Section DSM - CAP APOGOTI - DUMBEA	
PERMIS DE CONSTRUIRE REFUSES				
Courrier	142	10/01/2025	DOSSIER IRRECEVABLE : Monsieur Georges SIU représentant de la SAS SERMODIS NC - Pour les travaux de : rénovation et extension de la station MOBIL de KOUTIO - A exécuter au : Lot n° 366 - ZAC DUMBEA SUR MER - Section KOUTIO — DUMBEA	Demande réalisée sans architecte Nouveau dossier déposé
Courrier	1969	28/02/2025	DOSSIER IRRECEVABLE : Monsieur Nicolas GURRERA - Pour les travaux de : construction d'une villa de type F4 de plainpied avec piscine, faré et mur de soutènement - A exécuter au : Lot n° 27 - Lotissement LA BUTTE DE KOUTIO - Section KOUTIO — DUMBEA	Architecte non inscrit à l'ordre régional
Arrêté	25/160/DBA	22/08/2025	PC REFUSE : Monsieur et Madame Laurent et Sikina AYRAULT - Pour les travaux de : extension d'une villa existante et création d'un faré extérieur - A exécuter au : Lot n° 9 - LOTISSEMENT LES BANCOLIERS GEORGES PONCET - Section KATIRAMONA - DUMBEA	Emprise au sol maximale dépassée
PERMIS DE CONSTRUIRE MODIFICATIFS				
Arrêté	25/005/DBA	16/01/2025	PC MODIFICATIF ACCORDE : SCI BABAJI (représentée par Monsieur Pierre MITTON) - Pour les travaux de : modification de l'implantation et agrandissement du dock à usage artisanal et de stockage - A exécuter au : Lots n° 38, 39 - Section ZAC PANDA - DUMBEA	
Arrêté	25/080/DBA	07/05/2025	PC MODIFICATIF ACCORDE : SARL APOGOTI FAIR (représentée par Messieurs Grégory & Serge DARMIZIN) - Pour les travaux : au RDC : suppression de l'accès piéton Ouest, mise en place de 4 bacs à graisses, création d'une cellule (n°13), modification du dispositif de mail de sécurité; au R+1 : implantation d'une zone technique, suppression du Service 1 et agrandissement des Services 2 et 3 - A exécuter au : Lot n° 1023 - ZAC DUMBEA SUR MER - Section ANSE APOGOTI - DUMBEA	
Arrêté	25/085/DBA	14/05/2025	PC MODIFICATIF ACCORDE : Madame Sylvie CAMUSARD - Pour les travaux de : construction en une seule tranche et modification de la salle de jeux - A exécuter au : Lot n° 40 - ZAC DUMBEA SUR MER - Section CAP APOGOTI - DUMBEA	
Arrêté	25/090/DBA	06/06/2025	PC MODIFICATIF ERREUR MATERIELLE : SARL ATOUT VERT - Pour les travaux de construction d'un ensemble de deux docks en R+1 à usage artisanal, de mur de soutènement et d'une clôture - A exécuter au Lot n°476 de la ZAC PANDA - DUMBEA	
Arrêté	25/092/DBA	18/06/2025	PC MODIFICATIF ACCORDE : SCI STERGAN représenté par Monsieur Olivier ROSSI - Pour les travaux de fermeture de la terrasse à l'étage et suppression de l'escalier extérieur - A exécuter au Lot n°31 section DSM-ANSE APOGOTI - DUMBEA	
Arrêté	25/158/DBA	22/08/2025	PC MODIFICATIF ACCORDE : Monsieur Julien ROLLAT et Madame Sulita FITIALEATA - exonération de la taxe communale d'aménagement - Pour les travaux A exécuter au : Lot n° 78 - ZAC DUMBEA SUR MER - Section CAP APOGOTI - DUMBEA	
Arrêté	25/161/DBA	27/08/2025	PC MODIFICATIF ACCORDE : SA CALEDONIE HABITAT 24 - FCH (représentée par Monsieur Etienne VELUT) - Pour les travaux d' : annulation de la tranche 2, incluant la suppression des bâtiments B et C, initialement prévus pour accueillir 4 commerces, 50 logements intermédiaires ainsi que les parkings associés - A exécuter au : Lot n° 333 – ZAC DUMBEA CENTRE - Section KOUTIO - DUMBEA	
Arrêté	25/226/DBA	21/11/2025	PC MODIFICATIF ACCORDE : Monsieur Daryl LE GARREC - Pour les travaux de : modification de la distribution des locaux à usage artisanal, ajout d'une mezzanine à usage de stockage, ajout d'ouvertures et modification des façades du dock - A exécuter au : Lot n° 229 - Section ZAC PANDA - DUMBEA	
Arrêté	25/234/DBA	10/12/2025	PC MODIFICATIF ACCORDE : SCI ADELAIDE 2024 (représentée par Monsieur Nicolas Pierre LAVILLE) - Pour les travaux de : modification de l'implantation du duplex 1, l'agrandissement des rez-de-chaussée et de la terrasse du duplex 1 - A exécuter au : Lots n° 81, 12 – ZAC DUMBEA SUR MER - Section CAP APOGOTI - DUMBEA	
Arrêté	25/264/DBA	22/12/2025	PC MODIFICATIF ACCORDE : Monsieur Daniel MARIE-ROSE - Pour les travaux de : modification de l'aménagement du studio au R-1 et modification de la typologie du logement existant au RDC en villa F4 - A exécuter au : Lot n° 83 - LOTISSEMENT FAYARD - Section AUTEUIL - DUMBEA	
TRANSFERT / PROROGATION DE PERMIS DE CONSTRUIRE				
Arrêté	25/064/DBA	11/04/2025	PC TRANSFERE : Le permis de construire n° PC 98805 2021 0135, accordé par arrêté municipal n°22/097/DBA du 16 mars 2022 à La SCI MAC 2 (représentée par Monsieur Grégory DARMIZIN) est transféré au nom de la SARL APOGOTI FAIR (représentée par Messieurs Grégory et Serge DARMIZIN) demeurant 4 AVENUE DE LA BAIE DE KOUTIO - 98800 NOUMEA	
Arrêté	25/141/DBA	16/07/2025	PC PROROGE : SCI BALZAC (représentée par Monsieur Elie TAIEB) - Pour les travaux de : construction d'un bâtiment à usage de dock artisanal et stockage en RDC, de parking au R-1 et de bureaux en RDC à R+2 - A exécuter au : Lot n° 533 - Section ZAC PANDA – DUMBEA	
Arrêté	25/186/DBA	12/09/2025	PC TRANSFERE : Le permis de construire n° PC 98805 2021 0041, accordé par arrêté municipal n°21/270/DBA du 20 septembre 2021 au FONDS SOCIAL DE L'HABITAT et à la SAS FONDS CALEDONIEN DE L'HABITAT (représenté par Monsieur Jean-Loup LECLERCQ), et à la SA CALEDONIE HABITAT 24 (représentée par Monsieur Jean DELPECH) est transféré au nom du FONDS SOCIAL DE L'HABITAT et à la SCI HERMES	

ANNULATION DE PERMIS DE CONSTRUIRE				
Arrêté	25/009/DBA	21/01/2025	ANNULATION : Monsieur Stéphane CAPITAINE et Madame Nolwenn ROBERT - Pour les travaux de : Réaménagement et surélévation du bâtiment existant à usage d'habitation de type F4 - A exécuter au : Lot n° 18 - Section KOE - DUMBEA	
Arrêté	25/035/DBA	06/03/2025	ANNULATION : SARL MEUBLES DU PACIFIQUE LTD (représentée par Monsieur Lorenzo NOTARI) - Pour les travaux de : construction d'un bâtiment de plain-pied à usage d'atelier de menuiserie bois, de stockage, de zone de chargement, et, de bureaux en mezzanine, sous l'enseigne "Meubles du Pacifique" - A exécuter au : Lot n° 550 - Section ZAC PANDA - DUMBEA	
Arrêté	25/063/DBA	10/04/2025	ANNULATION : Société SEM SUD HABITAT (représentée par Madame Maud PEIRANO) - Pour les travaux de : "Résidence MAHALE" : construction de 2 bâtiments en R+2 et R+3 à usage de logements de type F3 (8) et F4 (7) - A exécuter au : Lot n° 2 - LOTISSEMENT KOMORNICKI - Section AUTEUIL - DUMBEA	
Arrêté	25/144/DBA	31/07/2025	ANNULATION : SARL LABO CONCEPT CREATION - Pour les travaux de : Construction d'un bâtiment en R+1 à usage d'une unité de production de Boulangerie, Viennoiserie, Pâtisserie & Traiteur - A exécuter au : Lot n° 438a - Section ZAC PANDA - DUMBEA	

CONFORMITE				
Courrier	153	08/01/2025	CONFO ASSAINISSEMENT : Monsieur Benoît LEULAGI et Madame Elodie NATUA - construction traditionnelle d'une villa de type F4 avec terrasse et clôtures - sis Lot n° 63 - ZAC DUMBEA SUR MER - SECTION CAP APOGOTI - COMMUNE DE DUMBEA	
Courrier	154	08/01/2025	CONFO ENTREE CHARRETIERE : Monsieur Benoît LEULAGI et Madame Elodie NATUA - construction traditionnelle d'une villa de type F4 avec terrasse et clôtures - sis Lot n° 63 - ZAC DUMBEA SUR MER - SECTION CAP APOGOTI - COMMUNE DE DUMBEA	
Courrier	155	08/01/2025	CONFO ASSAINISSEMENT : Monsieur Didier BOUTEILLER et Madame Muriel WETISCHEK - construction d'une villa de type F3 de plain-pied avec terrasse couverte, carport et clôtures - sis Lot n° 41 - ZAC DUMBEA SUR MER - SECTION DSM - CAP APOGOTI - COMMUNE DE DUMBEA	
Courrier	156	08/01/2025	CONFO ENTREE CHARRETIERE : Monsieur Didier BOUTEILLER et Madame Muriel WETISCHEK - construction d'une villa de type F3 de plain-pied avec terrasse couverte, carport et clôtures - sis Lot n° 41 - ZAC DUMBEA SUR MER - SECTION DSM - CAP APOGOTI - COMMUNE DE DUMBEA	
Courrier	471	17/01/2025	CONFO ASSAINISSEMENT : Madame Shelby WENDT et Monsieur Manuka PAKAINA - Construction d'un bâtiment de plain-pied à usage d'habitation de type F4 avec clôture - sis Lot n° 149 - ZAC DUMBEA SUR MER - SECTION ANSE APOGOTI - COMMUNE DE DUMBEA	
Courrier	463	17/01/2025	CONFO ASSAINISSEMENT : Monsieur Thomas RODRIGUEZ et Madame Morgane CHENU - Construction d'un bâtiment de plain-pied à usage d'habitation de type F4 avec terrasse, carport, deck non-couvert, piscine et clôture - sis Lot n° 95 - LOTISSEMENT LA POINTE A LA DORADE - SECTION L'EMBOUCHURE – ZAC DUMBEA SUR MER - COMMUNE DE DUMBEA	
Courrier	470	17/01/2025	CONFO ENTREE CHARRETIERE : Monsieur Thomas RODRIGUEZ et Madame Morgane CHENU - Construction d'un bâtiment de plain-pied à usage d'habitation de type F4 avec terrasse, carport, deck non-couvert, piscine et clôture - sis Lot n° 95 - LOTISSEMENT LA POINTE A LA DORADE - SECTION L'EMBOUCHURE – ZAC DUMBEA SUR MER - COMMUNE DE DUMBEA	
Courrier	467	17/01/2025	CONFO BATIMENT : Monsieur Thomas RODRIGUEZ et Madame Morgane CHENU - Construction d'un bâtiment de plain-pied à usage d'habitation de type F4 avec terrasse, carport, deck non-couvert, piscine et clôture - sis Lot n° 95 - LOTISSEMENT LA POINTE A LA DORADE - SECTION L'EMBOUCHURE – ZAC DUMBEA SUR MER - COMMUNE DE DUMBEA	
Courrier	936	30/01/2025	CONFO ENTREE CHARRETIERE : Madame Marion ROY - déplacement de l'entrée charretière et construction d'un ouvrage de soutènement (cubiblocs) - sis Lot n° 114 - Lotissement FSH KOUTIO - Section KOUTIO – Commune de DUMBEA	
Courrier	941	30/01/2025	CONFO ASSAINISSEMENT : Monsieur Claude SIO et Madame Antoinette KAHLEMU - Construction traditionnelle d'une villa F4 avec terrasse - sis Lot n° 3 – Lotissement la Pointe à la Dorade - Section NAKUTAKOIN – Commune de DUMBEA	
Courrier	944	30/01/2025	CONFO BATIMENT : Monsieur et Madame Sylvain et Ingrid BOURGET - Transformation d'un carport existant en garage fermé avec un local intérieur - sis Lot n° 73 - Lotissement La Pointe à la Dorade - Section L'Embouchure – Commune de DUMBEA	
Courrier	946	30/01/2025	CONFO BATIMENT : SNC NATURABAM représentée par Monsieur Michel MEES - aménagement intérieur du local 9 du bâtiment A, centre commercial GREEN RETAIL à usage de commerce sous l'enseigne "NATURALIA" - Lot n° 1 - SECTION DSM - KOUCKOWETA - COMMUNE DE DUMBEA	
Courrier	957	30/01/2025	CONFO ASSAINISSEMENT : SCI LES PINS 888 représentée par Monsieur Nicolas Pierre LAVILLE - Construction de 2 bâtiments en R+1 à usage d'habitation de type F4 avec terrasse - sis Lot n° 48 - ZAC DUMBEA SUR MER - SECTION CAP APOGOTI - COMMUNE DE DUMBEA	
Courrier	955	30/01/2025	CONFO ENTREE CHARRETIERE : SCI LES PINS 888 représentée par Monsieur Nicolas Pierre LAVILLE - Construction de 2 bâtiments en R+1 à usage d'habitation de type F4 avec terrasse - sis Lot n° 48 - ZAC DUMBEA SUR MER - SECTION CAP APOGOTI - COMMUNE DE DUMBEA	
Courrier	956	30/01/2025	CONFO BATIMENT : SCI LES PINS 888 représentée par Monsieur Nicolas Pierre LAVILLE - Construction de 2 bâtiments en R+1 à usage d'habitation de type F4 avec terrasse - sis Lot n° 48 - ZAC DUMBEA SUR MER - SECTION CAP APOGOTI - COMMUNE DE DUMBEA	
Courrier	1554	17/02/2025	CONFO ASSAINISSEMENT : Monsieur et Madame Fabrice et Virginie BENUZZI - Aménagement du garage en studio avec salle d'eau - sis Lot n° 28 - SECTION DSM - BAIE D'APOGOTI - COMMUNE DE DUMBEA	
Courrier	1556	17/02/2025	CONFO BATIMENT : Monsieur et Madame Fabrice et Virginie BENUZZI - Aménagement du garage en studio avec salle d'eau - sis Lot n° 28 - SECTION DSM - BAIE D'APOGOTI - COMMUNE DE DUMBEA	
Courrier	1549	17/02/2025	CONFO ASSAINISSEMENT : Monsieur Loïc MARHADOUR - Construction d'un dock artisanal avec espace de stockage, bureaux et un logement de type F2 en R+1 - sis Lot n° 442 - SECTION ZAC PANDA - COMMUNE DE DUMBEA	
Courrier	1551	17/02/2025	CONFO BATIMENT : Monsieur Loïc MARHADOUR - Construction d'un dock artisanal avec espace de stockage, bureaux et un logement de type F2 en R+1 - sis Lot n° 442 - SECTION ZAC PANDA - COMMUNE DE DUMBEA	
Courrier	1552	17/02/2025	CONFO ENTREE CHARRETIERE : Monsieur Loïc MARHADOUR - Construction d'un dock artisanal avec espace de stockage, bureaux et un logement de type F2 en R+1 - sis Lot n° 442 - SECTION ZAC PANDA - COMMUNE DE DUMBEA	
Courrier	1546	17/02/2025	CONFO ASSAINISSEMENT : Madame Youna LE MESTRE et Monsieur Jérôme PAKIHIVATAU - Construction d'une villa F4 de plain-pied avec terrasse - sis Lot n° 204 – ZAC DUMBEA SUR MER - SECTION BAIE D'APOGOTI - COMMUNE DE DUMBEA	

Accusé de réception en préfecture
988-200012565-20260501-2026-194-AU
Date de télétransmission : 28/05/2026
Date de réception préfecture : 29/05/2026

Courrier	1547	17/02/2025	CONFO BATIMENT : Madame Youna LE MESTRE et Monsieur Jérôme PAKIHIVATAU - Construction d'une villa F4 de plain-pied avec terrasse - sis Lot n° 204 – ZAC DUMBEA SUR MER - SECTION BAIE D'APOGOTI - COMMUNE DE DUMBEA	
Courrier	1548	17/02/2025	CONFO ENTREE CHARRETIERE : Madame Youna LE MESTRE et Monsieur Jérôme PAKIHIVATAU - Construction d'une villa F4 de plain-pied avec terrasse - sis Lot n° 204 – ZAC DUMBEA SUR MER - SECTION BAIE D'APOGOTI - COMMUNE DE DUMBEA	
Courrier	1530	17/02/2025	CONFO BATIMENT : Monsieur et Madame Cédric et Séverine DOUYERE - Construction d'une villa sur semi-pilotis de type F4 avec terrasse et clôture sur rue - sis Lot n° 22 - LOTISSEMENT MAYET DE CASTELJAU (BAS ET MOYEN) - SECTION L'ERMITAGE - COMMUNE DE DUMBEA	
Courrier	1544	17/02/2025	CONFO ENTREE CHARRETIERE : Monsieur et Madame Cédric et Séverine DOUYERE - Construction d'une villa sur semi-pilotis de type F4 avec terrasse et clôture sur rue - sis Lot n° 22 - LOTISSEMENT MAYET DE CASTELJAU (BAS ET MOYEN) - SECTION L'ERMITAGE - COMMUNE DE DUMBEA	
Courrier	1698	19/02/2025	CONFO ASSAINISSEMENT : VILLE DE DUMBEA - construction de l'école primaire de Koutio « Jack MAINGUET » composé d'un ensemble de 5 bâtiments (A+B+C+D+E) de plain-pied (A+B+C) et en R+1 (D+E) à usage d'administration, cafétéria, salle plurivalente, salle animateur, cantine, salles de classe (12 : 2CP+2CE1+2CE2+2CM1+2CM2+2 salles de soutien) et sanitaires - sis Lot n°21 - LOTISSEMENT LES PALMIERS III - SECTION KOUTIO - COMMUNE DE DUMBEA	
Courrier	1702	19/02/2025	CONFO BATIMENT : VILLE DE DUMBEA - construction de l'école primaire de Koutio « Jack MAINGUET » composé d'un ensemble de 5 bâtiments (A+B+C+D+E) de plain-pied (A+B+C) et en R+1 (D+E) à usage d'administration, cafétéria, salle plurivalente, salle animateur, cantine, salles de classe (12 : 2CP+2CE1+2CE2+2CM1+2CM2+2 salles de soutien) et sanitaires - sis Lot n° 21 - LOTISSEMENT LES PALMIERS III - SECTION KOUTIO - COMMUNE DE DUMBEA	
Courrier	1706	19/02/2025	CONFO ENTREE CHARRETIERE : VILLE DE DUMBEA - construction de l'école primaire de Koutio « Jack MAINGUET » composé d'un ensemble de 5 bâtiments (A+B+C+D+E) de plain-pied (A+B+C) et en R+1 (D+E) à usage d'administration, cafétéria, salle plurivalente, salle animateur, cantine, salles de classe (12 : 2CP+2CE1+2CE2+2CM1+2CM2+2 salles de soutien) et sanitaires - sis Lot n° 21 - LOTISSEMENT LES PALMIERS III - SECTION KOUTIO - COMMUNE DE DUMBEA	
Courrier	1966	25/02/2025	CONFO BATIMENT : Madame Christine PRIETO - SNC DIGITAL PRO SERVICES - aménagement intérieur du local 11 du bâtiment A, centre commercial GREEN RETAIL à usage de commerce et boutique multi-services sous l'enseigne "DIGITAL PRO SERVICES" - sis Lot n° 1 - SECTION DSM - KOUCKOWETA - COMMUNE DE DUMBEA	
Courrier	1964	25/02/2025	CONFO ASSAINISSEMENT : Monsieur Stephen SELEFEN - construction d'une villa F5 avec terrasse couverte de plain-pied - sis Lot n° 10 - LOTISSEMENT VAL SUZON (EXPROPRIETE CHABERT) - SECTION NONDOUE - COMMUNE DE DUMBEA	
Courrier	1965	25/02/2025	CONFO BATIMENT : Monsieur Stephen SELEFEN - construction d'une villa F5 avec terrasse couverte de plain-pied - sis Lot n° 10 - LOTISSEMENT VAL SUZON (EXPROPRIETE CHABERT) - SECTION NONDOUE - COMMUNE DE DUMBEA	
Courrier	2194	03/03/2025	CONFO BATIMENT : Monsieur Fabien LARHANTEC et Madame Valerie SONG - extension d'une villa existante à usage de terrasse et construction d'un carport - sis Lot n° 176 - SECTION KOE - COMMUNE DE DUMBEA	
Courrier	2480	10/03/2025	CONFO ASSAINISSEMENT : Monsieur Kendrick DUBOIS - construction d'une villa de type F4 de plain-pied avec terrasse couverte et clôtures - sis Lot n° 31 - SECTION KATIRAMONA - COMMUNE DE DUMBEA	
Courrier	2482	10/03/2025	CONFO BATIMENT : Monsieur Kendrick DUBOIS - construction d'une villa de type F4 de plain-pied avec terrasse couverte et clôtures - sis Lot n° 31 - SECTION KATIRAMONA - COMMUNE DE DUMBEA	
Courrier	2484	10/03/2025	CONFO ENTREE CHARRETIERE : Monsieur Kendrick DUBOIS - construction d'une villa de type F4 de plain-pied avec terrasse couverte et clôtures - sis Lot n° 31 - SECTION KATIRAMONA - COMMUNE DE DUMBEA	
Courrier	2757	17/03/2025	CONFO BATIMENT : Monsieur et Madame Susito et Ileana NIULIKI - Construction d'un bâtiment en R+1 à usage d'habitation de type F4 avec terrasse et stationnement au rez de chaussée - sis Lot n° 251 - ZAC DUMBEA SUR MER - SECTION LES HAUTS D'APOGOTI - COMMUNE DE DUMBEA	
Courrier	2760	17/03/2025	CONFO ENTREE CHARRETIERE : Monsieur et Madame Susito et Ileana NIULIKI - Construction d'un bâtiment en R+1 à usage d'habitation de type F4 avec terrasse et stationnement au rez de chaussée - sis Lot n° 251 - ZAC DUMBEA SUR MER - SECTION LES HAUTS D'APOGOTI - COMMUNE DE DUMBEA	
Courrier	2764	17/03/2025	CONFO ASSAINISSEMENT : Monsieur André BROTHERS et Madame Klorinda SARIMAN - construction d'un bâtiment de plain-pied à usage d'habitation de type F4 avec terrasse - sis Lot n° 1 - LOTISSEMENT LA POINTE A LA LUZERNE - SECTION NAKUTAKOIN - COMMUNE DE DUMBEA	
Courrier	3166	25/03/2025	CONFO BATIMENT : Madame Pearl DIO de la SCI LES DROLES DE DAMES - Extension d'un centre de loisirs sous l'enseigne "Family park", construction d'une terrasse, de deux auvents et création d'un paravent dans le prolongement de la façade principale - sis Lot n° 199A - ZAC DUMBEA SUR MER - SECTION ANSE APOGOTI - COMMUNE DE DUMBEA	
Courrier	3175	25/03/2025	CONFO ASSAINISSEMENT : Monsieur Jocelyn GOWET et Madame Yvette USIKE - Construction d'un bâtiment de plain-pied à usage d'habitation de type F4 avec terrasse & clôture - sis Lot n° 148 - ZAC DUMBEA SUR MER - SECTION ANSE APOGOTI - COMMUNE DE DUMBEA	
Courrier	3173	25/03/2025	CONFO BATIMENT : Monsieur Jocelyn GOWET et Madame Yvette USIKE - Construction d'un bâtiment de plain-pied à usage d'habitation de type F4 avec terrasse & clôture - sis Lot n° 148 - ZAC DUMBEA SUR MER - SECTION ANSE APOGOTI - COMMUNE DE DUMBEA	
Courrier	3178	25/03/2025	CONFO BATIMENT : Monsieur Didier BOUTEILLER et Madame Muriel WETISCHEK - construction d'une villa de type F3 de plain-pied avec terrasse couverte, carport et clôtures - sis Lot n° 41 - ZAC DUMBEA SUR MER - SECTION DSM - CAP APOGOTI - COMMUNE DE DUMBEA	
Courrier	3169	25/03/2025	CONFO ASSAINISSEMENT : Madame Marie-Elmege TINK-LONG-KI de la SCI ELEA ET PAIKAN - Construction traditionnelle d'un bâtiment en R-1 à usage de bureaux et de salles de formation avec clôture - sis Lot n° 146 - ZAC DUMBEA SUR MER - SECTION ANSE APOGOTI - COMMUNE DE DUMBEA	
Courrier	4120	09/04/2025	CONFO ASSAINISSEMENT : Monsieur Alexis ABNER et Madame Alicia DELMAS - Construction d'une villa F4 avec terrasse et de mur de soutènement - sis Lot n° 248 - ZAC DUMBEA SUR MER - SECTION BAIE D'APOGOTI - COMMUNE DE DUMBEA	
Courrier	6105	22/05/2025	CONFO BATIMENT : Monsieur Patrick MONNIER - construction d'un abri jardin, mur de soutènement et palissade en limite séparative latérale - sis Lot n° 19 - LOTISSEMENT JACARANDAS 2 - SECTION KOUTIO - COMMUNE DE DUMBEA	
Courrier	3762	27/05/2025	CONFO ASSAINISSEMENT : Monsieur et Madame MANI Taniela et Marie - Construction d'un bâtiment de plain-pied à usage d'habitation de type F4 avec terrasse sis lot n°115 - SECTION DSM - LES HAUTS D'APOGOTI - COMMUNE DE DUMBEA	

Accusé de réception en préfecture
988 200012565 10260501-2026-194-AU
Date de télétransmission : 28/05/2026
Date de réception préfecture : 29/05/2026

Courrier	3761	27/05/2025	CONFO BATIMENT : Monsieur et Madame MANI Taniela et Marie - Construction d'un bâtiment de plain-pied à usage d'habitation de type F4 avec terrasse sis lot n°115 - SECTION DSM - LES HAUTS D'APOGOTI - COMMUNE DE DUMBEA	
Courrier	3782	27/05/2025	CONFO ASSAINISSEMENT : Monsieur BOUVIER Adrien et Madame WALCH Mélanie - Construction d'un bâtiment de plain-pied à usage d'habitation de type F5 avec terrasse et carport - sis Lot n°14 Lotissement OUANEQUE SOCAFIM SECTION L'ERMITAGE - COMMUNE DE DUMBEA	
Courrier	3893	03/06/2025	CONFO ASSAINISSEMENT : Monsieur Jean-Loup LECLERCQ représentant le Fonds Social de l'Habitat - construction de deux villas jumelées en R-1 de type F3 & F4 avec terrasses couvertes, mur de soutènement et clôtures sis lot n°63 - ZAC DUMBEA SUR MER - Section Les Hauts d'Apogoti - COMMUNE DE DUMBEA	
Courrier	3901	03/06/2025	CONFO BAT : Monsieur Jean-Loup LECLERCQ représentant le Fonds Social de l'Habitat - construction de deux villas jumelées en R-1 de type F3 & F4 avec terrasses couvertes, mur de soutènement et clôtures sis lot n°63 - ZAC DUMBEA SUR MER - Section Les Hauts d'Apogoti - COMMUNE DE DUMBEA	
Courrier	3902	03/06/2025	CONFO ENTREE CHARRETIERE : Monsieur Jean-Loup LECLERCQ représentant le Fonds Social de l'Habitat - construction de deux villas jumelées en R-1 de type F3 & F4 avec terrasses couvertes, mur de soutènement et clôtures sis lot n°63 - ZAC DUMBEA SUR MER - Section Les Hauts d'Apogoti - COMMUNE DE DUMBEAMonsieur Jean-Loup LECLERCQ représentant le Fonds Social de l'Habitat - construction de deux villas jumelées en R-1 de type F3 & F4 avec terrasses couvertes, mur de soutènement et clôtures sis lot n°63 - ZAC DUMBEA SUR MER - Section Les Hauts d'Apogoti - COMMUNE DE DUMBEA	
Courrier	4063	06/06/2025	CONFO ASSAINISSEMENT : Monsieur Jean-Loup LECLERCQ représentant le Fonds Social de l'Habitat - construction de deux villas jumelées en R-1 de type F3 avec terrasses couvertes, mur de soutènement et clôtures sis lot n°64 - ZAC DUMBEA SUR MER - Section Les Hauts d'Apogoti - COMMUNE DE DUMBEA	
Courrier	4065	06/06/2025	CONFO ENTREE CHARRETIERE : Monsieur Jean-Loup LECLERCQ représentant le Fonds Social de l'Habitat - construction de deux villas jumelées en R-1 de type F3 avec terrasses couvertes, mur de soutènement et clôtures sis lot n°64 - ZAC DUMBEA SUR MER - Section Les Hauts d'Apogoti - COMMUNE DE DUMBEA	
Courrier	4064	06/06/2025	CONFO BAT : Monsieur Jean-Loup LECLERCQ représentant le Fonds Social de l'Habitat - construction de deux villas jumelées en R-1 de type F3 avec terrasses couvertes, mur de soutènement et clôtures sis lot n°64 - ZAC DUMBEA SUR MER - Section Les Hauts d'Apogoti - COMMUNE DE DUMBEA	
Courrier	4069	06/06/2025	CONFO ASSAINISSEMENT : Monsieur Jean-Loup LECLERCQ représentant le Fonds Social de l'Habitat - construction d'une villa de type F4 en R+1 avec terrasse couverte et porche d'entrée sis lot n°65 - ZAC DUMBEA SUR MER - Section Les Hauts d'Apogoti - COMMUNE DE DUMBEA	
Courrier	4071	06/06/2025	CONFO ENTREE CHARRETIERE : Monsieur Jean-Loup LECLERCQ représentant le Fonds Social de l'Habitat - construction de deux villas jumelées en R-1 de type F3 avec terrasses couvertes, mur de soutènement et clôtures sis lot n°65 - ZAC DUMBEA SUR MER - Section Les Hauts d'Apogoti - COMMUNE DE DUMBEA	
Courrier	4070	06/06/2025	CONFO BAT : Monsieur Jean-Loup LECLERCQ représentant le Fonds Social de l'Habitat - construction de deux villas jumelées en R-1 de type F3 avec terrasses couvertes, mur de soutènement et clôtures sis lot n°65 - ZAC DUMBEA SUR MER - Section Les Hauts d'Apogoti - COMMUNE DE DUMBEA	
Courrier	4076	06/06/2025	CONFO ASSAINISSEMENT : Monsieur Jean-Loup LECLERCQ représentant le Fonds Social de l'Habitat - construction d'une villa de type F4 avec terrasse couverte et clôtures sis lot n°66 - ZAC DUMBEA SUR MER - Section Les Hauts d'Apogoti - COMMUNE DE DUMBEA	
Courrier	4079	06/06/2025	CONFO ENTREE CHARRETIERE : Monsieur Jean-Loup LECLERCQ représentant le Fonds Social de l'Habitat - construction d'une villa de type F4 avec terrasse couverte et clôtures sis lot n°66 - ZAC DUMBEA SUR MER - Section Les Hauts d'Apogoti - COMMUNE DE DUMBEA	
Courrier	4078	06/06/2025	CONFO BAT : Monsieur Jean-Loup LECLERCQ représentant le Fonds Social de l'Habitat - construction d'une villa de type F4 avec terrasse couverte et clôtures sis lot n°66 - ZAC DUMBEA SUR MER - Section Les Hauts d'Apogoti - COMMUNE DE DUMBEA	
Courrier	4082	06/06/2025	CONFO ASSAINISSEMENT : Monsieur Jean-Loup LECLERCQ représentant le Fonds Social de l'Habitat - Construction traditionnelle d'une villa de type F4 avec terrasse sis lot n°67 - ZAC DUMBEA SUR MER - Section Les Hauts d'Apogoti - COMMUNE DE DUMBEA	
Courrier	4083	06/06/2025	CONFO ENTREE CHARRETIERE : Monsieur Jean-Loup LECLERCQ représentant le Fonds Social de l'Habitat - Construction traditionnelle d'une villa de type F4 avec terrasse sis lot n°67 - ZAC DUMBEA SUR MER - Section Les Hauts d'Apogoti - COMMUNE DE DUMBEA	
Courrier	4084	06/06/2025	CONFO BAT : Monsieur Jean-Loup LECLERCQ représentant le Fonds Social de l'Habitat - Construction traditionnelle d'une villa de type F4 avec terrasse sis lot n°67 - ZAC DUMBEA SUR MER - Section Les Hauts d'Apogoti - COMMUNE DE DUMBEA	
Courrier	4085	06/06/2025	CONFO ASSAINISSEMENT : Monsieur Jean-Loup LECLERCQ représentant le Fonds Social de l'Habitat - Construction traditionnelle d'une villa de type F4 avec terrasse sis lot n°68a - ZAC DUMBEA SUR MER - Section Les Hauts d'Apogoti - COMMUNE DE DUMBEA	
Courrier	4087	06/06/2025	CONFO ENTREE CHARRETIERE : Monsieur Jean-Loup LECLERCQ représentant le Fonds Social de l'Habitat - Construction traditionnelle d'une villa de type F4 avec terrasse sis lot n°68a - ZAC DUMBEA SUR MER - Section Les Hauts d'Apogoti - COMMUNE DE DUMBEA	
Courrier	4086	06/06/2025	CONFO BAT : Monsieur Jean-Loup LECLERCQ représentant le Fonds Social de l'Habitat - Construction traditionnelle d'une villa de type F4 avec terrasse sis lot n°68a - ZAC DUMBEA SUR MER - Section Les Hauts d'Apogoti - COMMUNE DE DUMBEA	
Courrier	4090	06/06/2025	CONFO ASSAINISSEMENT : Monsieur Jean-Loup LECLERCQ représentant le Fonds Social de l'Habitat - Construction traditionnelle de deux villas jumelées en R+1 de type F3 & F4sis lot n°69a - ZAC DUMBEA SUR MER - Section Les Hauts d'Apogoti - COMMUNE DE DUMBEA	
Courrier	4092	06/06/2025	CONFO ENTREE CHARRETIERE : Monsieur Jean-Loup LECLERCQ représentant le Fonds Social de l'Habitat - Construction traditionnelle de deux villas jumelées en R+1 de type F3 & F4sis lot n°69a - ZAC DUMBEA SUR MER - Section Les Hauts d'Apogoti - COMMUNE DE DUMBEA	
Courrier	4091	06/06/2025	CONFO BAT : Monsieur Jean-Loup LECLERCQ représentant le Fonds Social de l'Habitat - Construction traditionnelle de deux villas jumelées en R+1 de type F3 & F4sis lot n°69a - ZAC DUMBEA SUR MER - Section Les Hauts d'Apogoti - COMMUNE DE DUMBEA	
Courrier	4140	12/06/2025	CONFO ASSAINISSEMENT : Madame MANOUKIAN France Loetitia et Madame BUTTEUX Jeanine - régularisation d'une villa préfabriquée de type F2 avec terrasse et faré sis lot n°80 - COUVELEE - COMMUNE DE DUMBEA	
Courrier	4141	12/06/2025	CONFO BAT : Madame MANOUKIAN France Loetitia et Madame BUTTEUX Jeanine - régularisation d'une villa préfabriquée de type F2 avec terrasse et faré sis lot n°80 - COUVELEE - COMMUNE DE DUMBEA	
Courrier	4232	13/06/2025	CONFO BAT : Monsieur Gérard DAVANT - construction d'un mur toute hauteur sous le carport existant en limite séparative sis lot n°8 - AUTEUIL - COMMUNE DE DUMBEA	
Courrier	4237	17/06/2025	CONFO BAT : CENTRE HOSPITALIER TERRITORIAL GASTON BOURRET représenté par Monsieur LEVANT Leslie - aménagement d'un centre de prélèvement des laboratoires au Centre Hospitalier Gaston Bourret sis aux lots 1000-1022-1005-1007 et 14 Section DSM-FRONT DE MER - COMMUNE DE DUMBEA	

Accusé de réception en préfecture
988-200012565-20260501-2026-194-AU
Date de télétransmission : 28/05/2026
Date de réception préfecture : 29/05/2026

Courrier	4334	20/06/2025	CONFO ASSAINISSEMENT : Madame CAMUSARD Sylvie - construction traditionnelle d'une villa de type F3 avec terrasse (tranche1) et d'une salle de jeux (tranche2) sise au lot n°40 section DSM-CAP APOGOTI - COMMUNE DE DUMBEA	
Courrier	4335	20/06/2025	CONFO ENTREE CHARRETIERE : Madame CAMUSARD Sylvie - construction traditionnelle d'une villa de type F3 avec terrasse (tranche1) et d'une salle de jeux (tranche2) sise au lot n°40 section DSM-CAP APOGOTI - COMMUNE DE DUMBEA	
Courrier	4336	20/06/2025	CONFO BATIMENT : Madame CAMUSARD Sylvie - construction traditionnelle d'une villa de type F3 avec terrasse (tranche1) et d'une salle de jeux (tranche2) sise au lot n°40 section DSM-CAP APOGOTI - COMMUNE DE DUMBEA	
Courrier	4389	23/06/2025	CONFO BATIMENT : SARL STARLY représenté par Monsieur BUKSHA Pawel - aménagement intérieur de la cellule B2 du complexe commercial Dumbéa Mall à usage de salon de beauté, bien-être avec vestiaire personnel dénommé "STARLY" sis au lot n°1 Section DSM-KOUCOKWETA - COMMUNE DE DUMBEA	
Courrier	4390	24/06/2025	CONFO ASSAINISSEMENT : Monsieur Remy GUIEBA et Madame Laurine TAMURA - Construction d'une villa de plain-pied de type F4 avec terrasse et clôture sur rue - sis Lot n° 120 - SECTION DSM - BAIE DE KOUTIO KOUETA - COMMUNE DE DUMBEA	
Courrier	4392	24/06/2025	CONFO ENTREE CHARRETIERE : Monsieur Remy GUIEBA et Madame Laurine TAMURA - Construction d'une villa de plain-pied de type F4 avec terrasse et clôture sur rue - sis Lot n° 120 - SECTION DSM - BAIE DE KOUTIO KOUETA - COMMUNE DE DUMBEA	
Courrier	4391	24/06/2025	CONFO BATIMENT : Monsieur Remy GUIEBA et Madame Laurine TAMURA - Construction d'une villa de plain-pied de type F4 avec terrasse et clôture sur rue - sis Lot n° 120 - SECTION DSM - BAIE DE KOUTIO KOUETA - COMMUNE DE DUMBEA	
Courrier	5362	28/07/2025	CONFO ASSAINISSEMENT : Monsieur Sébastien BROUNS et Monsieur Jérôme DUMORTIER - Réaménagement du dock existant et extension à usage d'atelier et bureaux-vestiaires - sis Lots n° 274, 275 - SECTION ZAC PANDA - COMMUNE DE DUMBEA	
Courrier	5363	28/07/2025	CONFO ENTREE CHARRETIERE : Monsieur Sébastien BROUNS et Monsieur Jérôme DUMORTIER - Réaménagement du dock existant et extension à usage d'atelier et bureaux-vestiaires - sis Lots n° 274, 275 - SECTION ZAC PANDA - COMMUNE DE DUMBEA	
Courrier	5364	28/07/2025	CONFO BATIMENT : Monsieur Sébastien BROUNS et Monsieur Jérôme DUMORTIER - Réaménagement du dock existant et extension à usage d'atelier et bureaux-vestiaires - sis Lots n° 274, 275 - SECTION ZAC PANDA - COMMUNE DE DUMBEA	
Courrier	5337	28/07/2025	CONFO ASSAINISSEMENT : Madame Jacqueline NAHIET et Monsieur Jorys LALIE - Construction d'un bâtiment de plain-pied à usage d'habitation de type F4 avec terrasse - sis Lot n° 233 - ZAC DUMBEA SUR MER - SECTION DSM - ANSE APOGOTI - COMMUNE DE DUMBEA	
Courrier	5338	28/07/2025	CONFO ENTREE CHARRETIERE : Madame Jacqueline NAHIET et Monsieur Jorys LALIE - Construction d'un bâtiment de plain-pied à usage d'habitation de type F4 avec terrasse - sis Lot n° 233 - ZAC DUMBEA SUR MER - SECTION DSM - ANSE APOGOTI - COMMUNE DE DUMBEA	
Courrier	5339	28/07/2025	CONFO BATIMENT : Madame Jacqueline NAHIET et Monsieur Jorys LALIE - Construction d'un bâtiment de plain-pied à usage d'habitation de type F4 avec terrasse - sis Lot n° 233 - ZAC DUMBEA SUR MER - SECTION DSM - ANSE APOGOTI - COMMUNE DE DUMBEA	
Courrier	5335	28/07/2025	CONFO ASSAINISSEMENT : Monsieur Cédric CAUBERE - SARL DOMAINE DE LA COUVELIERE - Construction d'un bâtiment sur plots à usage d'habitation de l'exploitant de type F4 - sis Lot n° 97 - MORCELLEMENT G ET R DAVER - SECTION COUVELEE - COMMUNE DE DUMBEA	
Courrier	5336	28/07/2025	CONFO BATIMENT : Monsieur Cédric CAUBERE - SARL DOMAINE DE LA COUVELIERE - Construction d'un bâtiment sur plots à usage d'habitation de l'exploitant de type F4 - sis Lot n° 97 - MORCELLEMENT G ET R DAVER - SECTION COUVELEE - COMMUNE DE DUMBEA	
Courrier	5360	28/07/2025	CONFO BATIMENT : Monsieur et Madame Elifase et Sagata-Ana MATAILA - construction d'une chambre supplémentaire en extension de la villa F4 existante - sis Lot n° 62 - LOTISSEMENT LES PALMIERS III - SECTION KOUTIO - COMMUNE DE DUMBEA	
Courrier	5519	04/08/2025	CONFO ASSAINISSEMENT : SCI STERGANN - Monsieur Olivier ROSSI - construction d'une villa de type F4 en R+1 avec terrasse et garage, d'une clôture et d'un enrochement - sis Lot n° 31 - DUMBEA SUR MER - SECTION ANSE APOGOTI - COMMUNE DE DUMBEA	
Courrier	5520	04/08/2025	CONFO ENTREE CHARRETIERE : SCI STERGANN - Monsieur Olivier ROSSI - construction d'une villa de type F4 en R+1 avec terrasse et garage, d'une clôture et d'un enrochement - sis Lot n° 31 - DUMBEA SUR MER - SECTION ANSE APOGOTI - COMMUNE DE DUMBEA	
Courrier	5521	04/08/2025	CONFO BATIMENT : SCI STERGANN - Monsieur Olivier ROSSI - construction d'une villa de type F4 en R+1 avec terrasse et garage, d'une clôture et d'un enrochement - sis Lot n° 31 - DUMBEA SUR MER - SECTION ANSE APOGOTI - COMMUNE DE DUMBEA	
Courrier	5574	04/08/2025	CONFO ASSAINISSEMENT : SEM SECAL - Aménagement intérieur des locaux de l'immeuble ARBE à usage d'accueil au rdc, de bureaux au R+1 et de salle de réunion/formation, d'espace détente/caféteria/terrasse et de vestiaires/sanitaires au R+3 e l'Hôtel de Police de la ville de Dumbéa - sis Lot n° 179 - ZAC CENTRE URBAIN DE KOUTIO - SECTION KOUTIO - COMMUNE DE DUMBEA	
Courrier	5530	04/08/2025	CONFO BATIMENT : Madame Laurence MORIN et Monsieur Luc LIGNIERES - SARL O GARAGE - Aménagement intérieur des locaux 1 et 2 de l'établissement "O GARAGE" - sis Lot n° 253 - SECTION ZAC PANDA - COMMUNE DE DUMBEA	
Courrier	5570	04/08/2025	CONFO ASSAINISSEMENT : Monsieur Joseph NGUYEN - Construction d'un bâtiment en R+1 à usage de commerce (rez de chaussée) et de logement de type F5 (étage) - sis Lot n° 25 - ZAC DUMBEA SUR MER - SECTION DSM - KOUCOKWETA - COMMUNE DE DUMBEA	
Courrier	5571	04/08/2025	CONFO ENTREE CHARRETIERE : Monsieur Joseph NGUYEN - Construction d'un bâtiment en R+1 à usage de commerce (rez de chaussée) et de logement de type F5 (étage) - sis Lot n° 25 - ZAC DUMBEA SUR MER - SECTION DSM - KOUCOKWETA - COMMUNE DE DUMBEA	
Courrier	5572	04/08/2025	CONFO BATIMENT : Monsieur Joseph NGUYEN - Construction d'un bâtiment en R+1 à usage de commerce (rez de chaussée) et de logement de type F5 (étage) - sis Lot n° 25 - ZAC DUMBEA SUR MER - SECTION DSM - KOUCOKWETA - COMMUNE DE DUMBEA	
Courrier	5824	14/08/2025	CONFO BATIMENT : Monsieur Remy GUIEBA et Madame Laurine TAMURA - construction d'une annexe à usage de buanderie et débarras - sis Lot n° 120 - SECTION DSM - BAIE D'APOGOTI - COMMUNE DE DUMBEA	
Courrier	5820	13/08/2025	CONFO ASSAINISSEMENT : SEM SUD HABITAT - Réaménagement d'une aire de stationnement (20 places) de la résidence Apolima en salle de sport à usage de dojo - sis Lot n° 230 – ZAC DUMBEA SUR MER - SECTION DSM - PIC AUX CHEVRES - COMMUNE DE DUMBEA	
Courrier	5821	13/08/2025	CONFO BATIMENT : SEM SUD HABITAT - Réaménagement d'une aire de stationnement (20 places) de la résidence Apolima en salle de sport à usage de dojo - sis Lot n° 230 – ZAC DUMBEA SUR MER - SECTION DSM - PIC AUX CHEVRES - COMMUNE DE DUMBEA	
Courrier	5976	21/08/2025	CONFO BATIMENT : VILLE DE DUMBEA - Construction d'un abri de condoléances au nouveau cimetière municipal - sis Lot n° 140 - SECTION KATIRAMONA - COMMUNE DE DUMBEA	
Courrier	6407	08/09/2025	CONFO ASSAINISSEMENT : Monsieur Nicolas Pierre LAVILLE - SCI ANTARES 23 - Construction de 2 bâtiments en R+1 à usage d'habitation de type F4 avec terrasse - sis Lot n° 6 - ZAC DUMBEA SUR MER - SECTION DSM - CAP APOGOTI - COMMUNE DE DUMBEA	
Courrier	6408	08/09/2025	CONFO BATIMENT : Monsieur Nicolas Pierre LAVILLE - SCI ANTARES 23 - Construction de 2 bâtiments en R+1 à usage d'habitation de type F4 avec terrasse - sis Lot n° 6 - ZAC DUMBEA SUR MER - SECTION DSM - CAP APOGOTI - COMMUNE DE DUMBEA	Accusé de réception en préfecture 988-200012565-20260501-2026-194-AU Date de télétransmission : 28/05/2026 Date de réception préfecture : 29/05/2026

Courrier	6406	08/09/2025	CONFO ENTREE CHARRETIERE : Monsieur Nicolas Pierre LAVILLE - SCI ANTARES 23 - Construction de 2 bâtiments en R+1 à usage d'habitation de type F4 avec terrasse - sis Lot n° 6 - ZAC DUMBEA SUR MER - SECTION DSM - CAP APOGOTI - COMMUNE DE DUMBEA	
Courrier	6412	08/09/2025	CONFO BATIMENT : Madame Martine TESTU de la SCI LOU CIGALOU - création d'un portillon dans la clôture en façade sur rue - sis Lot n° 67 - LOTISSEMENT LES JARIOTS - SECTION KOUTIO - COMMUNE DE DUMBEA	
Courrier	6405	08/09/2025	CONFO BATIMENT : Monsieur David LAFLEUR - SCI SORENA - réaménagement du restaurant Mac Donald's de Koutio - sis Lot n° 57 - SECTION KOUTIO - COMMUNE DE DUMBEA	
Courrier	6418	08/09/2025	CONFO BATIMENT : Monsieur Patrick LAMBERT - SAS HYPERMAT - aménagement intérieur et création d'une mezzanine pour les cellules 7 et 8 du centre commercial GREEN RETAIL à usage de commerce de bricolage avec bureaux, vestiaires et réserves sous l'enseigne "MR BRICOLAGE" - sis Lot n° 1 - SECTION DSM - KOUCOKWETA - COMMUNE DE DUMBEA	
Courrier	6409	08/09/2025	CONFO ASSAINISSEMENT : Monsieur Kelvyn LEGRAS et Madame Floriane TOUKIMAN - construction traditionnelle d'une villa de type F4 de plain-pied et d'une clôture sur rue - sis Lot n° 77 - ZAC DUMBEA SUR MER - SECTION CAP APOGOTI - COMMUNE DE DUMBEA	
Courrier	6411	08/09/2025	CONFO BATIMENT : Monsieur Kelvyn LEGRAS et Madame Floriane TOUKIMAN - construction traditionnelle d'une villa de type F4 de plain-pied et d'une clôture sur rue - sis Lot n° 77 - ZAC DUMBEA SUR MER - SECTION CAP APOGOTI - COMMUNE DE DUMBEA	
Courrier	6410	08/09/2025	CONFO ENTREE CHARRETIERE : Monsieur Kelvyn LEGRAS et Madame Floriane TOUKIMAN - construction traditionnelle d'une villa de type F4 de plain-pied et d'une clôture sur rue - sis Lot n° 77 - ZAC DUMBEA SUR MER - SECTION CAP APOGOTI - COMMUNE DE DUMBEA	
Courrier	6512	10/09/2025	CONFO ASSAINISSEMENT : SEM SUD HABITAT (anciennement SEM AGGLO) - OPERATION NUMBA : construction d'un bâtiment en R+1 à usage d'habitation jumelée de type F5 avec parking et clôtures - sis Lot n° 214 - ZAC DUMBEA SUR MER - SECTION LES HAUTS D'APOGOTI - COMMUNE DE DUMBEA	
Courrier	6514	10/09/2025	CONFO BATIMENT : SEM SUD HABITAT (anciennement SEM AGGLO) - OPERATION NUMBA : construction d'un bâtiment en R+1 à usage d'habitation jumelée de type F5 avec parking et clôtures - sis Lot n° 214 - ZAC DUMBEA SUR MER - SECTION LES HAUTS D'APOGOTI - COMMUNE DE DUMBEA	
Courrier	6513	10/09/2025	CONFO ENTREE CHARRETIERE : SEM SUD HABITAT (anciennement SEM AGGLO) - OPERATION NUMBA : construction d'un bâtiment en R+1 à usage d'habitation jumelée de type F5 avec parking et clôtures - sis Lot n° 214 - ZAC DUMBEA SUR MER - SECTION LES HAUTS D'APOGOTI - COMMUNE DE DUMBEA	
Courrier	6519	10/09/2025	CONFO ASSAINISSEMENT : SEM SUD HABITAT (anciennement SEM AGGLO) - OPERATION NUMBA : construction d'un bâtiment en R+1 à usage d'habitation jumelée de type F3 et F4 avec parking et clôtures - sis Lot n° 215 - ZAC DUMBEA SUR MER - SECTION LES HAUTS D'APOGOTI - COMMUNE DE DUMBEA	
Courrier	6521	10/09/2025	CONFO BATIMENT : SEM SUD HABITAT (anciennement SEM AGGLO) - OPERATION NUMBA : construction d'un bâtiment en R+1 à usage d'habitation jumelée de type F3 et F4 avec parking et clôtures - sis Lot n° 215 - ZAC DUMBEA SUR MER - SECTION LES HAUTS D'APOGOTI - COMMUNE DE DUMBEA	
Courrier	6520	10/09/2025	CONFO ENTREE CHARRETIERE : SEM SUD HABITAT (anciennement SEM AGGLO) - OPERATION NUMBA : construction d'un bâtiment en R+1 à usage d'habitation jumelée de type F3 et F4 avec parking et clôtures - sis Lot n° 215 - ZAC DUMBEA SUR MER - SECTION LES HAUTS D'APOGOTI - COMMUNE DE DUMBEA	
Courrier	6524	10/09/2025	CONFO BATIMENT : SEM SUD HABITAT (anciennement SEM AGGLO) - OPERATION NUMBA : construction d'un bâtiment à usage d'habitation jumelée de type F3 (de plain-pied) et F4 (en R+1) avec parking et clôtures - sis Lot n° 216 - ZAC DUMBEA SUR MER - SECTION LES HAUTS D'APOGOTI - COMMUNE DE DUMBEA	
Courrier	6523	10/09/2025	CONFO ENTREE CHARRETIERE : SEM SUD HABITAT (anciennement SEM AGGLO) - OPERATION NUMBA : construction d'un bâtiment à usage d'habitation jumelée de type F3 (de plain-pied) et F4 (en R+1) avec parking et clôtures - sis Lot n° 216 - ZAC DUMBEA SUR MER - SECTION LES HAUTS D'APOGOTI - COMMUNE DE DUMBEA	
Courrier	6526	10/09/2025	CONFO BATIMENT : SEM SUD HABITAT (anciennement SEM AGGLO) - OPERATION NUMBA : construction d'un bâtiment en R+1 à usage d'habitation jumelée de type F3 et F4 avec parking et clôtures - sis Lot n° 217 - ZAC DUMBEA SUR MER - SECTION LES HAUTS D'APOGOTI - COMMUNE DE DUMBEA	
Courrier	6525	10/09/2025	CONFO ENTREE CHARRETIERE : SEM SUD HABITAT (anciennement SEM AGGLO) - OPERATION NUMBA : construction d'un bâtiment en R+1 à usage d'habitation jumelée de type F3 et F4 avec parking et clôtures - sis Lot n° 217 - ZAC DUMBEA SUR MER - SECTION LES HAUTS D'APOGOTI - COMMUNE DE DUMBEA	
Courrier	6531	10/09/2025	CONFO BATIMENT : SEM SUD HABITAT (anciennement SEM AGGLO) - OPERATION NUMBA : construction d'un bâtiment en R+1 sur pilotis à usage d'habitation jumelée de type F3 et F4 avec parking et clôtures - sis Lot n° 218 - ZAC DUMBEA SUR MER - SECTION LES HAUTS D'APOGOTI - COMMUNE DE DUMBEA	
Courrier	6530	10/09/2025	CONFO ENTREE CHARRETIERE : SEM SUD HABITAT (anciennement SEM AGGLO) - OPERATION NUMBA : construction d'un bâtiment en R+1 sur pilotis à usage d'habitation jumelée de type F3 et F4 avec parking et clôtures - sis Lot n° 218 - ZAC DUMBEA SUR MER - SECTION LES HAUTS D'APOGOTI - COMMUNE DE DUMBEA	
Courrier	6532	10/09/2025	CONFO ASSAINISSEMENT : SEM SUD HABITAT (anciennement SEM AGGLO) - OPERATION NUMBA : construction de deux villas jumelées du type F4 et F3 en R+1 avec varangues et d'une clôture et murs de soutènement - sis Lot n° 222 - ZAC DUMBEA SUR MER - SECTION LES HAUTS D'APOGOTI - COMMUNE DE DUMBEA	
Courrier	6533	10/09/2025	CONFO ENTREE CHARRETIERE : SEM SUD HABITAT (anciennement SEM AGGLO) - OPERATION NUMBA : construction de deux villas jumelées du type F4 et F3 en R+1 avec varangues et d'une clôture et murs de soutènement - sis Lot n° 222 - ZAC DUMBEA SUR MER - SECTION LES HAUTS D'APOGOTI - COMMUNE DE DUMBEA	
Courrier	6534	10/09/2025	CONFO ASSAINISSEMENT : SEM SUD HABITAT (anciennement SEM AGGLO) - OPERATION NUMBA : construction de deux villas jumelées du type F4 et F3 en R+1 avec varangues et d'une clôture et murs de soutènement - sis Lot n° 225 - ZAC DUMBEA SUR MER - SECTION LES HAUTS D'APOGOTI - COMMUNE DE DUMBEA	
Courrier	6535	10/09/2025	CONFO ENTREE CHARRETIERE : SEM SUD HABITAT (anciennement SEM AGGLO) - OPERATION NUMBA : construction de deux villas jumelées du type F4 et F3 en R+1 avec varangues et d'une clôture et murs de soutènement - sis Lot n° 225 - ZAC DUMBEA SUR MER - SECTION LES HAUTS D'APOGOTI - COMMUNE DE DUMBEA	
Courrier	6554	11/09/2025	CONFO BATIMENT : Madame Maud PEIRANO de la Société SEM SUD HABITAT - Confortement de talus par enrochement - sis Lot n° 62 - SECTION KATIRAMONA - COMMUNE DE DUMBEA	
Courrier	6780	18/09/2025	CONFO BATIMENT : Monsieur Benoit BARON - extension d'une villa, construction préfabriquée d'une chambre parentale avec dressing et salle de bain, d'une chambre d'ami et d'un wc - sis Lot n° 238 - SECTION L'EMBOUCHURE - COMMUNE DE DUMBEA	
Courrier	6924	26/09/2025	CONFO ASSAINISSEMENT : Monsieur Jérôme LE GALL - SARL ATOUT VERT - construction d'un ensemble de deux docks en R+1 à usage artisanal, de mur de soutènement et d'une clôture - sis Lot n° 476 - SECTION ZAC PANDA - COMMUNE DE DUMBEA	

Accusé de réception en préfecture
988-200012565-20260501-2026-194-AU
Date de télétransmission : 28/05/2026
Date de réception préfecture : 29/05/2026

Courrier	6926	26/09/2025	CONFO BATIMENT : Monsieur Jérôme LE GALL - SARL ATOUT VERT - construction d'un ensemble de deux docks en R+1 à usage artisanal, de mur de soutènement et d'une clôture - sis Lot n° 476 - SECTION ZAC PANDA - COMMUNE DE DUMBEA	
Courrier	6925	26/09/2025	CONFO ENTREE CHARRETIERE : Monsieur Jérôme LE GALL - SARL ATOUT VERT - construction d'un ensemble de deux docks en R+1 à usage artisanal, de mur de soutènement et d'une clôture - sis Lot n° 476 - SECTION ZAC PANDA - COMMUNE DE DUMBEA	
Courrier	7648	27/10/2025	CONFO BATIMENT : Madame et Monsieur Caroline et Olivier FAIVRE - construction d'un dock de stockage de matériel agricole composé de trois containers avec auvent et d'une charpente métallique - sis Lot n° 9 - LOTISSEMENT LE PLATEAU DES NURSES - SECTION KOE - COMMUNE DE DUMBEA	
Courrier	8473	27/11/2025	CONFO BATIMENT : Monsieur Pierre SEIGNEUR de la SCI EDEN DOCK - aménagement intérieur et création d'une mezzanine à usage de stockage, local 25 du bâtiment D1 de l'ensemble dénommé "Docks du Pont Noir" - sis Lot n° 373 - SECTION ZAC PANDA - COMMUNE DE DUMBEA	
Courrier	8474	27/11/2025	CONFO BATIMENT : Monsieur Pierre SEIGNEUR et Madame Sophie GAUTHIER de la SCI ELISA - aménagement intérieur et création d'une mezzanine à usage de stockage, local 26 du bâtiment D2 de l'ensemble dénommé "Docks du Pont Noir" - sis Lot n° 373 - SECTION ZAC PANDA - COMMUNE DE DUMBEA	
Courrier	9004	17/12/2025	CONFO BATIMENT : Monsieur Jia You LIANG - Aménagement intérieur d'un local n°4 au rez de chaussée de la Résidence TAKUTEA bâtiment H1 à usage de laboratoire de cuisine et vente au comptoir sous l'enseigne "ALIMENTAU" - sis Lot n° 23 - ZAC DUMBEA SUR MER - SECTION DSM - PIC AUX CHEVRES - COMMUNE DE DUMBEA	
Courrier	9006	17/12/2025	CONFO ASSAINISSEMENT : Monsieur Léopoldo PHAM DELFIN 3 - Construction d'un bâtiment sur pilotis à usage d'habitation de type F3 avec terrasse et coursives - sis Lot n° 144 - SECTION NONDOUE - COMMUNE DE DUMBEA	
Courrier	9007	17/12/2025	CONFO ENTREE CHARRETIERE : Monsieur Léopoldo PHAM DELFIN 3 - Construction d'un bâtiment sur pilotis à usage d'habitation de type F3 avec terrasse et coursives - sis Lot n° 144 - SECTION NONDOUE - COMMUNE DE DUMBEA	
Courrier	9008	18/12/2025	CONFO BATIMENT : Monsieur Léopoldo PHAM DELFIN 3 - Construction d'un bâtiment sur pilotis à usage d'habitation de type F3 avec terrasse et coursives - sis Lot n° 144 - SECTION NONDOUE - COMMUNE DE DUMBEA	
Courrier	8996	17/12/2025	CONFO BATIMENT : Monsieur Thomas TESTET - SDC PLAZA APOGOTI - Reconstruction du bâtiment A1 du complexe "Plaza Apogoti" - sis Lot n° 226 - ZAC DUMBEA SUR MER - SECTION DSM - ANSE APOGOTI - COMMUNE DE DUMBEA	
Courrier	9065	19/12/2025	CONFO BATIMENT : Monsieur Michel MEES - SNC LEADER PRICE NOUVELLE CALEDONIE (LPNC) - Reconstruction du local commercial dénommé "Leader price APOGOTI" au complexe "PLAZA APOGOTI" - sis Lot n° 226 - ZAC DUMBEA SU R MER - SECTION DSM - ANSE APOGOTI - COMMUNE DE DUMBEA	
DECLARATIONS PREALABLES				
Arrêté	25/004/DBA	16/01/2025	ARRETE D'AUTORISATION : Monsieur Patrick MONNIER - Pour les travaux de : construction d'un abri jardin, mur de soutènement et palissade en limite séparative latérale - A exécuter au : Lot n° 19 - LOTISSEMENT JACARANDAS 2 - Section KOUTIO - DUMBEA	
Arrêté	25/010/DBA	21/01/2025	ARRETE D'AUTORISATION : Office des Postes et Télécommunications de Nouvelle-Calédonie (représentée par Monsieur Thomas DE DECKKER) - Pour les travaux de : implantation d'une station de télécommunication mobile "PARC RESIDENCE" - A exécuter au : Lot n° 62 - Section TONGHOUE - DUMBEA	
Arrêté	25/034/DBA	06/03/2025	ARRETE D'AUTORISATION : Société SEM SUD HABITAT (représentée par Monsieur Maud PEIRANO) - Pour les travaux de : confortement de talus par enrochement - A exécuter au : Lot n° 62 - Section KATIRAMONA - DUMBEA	
Courrier	4572	18/04/2025	CERTIFICAT DE NON OPPOSITION : EPIC - OPT-NC (représenté par Monsieur Thomas DE DECKKER), concernant les travaux d'implantation d'une station de télécommunication mobile au Central ZAC PANDA, exécutés au lot n° 326 – section ZAC PANDA – Dumbéa	
Courrier	5428	07/05/2025	CERTIFICAT DE NON OPPOSITION : Monsieur Gérard DAVANT, concernant les travaux de construction d'un mur toute hauteur sous le carport existant en limite séparative, exécutés au lot n° 8 du LOTISSEMENT VAL D'AUTEUIL – section AUTEUIL – Dumbéa	
Arrêté	25/087/DBA	26/05/2025	ARRETE D'AUTORISATION : SDC PLAZA APOGOTI (représentée par Monsieur Thomas TESTET) - Pour les travaux de : reconstruction du bâtiment A1 du complexe "Plaza Apogoti" - A exécuter au : Lot n° 226 - ZAC DUMBEA SUR MER - Section ANSE APOGOTI - DUMBEA	
Arrêté	25/142/DBA	22/07/2025	ARRETE D'AUTORISATION : Monsieur Remy GUIEBA et Madame Laurine TAMURA - Pour les travaux de : construction d'une annexe à usage de buanderie et débarras - A exécuter au : Lot n° 120 - Section DSM - BAIE D'APOGOTI - DUMBEA	
Courrier	5450	30/07/2025	CERTIFICAT DE NON OPPOSITION : SCI LOU CIGALOU (représentée par Madame Martine TESTU), concernant les travaux de création d'un portillon dans la clôture en façade sur rue, exécutés au lot n° 67 du lotissement LES JARIOTS – section KOUTIO – Dumbéa	
Arrêté	25/145/DBA	31/07/2025	ARRETE D'AUTORISATION : MAIRIE DE DUMBEA (représentée par Monsieur Yoann LECOURIEUX) - Pour les travaux de : reconstruction à l'identique après sinistre de l'ensemble des bâtiments et réaménagement intérieur du bâtiment 3 Ecole Primaire Louise DE GRESLAN - A exécuter au : Lot n° 113pie - Section DUMBEA - DUMBEA	
Arrêté	25/146/DBA	31/07/2025	ARRETE D'AUTORISATION : SCI SORENA (représentée par Monsieur David LAFLEUR) - Pour les travaux de : réalisation des clôtures du Mc Donald's de KOUTIO - A exécuter au : Lot n° 319 - Section KOUTIO - DUMBEA	
Courrier	5516	31/07/2025	CERTIFICAT DE NON OPPOSITION : CALEDONIENNE DES EAUX (représentée par Madame Cindy TOUMEN), concernant les travaux d'installation d'un récepteur télérelève ainsi que le système de photovoltaïque dans un muret technique, exécutés au lot n° 15 du lotissement ISAN - section AUTEUIL - Dumbéa	
Arrêté	25/159/DBA	22/08/2025	ARRETE D'AUTORISATION : Monsieur Pascal DOTRANE - Pour les travaux de : construction d'une clôture sur un muret maçonné - A exécuter au : Lot n° 234 – Lotissement FSH KOUTIO - Section KOUTIO - DUMBEA	
Arrêté	25/182/DBA	03/09/2025	ARRETE D'AUTORISATION : Monsieur Jia You LIANG - Pour les travaux : d'aménagement intérieur d'un local n°4 au rez de chaussée de la Résidence TAKUTEA bâtiment B1 à usage de laboratoire de cuisine et vente au comptoir sous l'enseigne "ALIMENTAU" - A exécuter au : Lot n° 23 - ZAC DUMBEA SUR MER - Section DSM - PIC AUX CHEVRES - DUMBEA	
Courrier	8083	13/11/2025	CERTIFICAT DE NON OPPOSITION : MAIRIE DE DUMBEA (représentée par Monsieur Yoann LECOURIEUX), concernant les travaux de mise en place d'une clôture périphérique autour des installations de la station d'épuration de Dumbéa, exécutés aux lots n° 1020, 22, 23 – section Dumbéa-sur-Mer - FRONT DE MER – Dumbéa	
Courrier	8468	28/11/2025	CERTIFICAT DE NON OPPOSITION : CALEDONIENNE DES EAUX (représentée par Madame Cindy TOUMEN), concernant les travaux d'installation d'un récepteur télérelève ainsi que le système de photovoltaïque dans un muret technique, exécutés au lot n° 136Pie – section AUTEUIL – Dumbéa	

Accusé de réception en préfecture
988-200012565-20260501-2026-194-AU
Date de télétransmission : 28/05/2026
Date de réception préfecture : 29/05/2026

Arrêté	25/263/DBA	22/12/2025	ARRETE D'AUTORISATION : Monsieur et Madame Patrick et Régine THEVENET - Pour les travaux de : construction d'un enrochement en façade sur rue et en partie le long de la servitude d'accès - A exécuter au : Lot n° 10 - LOTISSEMENT HINATEA II - Section KOE - DUMBEA	
DIVISIONS				
Arrêté	25/003/DBA	13/01/2025	DIVISION AUTORISEE : division partage suite à la dissolution de la Société Civile Agricole de la Fontonne de la propriété foncière constituée du lot n°100 en 2 lots bâtis projetés n°267 et 268 de la section Nondoué, Commune de Dumbéa	
Arrêté	25/007/DBA	20/01/2025	DIVISION AUTORISEE : division en lots bâtis de l'entité foncière constituée des lots n°63 à 67, 68a et 69a, section " Les Hauts d'Apogoti", ZAC Dumbéa sur Mer, commune de DUMBEA.	
Arrêté	25/013/DBA	21/01/2025	DIVISION AUTORISEE : donation-partage portant sur l'entité foncière constituée de la parcelle n°16 en 4 lots numérotés 107, 108, 109 et 110 du morcellement PONCET GEORGES - section NONDOUE, Commune de Dumbéa	
Arrêté	25/006/DBA	20/01/2025	DIVISION AUTORISEE : division dans le cadre d'une donation-partage de la propriété foncière constituée du lot n°80, en 3 lots numérotés 141, 142 et 143 du lotissement MAYET DE CASTELJAU (BAS ET MOYEN) de la section L'ERMITAGE, commune de Dumbéa	
Arrêté	25/015/DBA	04/02/2025	DIVISION AUTORISEE : division en lots bâtis du lot n°31 de la section Koutio et des lots n°1019 et 1021 section Front de Mer, en 9 lots numérotés 21 à 29 et définition du lot 1020 section Front de mer, ZAC Dumbéa sur Mer, Commune de Dumbéa	
Arrêté	25/027/DBA	18/02/2025	DIVISION AUTORISEE : division de la propriété foncière constituée des lots n°66,70 et 79 en 3 lots projetés n° 86, 87 et 88 de la section COUVELEE, Commune de Dumbéa	
Arrêté	25/036/DBA	06/03/2025	DIVISION AUTORISEE : division de l'entité foncière constituée des lots n°69 et 204 en deux parcelles projetées n°227 et 228 section Koutio, commune de DUMBEA	
Arrêté	25/037/DBA	06/03/2025	DIVISION AUTORISEE : suppression des lots n° 516 et 517 et création des parcelles n° 556 et 557 de la section ZAC PANDA - tranche 2.3.1, commune de DUMBEA	
Arrêté	25/065/DBA	11/04/2025	DIVISION AUTORISEE : division en lots bâtis de l'entité foncière constituée du lot n°249 en six lots numérotés 1000, 1001, 1002, 1004, 1009 et 1010, ZAC DUMBEA SUR MER section PIC AUX CHEVRES, Commune de Dumbéa. Cet arrêté annule et remplace la division accordée par arrêté municipal n°24/177/DBA du 17 octobre 2024	
Arrêté	25/088/DBA	03/06/2025	DIVISION AUTORISEE : division de l'entité foncière constituée du lot 271a en 2 lots numérotés 350 et 351 section DSM-KOUCOKWETA, commune de DUMBEA	
Arrêté	25/091/DBA	13/06/2025	DIVISION AUTORISEE : division de l'unité foncière constituée des lots 1Pie (651550-5300), 1Pie (651550-6400) de la section DUMBEA et 39 de la section KOE en 4 lots numérotés 349 à 352 en vue d'un partage familial-Commune de DUMBEA	
Arrêté	25/139/DBA	26/06/2025	DIVISION AUTORISEE : division de la propriété foncière constituée des lots n°94 et 95 en 2 lots projetés n° 383 et 384 du lotissement Poncet Georges - section Katiramona, Commune de Dumbéa	
Arrêté	25/140/DBA	07/07/2025	DIVISION AUTORISEE : division de l'entité foncière constituée du lot n°17 en 4 lots n°70 (surplus), n°71, n°72 et détachement-rattachement du lot n°73 au profit du lot n°25 de la section NIMBA, Commune de Dumbéa	
Arrêté	25/183/DBA	03/09/2025	DIVISION AUTORISEE : division de la propriété foncière n°66 en 2 lots projetés n°353 et 354 de la section KOE Commune de Dumbéa.	
Arrêté	25/184/DBA	03/09/2025	DIVISION AUTORISEE : Division de fait, par le passage de « la Carigou », du lot n°2 en un lot projeté n°12 et un autre lot divisé en deux lots projetés n°11 et 13 du Morcellement Fayard de Koé - section KOE	
Arrêté	25/185/DBA	09/09/2025	DIVISION AUTORISEE : division en lots bâtis de l'entité foncière constituée du lot n°86 en deux lots numérotés 110 et 111 du Morcellement G et R DAVER, section COUVELEE, Commune de Dumbéa	
Arrêté	25/189/DBA	23/09/2025	DIVISION AUTORISEE : sur la parcelle n°53 le détachement de la parcelle projetée n°81, destinée à être rattachée à la parcelle projetée n°82 ; la division du reliquat de propriété en 3 parcelles projetées n°78, 79 et 80 (surplus). Sur la propriété foncière composée des parcelles n°54 et 56 le détachement de la parcelle projetée n°83, destinée à être rattachée à la parcelle projetée n°79 ; la définition de la parcelle projetée n°82 formant le reliquat de propriété - section NIMBA, Commune de Dumbéa	
Arrêté	25/233/DBA	08/12/2025	DIVISION AUTORISEE : division en propriété de lots bâtis de l'entité foncière constituée du lot 14PIE en 2 lots numérotés 81 et 83 et un surplus numéroté 82 - Morcellement Les Bancouliers Georges Poncet, section Katiramona. - Commune de Dumbéa	
Arrêté	25/229/DBA	05/12/2025	DIVISION AUTORISEE : division de la propriété foncière n°305 en 2 lots projetés n° 326 et 327 du lotissement « La Pointe à la Luzerne » - section NAKUTAKOIN, Commune de Dumbéa	
Arrêté	25/227/DBA	05/12/2025	DIVISION AUTORISEE : division de la propriété foncière n°176 en 3 lots projetés n° 219, 220 (surplus) et 221 du morcellement « LAFLEUR Henri » - section NONDOUE, commune de Dumbéa	
DETACHEMENTS RATTACHEMENTS				
Arrêté	25/002/DBA	13/01/2025	AUTORISATION : détachement de la parcelle projetée n°76, provenant de la parcelle n°120 et destinée à être rattachée à la parcelle n°60 et définition de la parcelle projetée n°75 de la section COUVELEE, Commune de Dumbéa	
Arrêté	25/023/DBA	11/02/2025	AUTORISATION : détachement des parcelles projetées n°636 et 637 provenant de l'entité foncière constituée des lots 17 et 18, destinées à être rattachées aux lots 19 et 362 et la définition de la parcelle projetée n°635 lotissement JACARANDAS II, de la section KOUTIO, commune de Dumbéa	
Arrêté	25/029/DBA	26/02/2025	AUTORISATION : détachement de la parcelle projetée n°101 provenant de la parcelle n°87 et destinée à être rattachée au lot n°1 du lotissement LA BUTTE DE KOUTIO, de la section KOUTIO, Commune de Dumbéa	
Arrêté	25/058/DBA	13/03/2025	AUTORISATION : détachement de la parcelle projetée n°10 provenant de la parcelle n°5, destinée à être rattachée au lot n°4 du lotissement Nativel - section Auteuil, commune de Dumbéa	
Arrêté	25/157/DBA	20/08/2025	AUTORISATION : détachement du lot projeté n° 639, provenant d'une partie du lot n° 379 et destiné à être rattaché au lot n° 267 et définition du lot projeté n° 638 (surplus) du lotissement JACARANDAS II - section KOUTIO Commune de Dumbéa	
Arrêté	25/190/DBA	23/09/2025	AUTORISATION : modification de l'arrêté municipal n°24/010/DBA du 06 février 2024 portant rectification d'un numéro de lot des terrains d'assiette du lycée Dick UKEIWĒ, section KOUTIO, Commune de Dumbéa	
Arrêté	25/232/DBA	08/12/2025	AUTORISATION : détachement-rattachement du lot projeté n°112 destiné à être rattaché au lot de voirie n°26PIE-19PIE-12PIE-14PIE-1PIE et la définition du lot projeté n°113 Morcellement G et R DAVER - section COUVELEE, commune de Dumbéa	
Arrêté	25/267/DBA	23/12/2025	AUTORISATION : détachement-rattachement des lots projetés n°641 et 642 destinés à être rattachés respectivement aux lots n°341 et 340 ainsi que la définition du lot projeté n°640 (surplus) lotissement JACARANDAS II - section KOUTIO, commune de Dumbéa	
LOTISSEMENTS				

Accusé de réception en préfecture
988-200012565-20260501-2026-194-AU
Date de télétransmission : 28/05/2026
Date de réception en préfecture : 29/05/2026

Arrêté	25/060/DBA	13/03/2025	Arrêté municipal autorisant la SCI DU CARRIGOU (représentée par Monsieur Philippe JOUBERT) à réaliser un lotissement uni lot dénommé « JOUBERT 3 » numéroté 24 et de la définition du surplus numéroté 23 provenant du lot n°29 du lotissement JOUBERT de la section KOE, sur une propriété foncière leur appartenant d'une superficie d'assiette foncière de 10ha 31a environ, commune de DUMBEA.	
Courrier	5588	13/05/2025	Certificat de conformité du lotissement dénommé « BRIGITTE » - TRANCHES 2 à 8, autorisé par arrêté municipal n°09/75/DBA du 19 mars 2009, modifié par les arrêtés municipaux n°10/384/DBA du 01er décembre 2010, n°14/095/DBA du 14 mars 2014 et n°18/012/DBA du 18 janvier 2018, autorisant le Fonds Social de l'Habitat (FSH) à réaliser un lotissement dénommé «BRIGITTE», sur un terrain lui appartenant composée des parcelles n°2 section l'Embouchure et 6pie section Koutio, sis ZAC de Dumbéa sur Mer. commune de Dumbéa	

DDP

décision d'exercer au nom de la commune, et sans préjudice des droits de préemption de la Nouvelle-Calédonie et des provinces, les droits de préemption définis par les règlements d'urbanisme				
(Article L 122-20 - alinéa 18)				
Nature de l'acte (arrêté, convention, avenant, courrier)	N°	date	objet (intitulé exact)	observations

SFB

décision de réaliser les lignes de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par le conseil municipal				
(Article L 122-20 - alinéa 19)				
Nature de l'acte (arrêté, convention, avenant, courrier)	N°	date	objet (intitulé exact)	observations
CONVENTION	CN/SS/67638	28/01/2025	OUVERTURE DE LIGNE DE TRESORERIE de 600.000.000 F.CFP annule et remplace l'ouverture de ligne de trésorerie du 15/11/2022 - BNC	Date d'expiration : 31/12/2025

DDP

décision d'exercer au nom de la commune, et sans préjudice des droits de préemption de la Nouvelle-Calédonie et des provinces, les droits de préemption définis par les règlements d'urbanisme				
(Article L 122-20 - alinéa 18)				
Nature de l'acte (arrêté, convention, avenant, courrier)				observations